



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENT Group

Ensemble, construisons le Maroc



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENT Group

RAPPORT ANNUEL 2021



MATERIAL
TO BUILD OUR FUTURE



MATERIAL
TO BUILD OUR FUTURE

Sommaire

01

L'ESSENTIEL 2021

| | |
|---|-----|
| Message du Directeur Général | .8 |
| L'appartenance à un leader mondial HeidelbergCement dans le monde | .10 |
| Ciments du Maroc en bref Profil | .11 |

02

PRÉSENTATION DE CIMENTS DU MAROC

| | |
|---|-----|
| Chiffres clés | .14 |
| Gouvernance Un modèle de gestion efficace Comité de direction | .16 |
| Conseil d'Administration Actionnariat | .18 |
| Historique 70 ans d'histoire | .20 |
| Produits et savoir-faire Un portefeuille de matériaux performants et innovants | .22 |
| Implantations Un réseau national | .26 |
| Capital humain Des collaborateurs créateurs de valeur | .28 |
| Responsabilité sociétale et environnementale Une approche concrète et durable | .30 |
| Santé et sécurité Employeur responsable et engagé | .34 |

03

COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE

Faits marquants

Un leadership renforcé et des
fondamentaux solides

.38

Analyse de l'activité

Des chiffres encourageants dans
un contexte industriel prometteur

.40

Résultats

.42

Perspectives

Une continuité de notre stratégie
de croissance durable

.43

05

INFORMATIONS JURIDIQUES

Informations juridiques

.104

04

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de gestion
Du Conseil d'administration à
l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle

.46

Comptes sociaux

.56

Assemblée Générale Ordinaire

Texte des résolutions

.78

Comptes consolidés

.80

Rapport Général
et Spécial des CAC

.101



01

L'ESSENTIEL 2021

| | |
|--|-----|
| Message du Directeur Général | .8 |
| L'appartenance à un leader mondial HeidelbergCement dans le monde | .10 |
| Ciments du Maroc en bref Profil | .11 |

Message

du Directeur Général



Matteo Rozzanigo
DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Dans
un contexte
en évolution,
Ciments du Maroc
confirme
sa stratégie
de croissance
durable**

2021 est pour le marché national du ciment l'année de la reprise. Les ventes ont connu sur la période une hausse de +14,8 %, atténuant la contre-performance enregistrée en 2020¹ avec le déclenchement de la pandémie de la Covid-19. Pour Ciments du Maroc, l'année marque ainsi une nette récupération de l'activité après les répercussions exceptionnelles de la crise sanitaire: grâce à un engagement individuel et collectif sans faille, et la détermination de tous, notre société sort aujourd'hui renforcée.

Pour l'activité Béton prêt à l'emploi (BPE), Ciments du Maroc a poursuivi en 2021 sa progression dans un marché en croissance, malgré les nombreux défis du secteur. Concernant l'activité Granulats, nous avons consolidé notre position d'opérateur de référence grâce à la reprise des activités de nos carrières. Le développement de ces deux activités Matériaux, et leur intégration verticale, se sont consolidés en ligne avec notre périmètre Ciment.

2021 a également été marquée par la continuation de projets structurants. Je pense notamment au chantier de construction à Nador de notre nouveau centre de broyage. Opérationnel à l'été 2022, il permettra à Ciments du Maroc de franchir une nouvelle étape de son histoire en devenant présent et actif sur l'ensemble du territoire national. Une même ambition a guidé notre activité Matériaux, avec la volonté d'ouvrir de nouvelles carrières granulats et d'étoffer notre réseau de centrales BPE pour couvrir davantage de régions.

Face à l'urgence climatique, nous nous sommes engagés à réduire davantage nos émissions carbone. Nous agissons en faveur d'un environnement mieux protégé en atténuant l'impact de notre activité et en améliorant notre empreinte écologique. Le projet de revalorisation des déchets ménagers d'Agadir illustre notre démarche à la fois globale – celle de notre groupe d'appartenance, HeidelbergCement, présent sur les cinq continents – et locale: nous souhaitons favoriser une économie circulaire dans le cadre de ce programme exemplaire pour la région Souss-Massa.

Nous soutenons, par ailleurs, l'effort national de développement de l'utilisation des déchets comme combustibles et matières premières de substitution. Nous développons aussi à Safi notre projet pilote de parc microalgues situé dans notre usine: il représente une avancée technologique majeure en matière de capture et d'utilisation du dioxyde de carbone (CCU) au Maroc.

Notre conscience environnementale se double d'une préoccupation concrète envers les communautés qui environnent nos sites. En 2021, nous avons multiplié les initiatives sociales dans toutes les régions où nous sommes présents.

C'est en étant plus fort, innovant, solidaire et durable que Ciments du Maroc aborde désormais 2022. Dans un contexte marqué par les récents événements géopolitiques au niveau mondial, nous confirmons notre stratégie pour une croissance durable avec le développement de notre activité dans le Nord et la continuité de nos projets et initiatives en faveur de l'économie circulaire.

Nous sommes convaincus que nous devons construire notre futur ensemble. C'est pourquoi, nous restons déterminés à préserver ce qui fait notre force : le savoir-faire des femmes et des hommes qui nous accompagnent au quotidien, l'optimisation de nos performances industrielles et commerciales, notre efficacité énergétique et le recours aux combustibles alternatifs.

¹ Source: Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

L'appartenance à un leader mondial

HEIDELBERGCEMENT GROUP DANS LE MONDE

CAPACITÉS CIMENTIÈRES ⁽¹⁾

| | million de tonnes |
|--|-------------------|
| EUROPE DE L'OUEST ET DU SUD | |
| Belgique | 4,0 |
| France | 7,5 |
| Allemagne | 11,3 |
| Italie | 10,5 |
| Pays-Bas | 2,4 |
| Espagne | 2,7 |
| Royaume-Uni | 5,7 |
| | 44,1 |
| EUROPE DU NORD ET DE L'EST ET ASIE CENTRALE | |
| Bulgarie | 2,4 |
| République tchèque | 2,8 |
| Estonie | 0,9 |
| Grèce | 0,9 |
| Kazakhstan | 4 |
| Norvège | 1,9 |
| Pologne | 5,2 |
| Roumanie | 6,1 |
| Russie | 4,7 |
| Suède | 2,7 |
| | 31,6 |
| AMÉRIQUE DU NORD | |
| Canada | 4,2 |
| États-Unis | 12,8 |
| | 17,0 |
| ASIE - PACIFIQUE | |
| Bangladesh | 3,7 |
| Brunei | 0,4 |
| Inde | 11,9 |
| Indonésie | 25,5 |
| Thaïlande | 5,9 |
| | 47,4 |
| AFRIQUE - BASSIN EST - MÉDITERRANÉEN | |
| Bénin | 0,5 |
| Burkina Faso | 1,5 |
| République Démocratique du Congo | 0,9 |
| Égypte | 9,9 |
| Ghana | 4,3 |
| Libéria | 0,7 |
| Maroc | 4,8 |
| Mozambique | 0,3 |
| Sierra Leone | 0,5 |
| Tanzanie | 1,9 |
| Togo | 1,0 |
| | 26,3 |
| Total HeidelbergCement | 166,4 |

1) Capacités opérationnelles basées sur une utilisation à 80 % du temps

Ciments du Maroc en bref

PROFIL

70 ANS D'HISTOIRE

Ciments du Maroc, filiale du leader mondial HeidelbergCement, est un acteur majeur du ciment dans le Royaume et le premier opérateur dans le béton prêt à l'emploi et les granulats. Depuis la reconstruction de la ville d'Agadir, après le tremblement de terre de 1960, la société a développé en plus de 70 ans des expertises et savoir-faire qui en font un partenaire clé des grands chantiers du pays: modernisation des infrastructures, nouveaux équipements portuaires et autoroutiers, accélération du développement industriel, renforcement de l'intégration logistique...

Employant plus de 700 salariés, Ciments du Maroc dispose d'un solide ancrage territorial qui s'appuie sur un dispositif industriel complet constitué aujourd'hui de 33 sites comprenant des cimenteries, des centres de broyage, des carrières et des centrales à béton.

Société responsable et engagée, Ciments du Maroc consacre une grande partie de ses efforts à la réduction de son empreinte environnementale et au soutien des communautés environnant ses sites. Ces valeurs font de l'entreprise l'une des plus dynamiques de son secteur en matière de développement durable.



UNE IMPLANTATION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- 3** cimenteries intégrées à Aït Baha (Agadir), Had Hrara (Safi) et Mzoudia (Marrakech);
- 4** centres de broyage (2 à Laâyoune, 1 à Jorf Lasfar et 1 en cours de construction à Nador);
- 5** carrières de granulats;
- 21** centrales à béton.



02

An aerial photograph of a vast, sandy desert landscape. In the foreground and middle ground, several construction workers are visible, wearing bright yellow-green safety suits and white hard hats. They are scattered across the terrain, some standing in small groups. The background shows a flat, open expanse of sand under a clear sky. The overall scene conveys a sense of industrial activity in a remote, arid environment.

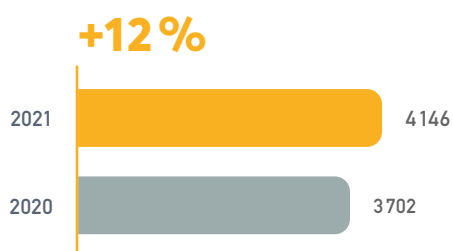
PRÉSENTATION DE CIMENTS DU MAROC

| | |
|---|-----|
| Chiffres clés | .14 |
| Gouvernance | |
| Un modèle de gestion efficace | |
| Comité de direction | .16 |
| Conseil d'administration | |
| Actionnariat | .18 |
| Historique | |
| 70 ans d'histoire | .20 |
| Produits et savoir-faire | |
| Un portefeuille de matériaux performants et innovants | .22 |
| Implantations | |
| Un réseau national | .26 |
| Capital humain | |
| Des collaborateurs créateurs de valeur | .28 |
| Responsabilité sociétale et environnementale | |
| Une approche concrète et durable | .30 |
| Santé et sécurité | |
| Employeur responsable et engagé | .34 |

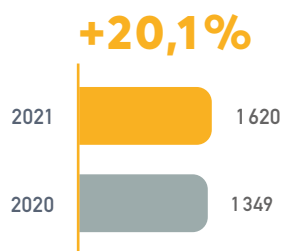
Chiffres-clés

COMPTES CONSOLIDÉS

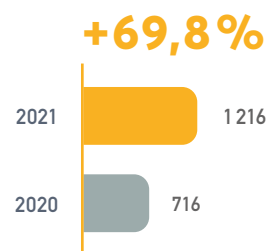
CHIFFRE D'AFFAIRES
(MMAD)



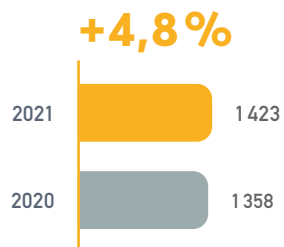
RÉSULTAT
D'EXPLOITATION (MMAD)



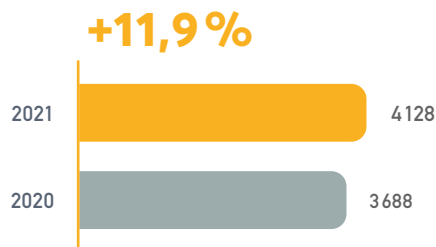
RÉSULTAT NET
(MMAD)



CAPACITÉ
D'AUTOFINANCEMENT (MMAD)

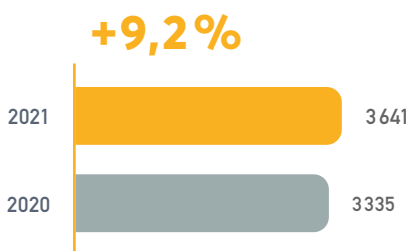


CHIFFRE D'AFFAIRES
OPÉRATIONNEL (MMAD)

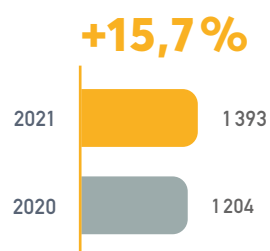


COMPTES SOCIAUX

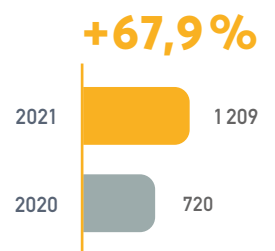
CHIFFRE D'AFFAIRES
(MMAD)



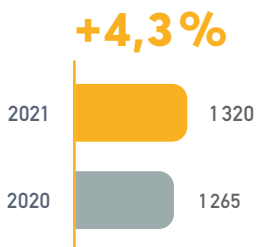
RÉSULTAT
D'EXPLOITATION (MMAD)



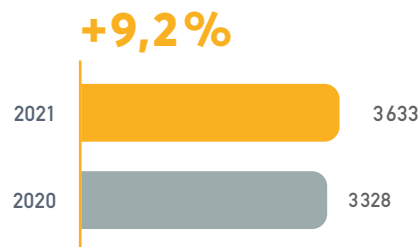
RÉSULTAT NET
(MMAD)



CAPACITÉ
D'AUTOFINANCEMENT (MMAD)



CHIFFRE D'AFFAIRES
OPÉRATIONNEL (MMAD)



33
SITES DE PRODUCTION



4,8 MT
CAPACITÉ DE
PRODUCTION DE CIMENT



720
COLLABORATEURS



223 MMAD
INVESTISSEMENT



4 MD MAD
CHIFFRE D'AFFAIRES

Gouvernance

un modèle de gestion efficace

COMITÉ DE DIRECTION AU 1^{ER} AVRIL 2021



Matteo ROZZANIGO
Directeur Général



Mohamed BOUJANOU
Directeur Général Délégué



Mohamed CHAFIQ
Directeur Technique



Saïd EL GHAZI
Directeur des Ressources Humaines



Christophe ALLOUCHERY

Directeur Administratif et Financier



Imane BELMEJDOUB

Directrice Juridique & Compliance Officer



Juan TERÈS

Directeur des Achats



Fayçal DIOURI

Directeur Activité BPE

Conseil d'administration

COMPOSITION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 MAI 2021



Président

M. Mohamed CHAÏBI

Président d'Honneur non-administrateur

M. Mustapha FARIS

Vice-Président

M. Abdellatif ZAGHNOUN

Administrateurs

M. Mohamed CHAÏBI

M. Matteo ROZZANIGO

M. Hakan GÜRDAL

M. Abdellatif ZAGHNOUN

Mme Amina FIGUIGUI
(Administrateur Indépendant)

M. Ahmed NAKKOUCH
(Administrateur Indépendant)

CIMENTS FRANÇAIS

COFIPAR

MENAF

COCIMAR

FIPAR HOLDING

CIMR

ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT

SECRÉTAIRE

Imane BELMEJDOUB

REPRÉSENTANT LÉGAL

Matteo ROZZANIGO

Directeur Général

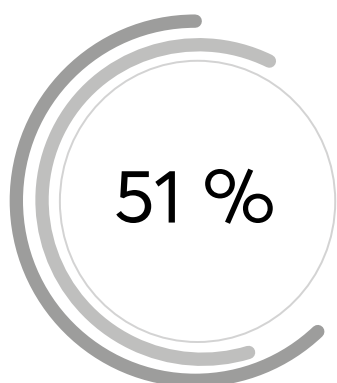
COMMISSAIRES AUX COMPTES

MAZARS

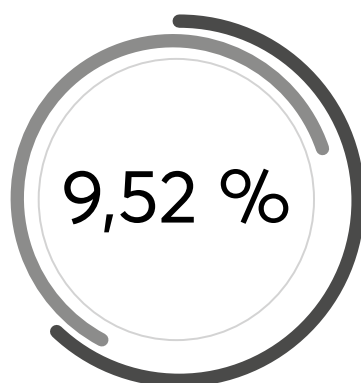
PwC Maroc

ACTIONNARIAT

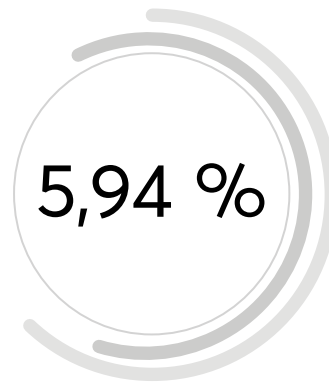
RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL DE CIMENTS DU MAROC À LA DATE DU 31 DÉCEMBRE 2021



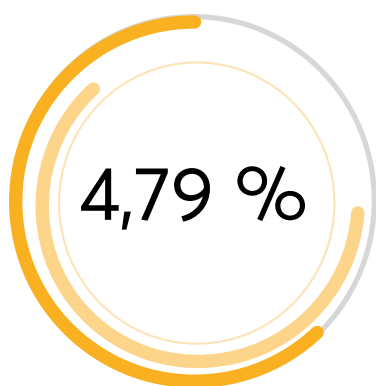
HEIDELBERG CEMENT
GROUP*



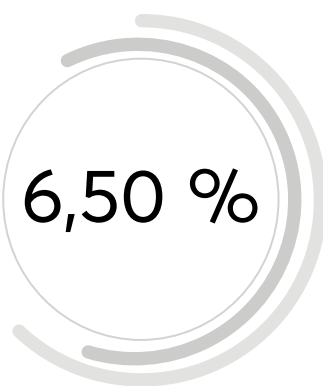
CIMR



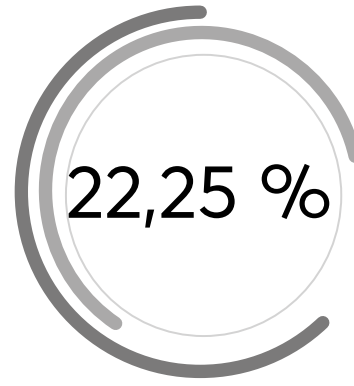
FIPAR HOLDING
(Groupe CDG)



ADFD



CMR



AUTRES

ADFD: Abu Dhabi Fund For Development
CIMR: Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites
CMR: Caisse Marocaine de Retraite
CDG: Caisse de Dépôt et de Gestion

*HEIDELBERGCEMENT GROUP: 47,48 % - PROCIMAR: 3,52 %

Historique

70 ans d'histoire

LES GRANDES ÉTAPES D'INVESTISSEMENT

1951

Une usine liée à sa région

Lors de l'effondrement de la ville d'Agadir par un tremblement de terre en 1960, l'usine d'Anza a su se montrer à la hauteur de la situation et a participé activement à la reconstruction de la ville. Ainsi, un lien fort s'est vu créer entre la cimenterie et la région d'Agadir où tous les édifices et les infrastructures ont été construits avec le ciment produit par l'usine.



Cimenterie d'Anza : Une success story

La cimenterie a connu une croissance importante grâce à la reconstruction de la ville. Anza de son côté est devenue une zone industrielle liée à l'activité du port. Cette nouvelle donne urbaine incite la société des Ciments d'Agadir à lancer dès 1982 une série de programmes d'investissements.

BETOMAR

1989

Création de deux filiales dans les matériaux de construction : Bétomar pour le béton prêt à l'emploi (BPE) et Sagram pour les granulats.



1990

La construction d'une nouvelle cimenterie d'une capacité de 600 000 tonnes à Safi avec la SNI et la BNDE en constituant la société Cimasfi.

1997

Création de la filiale Indusaha à Laâyoune et entrée en production de son centre de broyage.



1999

Fusion absorption de la société Asmar contrôlant la cimenterie de M'Zoudia (Marrakech) par Ciments du Maroc.



2010

Mise en service de la cimenterie d'Ait Baha, d'une capacité de production de 2,2 millions de tonnes.



2011

Mise en service du premier parc éolien à Laâyoune, pour alimenter en énergie le centre de broyage de Laâyoune, composé de 6 turbines d'un total de 5,25 MW.



2014

Mise en service du centre de broyage de Jorf Lasfar.





2016

Intégration de Ciments du Maroc dans HeidelbergCement Group.



2019

Acquisition de Cimsud et Atlantic Ciment.



2020

Lancement de la construction du nouveau centre de broyage de Nador. L'investissement dans ce nouveau centre représente un tournant majeur pour Ciments du Maroc, qui sera désormais présente sur l'ensemble du Royaume.

2021



Ensemble depuis 70 ans et plus encore

2021 marque la date anniversaire de Ciments du Maroc dont l'origine remonte à la société Ciments d'Agadir. Le groupe a été l'acteur principal de la construction des édifices dans le sud du Maroc.

Aujourd'hui, Ciments du Maroc est présent dans l'ensemble du Royaume à travers ses différentes cimenteries, centres de broyage et centrales à béton.

Produits et savoir-faire

Un portefeuille de matériaux performants et innovants

Parce que nous répondons aux besoins d'un pays en perpétuelle évolution, Ciments du Maroc travaille à l'amélioration continue des matériaux et à leur innovation.

En tant qu'acteur majeur de l'industrie du ciment et du béton, nous offrons un portefeuille de produits qui respectent les exigences les plus strictes en matière de construction, de développement durable et de préservation de l'environnement. Avec de nombreux bénéfices à la clé: résistance et résilience, efficacité énergétique, isolation, faibles coûts d'entretien...

Les ciments

- Lamaalem 35®

Lamaalem 35® est un ciment Portland de classe CPJ 35 avec ajouts qui contient un pourcentage minimum en clinker de 65 %, le reste étant constitué de gypse et d'ajouts (calcaire, cendres volantes, pouzzolane). Parmi les principales caractéristiques garanties par la norme, la résistance à la compression à 28 jours doit être supérieure à 22,5 Mpa. Le ciment CPJ 35 est utilisé pour la préparation des bétons faiblement sollicités, des bétons non armés et tous les types de mortiers.

- CimarPro 45® et Cimarpro 45 ultra®

Cimarpro 45® est un ciment Portland de classe CPJ 45 avec ajouts qui contient un pourcentage minimum en clinker de 65 %, le reste étant constitué de gypse et d'ajouts (calcaire, cendres volantes, pouzzolane). Parmi les principales caractéristiques garanties par la norme, la résistance à la compression à 28 jours doit être supérieure à 32,5 Mpa. Le ciment CPJ 45 est utilisé pour réaliser des bétons fortement sollicités (structures porteuses et fondations), des bétons armés courants et des éléments préfabriqués en béton armé ou non armé (poutres, poutrelles, éléments de grande surface, buses, hourdis) ou pour réaliser des travaux spéciaux, tels que les barrages ou des ouvrages de génie civil ou industriel.



- **Cimartob®**

Cimartob® est un ciment gris de classe CM, tel que défini par la norme NM 10.1004. Le ciment Cimartob® est obtenu par un surmoulage de clinker, de gypse, de plusieurs constituants secondaires, tels que les fillers ou les cendres volantes définis par la norme NM 10.1004, ainsi que des additifs chimiques permettant d'assurer une composition optimisée destinée à l'ensemble des mortiers de la maçonnerie.

La finesse, les performances mécaniques, la composition ainsi que le conditionnement dans des sacs de 45 kg du Cimartob® sont optimisés pour toutes les utilisations des mortiers de la maçonnerie. C'est un produit multi-usages qui assure la meilleure rentabilité dans toutes les phases de la maçonnerie (enduit, hourdage, finition, carrelage, crépis, chapes).

- **Cimagglo 55® et Cimagglo 55 ultra® et Cimagglo optima**

Cimagglo 55® est un ciment portland composé de classe CPJ 55, tel que défini par la norme NM 10.1004 et 10.1157 obtenu par la mouture de clinker, de gypse, avec en complément un ou plusieurs constituants secondaires tels que les fillers, pouzzolane ou les cendres volantes. Le ciment Cimagglo 55® est destiné à être utilisé principalement pour la préfabrication artisanale et la réalisation d'ouvrages en béton armé fortement sollicité, pour la réalisation d'éléments préfabriqués et de béton armé, et pour la réalisation de travaux exigeant un décoffrage rapide et de hautes résistances initiales.

- **Cimagglo 65 Ultra+®**

Cimagglo 65 est un ciment portland de classe CPA 65 tel que défini par la norme NM 10.1004, obtenu par la mouture de clinker, le gypse, avec en complément un ou plusieurs constituants secondaires tels que les fillers, pouzzolane ou les cendres volantes définis par la norme NM 10.1004.

Le ciment Cimagglo 65® est destiné à être utilisé principalement pour la préfabrication industrielle et la réalisation d'ouvrages en béton armé fortement sollicité, pour la réalisation d'éléments préfabriqués et de béton armé, et pour la réalisation de travaux exigeant un décoffrage rapide et de hautes résistances initiales.

- **Awrach 55®**

Awrach 55® est un ciment portland composé de classe CPJ 55. Les niveaux de qualité garantis par la norme (en particulier les résistances à 28 jours supérieurs à 42,5Mpa) lui confèrent une bonne aptitude pour la confection des bétons armés destinés aux ouvrages du bâtiment et travaux publics, ainsi que la préfabrication (agglos, poutrelles, etc.).

- **Almokaouem 45® et Almokaouem 55®**

Almokaouem 45® et 55® sont des ciments portland composés Prise Mer de classes CPJ 45 PM et 55 PM tel que défini par les normes NM 10.1004 et NM 10.1157. Les ciments Almokaouem 45® et 55® sont des ciments obtenus par la mouture de clinker, le gypse avec en complément d'un ou plusieurs constituants secondaires tels que les fillers, pouzzolane ou les cendres volantes définis par la norme NM 10.1004.

- Teknicima 55®

Teknicima 55® est un ciment portland composé de classe CPA 55, résultant de la mouture de Clinker (à 95 %) avec en complément un ou plusieurs constituants secondaires tels que les fillers, pouzzolane ou les cendres volantes définis par la NM 10.1004. Sa haute résistance à la compression le destine aux utilisations en béton armé fortement sollicité, en béton précontraint, à la préfabrication et aux travaux exigeant un décoffrage rapide et de hautes résistances initiales.

- Teknicima 65R®

Teknicima 65R® est un ciment portland de classe CPA 65R tel que défini par la norme NM 10.1004 obtenu par la mouture de clinker, le gypse, avec en complément un ou plusieurs constituants secondaires, tels que les fillers, pouzzolane ou les cendres volantes définis par la norme NM 10.1004. Le ciment Teknicima 65R® est destiné à être utilisé pour la réalisation d'ouvrages en béton armé fortement sollicité, pour la réalisation d'éléments préfabriqués et de béton manufacturé, pour la réalisation de béton précontraint, pour la réalisation de coulis d'injection, et pour la réalisation de travaux exigeant un décoffrage rapide et de hautes résistances initiales.

L'innovation, levier de compétitivité

Dans un marché en évolution permanente, Ciments du Maroc fait de l'innovation et du développement de nouvelles solutions le fer de lance de sa stratégie commerciale, anticipant les besoins de ses clients et leurs attentes. Avec des produits plus spécifiques et des services sans cesse nouveaux, notamment une large gamme de ciments plus performants et résistants, ainsi qu'une palette variée de bétons prêts à l'emploi pour toutes les applications constructives, nous sommes aujourd'hui en mesure d'offrir à notre écosystème des solutions concrètes pour la réalisation de projets à grande valeur ajoutée. Un levier de compétitivité indéniable dans un marché de plus en plus concurrentiel.

Les bétons prêts à l'emploi

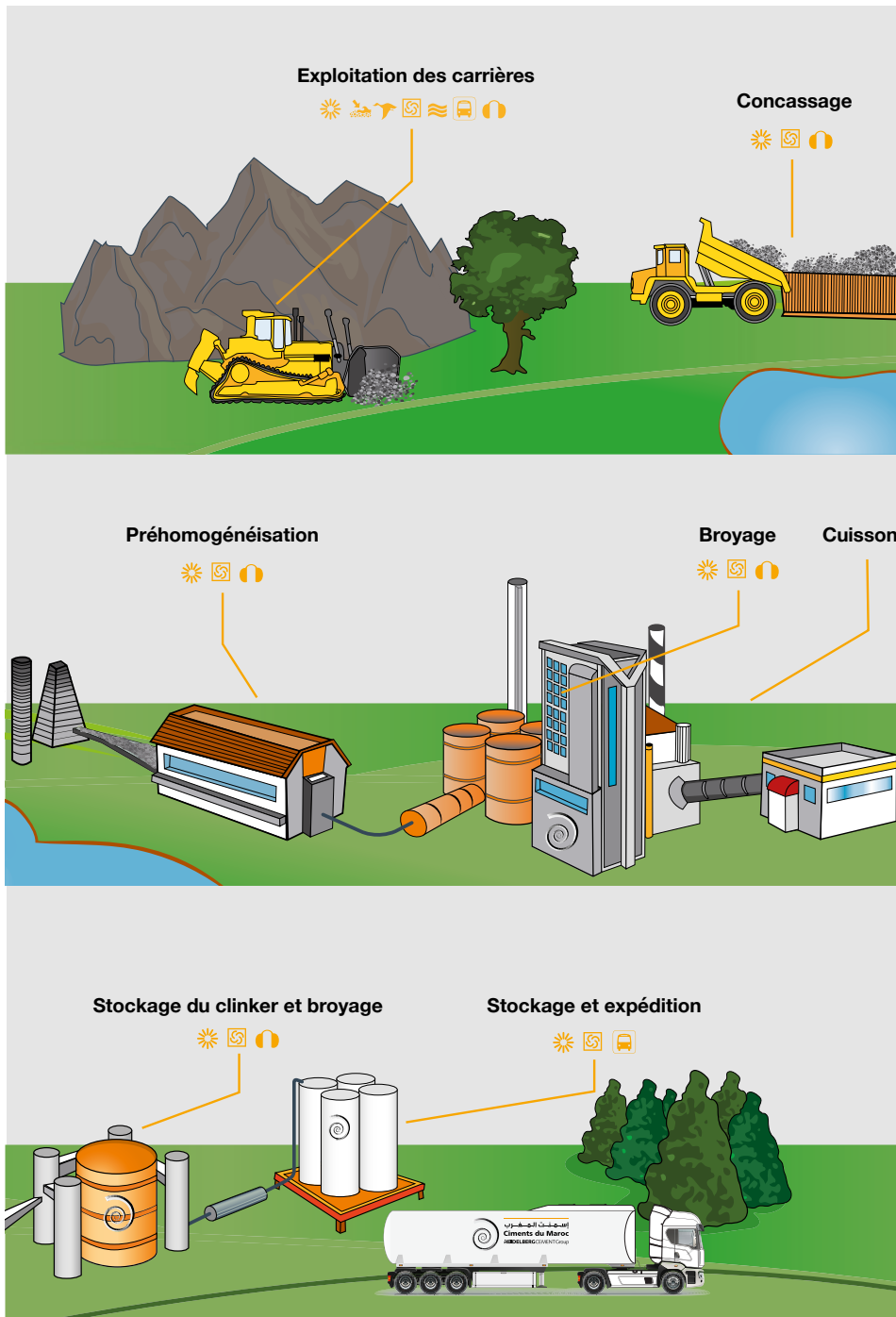
Répondant aux différents besoins du bâtiment, des travaux publics, de la voirie et du génie civil, les bétons prêts à l'emploi respectent des exigences techniques rigoureuses. Mélanges de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants, les BPE présentent des bénéfices variés: résistance à la traction et à la pression, durabilité, temps de prise, facilité de pose... Ils constituent les matériaux de construction les plus utilisés au monde.

Leader des BPE sur le marché national, Ciments du Maroc garantit à ses clients et partenaires une qualité régulière, une fréquence importante de livraison et une assistance à la mise en œuvre, assurant des gains de temps et des prestations dans les délais les plus courts. Sa large gamme de BPE offre un éventail complet de solutions constructives axées sur le concept de performance et adaptées à chaque domaine d'application.

Les granulats

À base de sables et de graviers naturels issus des carrières de roches alluvionnaires ou massives, les granulats forment la matière première du béton, de la maçonnerie, de l'asphalte et de matériaux de base utilisés pour la construction des routes, remblais et bâtiments. Leur composition physique et chimique, en particulier leur granulométrie et leur dureté, varie selon la géologie locale. Au Maroc, environ 70 % des granulats sont utilisés dans le bâtiment.

PRODUCTION ET DURABILITÉ DU CIMENT



ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX























- Consommation d'énergie
- Émissions d'air
- Consommation de matières premières
- Utilisation d'eau
- Trafic
- Bruit
- Écosystème et protection du paysage
- Gaz à effet de serre

ASPECTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Développement économique régional, modernisation des infrastructures, transfert de technologies, emploi, santé et sécurité des employés, santé et bien-être communautaire, soutien à la communauté.

Implantations

Un réseau national

| VILLES | DISPOSITIF |
|-------------|---|
| Aït Baha | 1  1  |
| Marrakech | 1  1  |
| Safi | 1  1  |
| Berrechid | 1  |
| El Jadida | 2  |
| Benslimane | 1  |
| Rabat | 3  |
| Casablanca | 5   |
| Settat | 1  |
| Tanger | 2  |
| Oulad Abbou | 1  |
| Jorf Lasfar | 1  |
| Oued Souss | 1  |
| Agadir | 3  |
| Laâyoune | 5  1  2  |
| Nador | 1  |



3 cimenteries



5 carrières granulats



4 centres de broyage



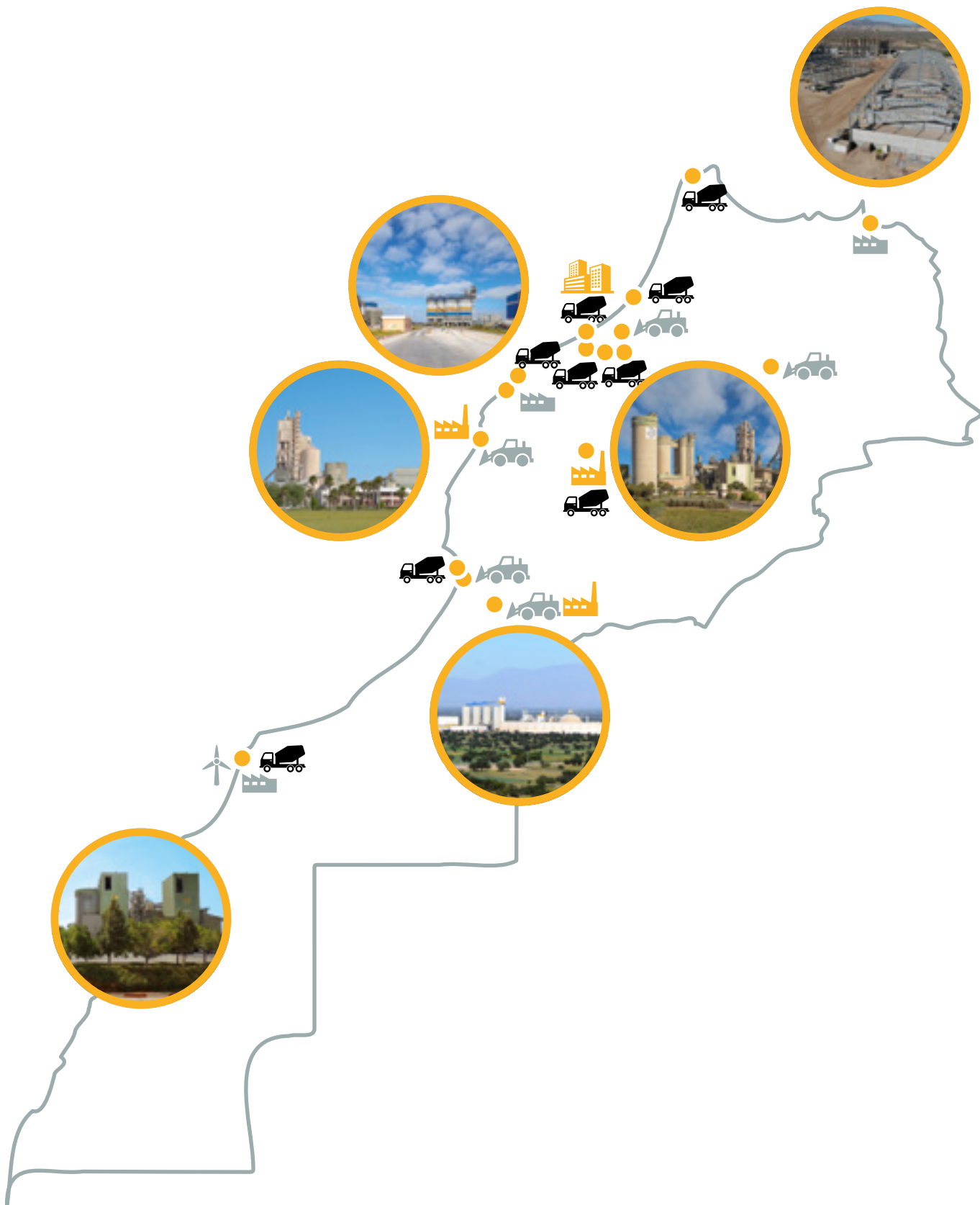
1 parc éolien



21 centrales BPE



Siège social



Capital humain

Des collaborateurs créateurs de valeur

Plus de 700 salariés contribuent chaque jour à consolider nos réalisations. Ces femmes et ces hommes sont notre précieuse richesse et les garants de notre pérennité et de notre développement.

À l'instar de 2020, l'année 2021 a été marquée par la gestion de la pandémie de la Covid-19, qui a été l'origine d'une récession mondiale historique. La fermeture des frontières dans de nombreux pays a ainsi fortement réduit les déplacements des personnes et des marchandises, déjà limités par la mise en place de mesures sanitaires strictes destinées à réduire l'expansion du virus à l'échelle planétaire. Ce contexte épidémiologique a eu des conséquences directes sur le fonctionnement des entreprises, et notamment leur gestion des ressources humaines.

Dans ce cadre inédit, Ciments du Maroc a poursuivi une politique RH en ligne avec ses valeurs, assurant la protection de ses salariés et garantissant des conditions de travail dans le respect des consignes gouvernementales. La Direction des Ressources Humaines a fait le choix de maintenir l'instauration du travail à distance en gardant une attention soutenue à l'application de la distanciation physique et des gestes barrières.

Aussi exceptionnelle soit-elle, cette situation n'a pas empêché Ciments du Maroc de continuer à mener d'importantes actions RH. Parmi celles-ci, il convient de noter pour 2021 :

- La poursuite du programme de recrutement initié en 2020 en vue de renforcer la pépinière des jeunes cadres et ingénieurs de Ciments du Maroc, ainsi que d'anticiper les départs à la retraite. Plus de 38 employés, dont 12 jeunes cadres et ingénieurs, ont été recrutés ;
- Le renforcement des actions du programme de formation digitale, dispensé par le Groupe HeidelbergCement à travers sa plate-forme E@Campus, de manière à inclure tout le personnel et couvrir toutes les disciplines et activités de Ciments du Maroc. Ce volet a connu en 2021 la généralisation du module « Conformité » qui a vu la participation de l'ensemble de notre encadrement ;
- La poursuite de l'amélioration et de la diversification des actions de Ciments du Maroc en matière de couverture médicale et prévoyance sociale, et cela par le biais de nouvelles conventions de partenariat avec des organismes médicaux de premier plan.

UNE MOBILISATION SOUTENUE POUR ACCOMPAGNER NOS COLLABORATEURS PENDANT LA CRISE SANITAIRE.

La qualité de notre capital humain est devenue un avantage concurrentiel

Trois questions à M. Saïd EL GHAZI, Directeur des Ressources Humaines de Ciments du Maroc.

Ciments du Maroc fait figure de modèle en matière de politique RH sur le marché national des matériaux de construction. Quelle importance revêt le capital humain dans le succès de l'entreprise?

Au même titre que nos clients, le capital humain est notre préoccupation majeure et la clé pour garantir la pérennité de notre développement. À cet égard, nombreuses sont les actions que nous entreprenons pour mettre en valeur cette composante vitale. Cela passe par la promotion des carrières professionnelles, la valorisation du travail et des compétences, le partage d'expériences, des protections sociales et sanitaires appropriées... Autant de mesures qui font de la qualité de nos femmes et de nos hommes notre richesse la plus précieuse.

La formation est un axe majeur de votre politique RH. En quoi est-elle le moteur d'une meilleure performance?

La formation au sein de Ciments du Maroc est effectivement un axe majeur de notre croissance et nous la considérons à juste titre comme un atout stratégique pour accompagner notre développement. Nous dispensons un programme continu et complet en adéquation avec les besoins et attentes de nos salariés. Avec une conviction forte: des équipes bien formées, en quête permanente d'apprentissage pour améliorer leur technicité et s'adapter aux transformations que connaît le monde du travail, sont aujourd'hui un élément distinctif majeur.



Un mot sur la diversité et l'égalité des genres?

C'est un sujet important et nous considérons que la diversité peut être un vrai levier d'épanouissement au sein de notre entreprise. Nous menons ainsi une politique volontariste en vue d'atteindre l'égalité des genres dans tous les recrutements que nous opérons. Pour des raisons historiques et techniques, notre activité est encore dominée par les hommes. Mais nous sommes confiants: nous attirons suffisamment de compétences féminines pour être en mesure d'atteindre, d'ici 2030, notre objectif de 20 % de collaboratrices au sein de nos équipes.

Responsabilité sociétale et environnementale

Une approche concrète et durable

La préservation des ressources est un défi majeur du 21^e siècle. En tant qu'industriel leader des matériaux de construction, Ciments du Maroc a pour ambition d'apporter des solutions qui s'appuient sur ses avancées progressives de réduction des émissions de CO₂. Cet engagement est formulé dans la stratégie 2030 déployée par HeidelbergCement au niveau mondial, en ligne avec les objectifs des Nations Unies pour le développement durable.

Activité ciments

Au cours de l'année 2021, Ciments du Maroc a mené un large éventail d'actions significatives en vue de diminuer l'impact de ses activités sur l'environnement. Ces actions, qui s'inscrivent dans la continuité des programmes activés les années précédentes, ont porté sur :

- Des actions durables renforcées

L'ensemble de nos sites de production ciment est certifié ISO 14001 version 2015, une norme internationale utilisée par les organismes qui souhaitent gérer leur responsabilité environnementale d'une manière systématique, avec une réelle valeur ajoutée pour leurs écosystèmes. S'appuyant sur la politique environnementale du groupe HeidelbergCement, la dynamique générée par ces systèmes nous assure l'identification des différents leviers d'amélioration de notre performance environnementale. Cette démarche se concrétise via un outil de gestion spécifique, à l'instar du CIP (Programme d'amélioration continue) et du MIP (Programme d'amélioration de la maintenance).

Parallèlement aux audits de suivi dans le cadre des systèmes de management environnemental, HeidelbergCement a généralisé en 2021 les audits d'autoévaluation et démarré la mise en place des modèles opérationnels unifiés dans toutes les filiales, avec une attention particulière apportée à la gestion du développement durable. Le concept des objectifs accélérés a aussi été déployé pour des actions qui ont eu trait à la protection de l'environnement, à la biodiversité, à l'eau ou encore à la responsabilité sociétale.

Conduites par les directeurs des sites et des activités, ces actions ont porté sur des thèmes élargis, au regard

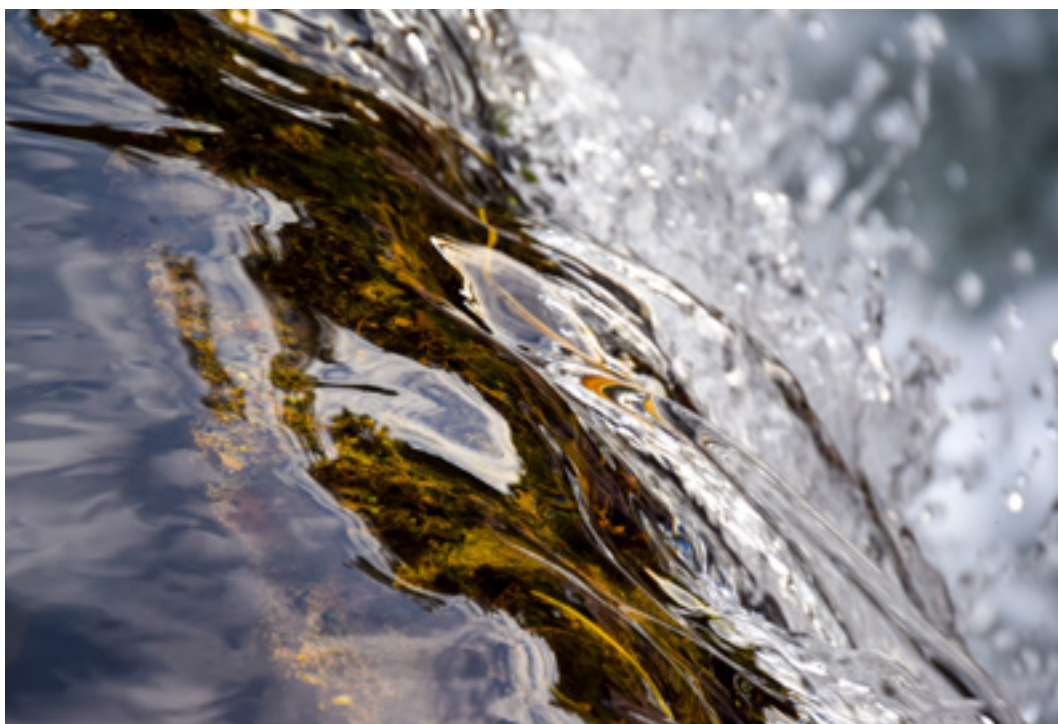
des exigences de la norme ISO 14001, et contribué à renforcer le leadership de notre approche.

- Mieux nous intégrer dans le paysage

Ciments du Maroc exploite ses carrières en s'appuyant sur le principe fondamental de « l'utilisation responsable du sol ». Nos carrières bénéficient dans ce cadre de véritables plans de réaménagement, à travers lesquels nous nous engageons à assurer la remise en état de toutes les excavations exploitées, de manière à garantir une intégration optimale dans le paysage environnant.

En 2021, plusieurs études ont été réalisées, avec l'objectif d'activer des plans de management de la biodiversité (BMP) au niveau des carrières dotées d'un réel potentiel. La seconde édition du concours Quarry Life Award s'inscrit également dans cette démarche, en visant la promotion des projets de développement de la biodiversité dans les carrières près des usines de Safi et d'Aït Baha qui ont été sélectionnées en 2021 pour ouvrir leurs portes et accueillir les projets des chercheurs, universitaires, étudiants et associations.

Ciments du Maroc a aussi lancé un chantier de contrôle et de mise en conformité de l'exploitation de ses carrières. Des actions ont été réalisées en ce sens, sanctionnées par l'obtention d'attestations d'acceptabilité environnementale et de renouvellement d'autorisations d'exploitation. De même, des plans de réaménagement ont été revus. Quant aux travaux de réhabilitation d'anciennes carrières, ils ont enregistré en 2021 des taux avancés de réalisation.



- Réduire notre consommation d'eau

L'eau tient une place prépondérante dans la réduction de notre empreinte environnementale. Notre consommation est suivie au quotidien et tout est fait pour en réduire le niveau, en donnant la priorité au recyclage, à l'entretien et la mise à niveau des circuits, à la chasse aux fuites et à la sensibilisation du personnel. Mis en place sur un site pilote, un projet de plan d'urgence est en cours de généralisation sur l'ensemble de notre réseau. Il ambitionne de diminuer davantage notre consommation d'eau, en renforçant la contribution de Ciments du Maroc aux efforts nationaux de lutte contre les effets de la sécheresse.

- Utiliser les matières premières et combustibles de manière responsable

Ciments du Maroc mène depuis quelques années une politique de valorisation énergétique dont l'objectif est la réduction de notre empreinte carbone. Cette politique se base sur la valorisation thermique des résidus de substitution au combustible conventionnel.

En 2021, nous avons poursuivi l'exploration de solutions nouvelles qui nous permettent d'augmenter notre taux de substitution thermique (TST) à travers la valorisation d'autres déchets. Outre les pneus déchiquetés, nous avons valorisé les grignons d'olives, qui constituent une solution biomasse à 100 %. Des essais de valorisation ont également été opérés pour le bois et les déchets agricoles.

Notre approche en matière d'économie circulaire vise aussi à augmenter de manière continue le pourcentage des résidus de substitution, principalement les cendres volantes et les résidus des oxydes de fer. En 2021, 27,5 % des ajouts ciments ont été substitués, portant à 5,5 % le taux de substitution global des matières premières consommées sur nos sites. Notre feuille de route CO₂ prévoit encore d'importants investissements pour l'amélioration de la substitution des matières et des combustibles.

Acteur engagé auprès des autorités, Ciments du Maroc a participé, en outre, activement en 2021 à l'élaboration du dossier technique qui doit encadrer la gestion des déchets ménagers du Grand Agadir et la production de combustibles solides de récupération (CSR). Ce projet pilote s'inscrit dans le cadre du Protocole national pour la valorisation des déchets ménagers, qui a été conclu entre l'association professionnelle des cimentiers (APC) et les ministères concernés.

- **Diminuer nos émissions atmosphériques**

Le plan de réduction global suivi par Ciments du Maroc pour réduire son empreinte environnementale passe également par la baisse significative de nos émissions atmosphériques. Celles-ci sont contrôlées chaque jour au niveau de nos usines. Les cheminées de nos fours sont ainsi équipées d'analyseurs qui mesurent en continu et en temps réel les émissions de gaz et de poussière issues de la cuisson.

En 2021, les résultats des mesures menées par Ciments du Maroc et un laboratoire externe sont conformes aux seuils réglementaires et aux standards du groupe HeidelbergCement au niveau mondial.

Conformément aux nouveaux cahiers des charges, et en préparation des évolutions réglementaires sur les seuils des émissions atmosphériques, nos usines ont lancé des campagnes de surveillance environnementale.

Activité matériaux

En 2021, l'activité granulats a été marquée par plusieurs réalisations emblématiques de la démarche de Ciments du Maroc en matière de protection de l'environnement de ses sites industriels.

Ces actions ont notamment porté sur :

- la gestion de l'eau et le reboisement ;
- l'évaluation de la conformité réglementaire des carrières d'Oued Souss et Benslimane ;
- le déploiement de campagnes de mesure du bruit, des vibrations et des poussières dans les carrières d'Oulad Abbou, Benslimane et Oued Souss ;
- l'analyse de la qualité de l'eau des puits implantés dans les carrières d'Oued Souss et Oulad Abbou dans le cadre du programme de suivi et de surveillance environnementale ;
- la réalisation de l'auto-évaluation environnementale des carrières de Benslimane, Oulad Abbou et Oued Souss ;



- la poursuite du remblayage des excavations dans le cadre du réaménagement des zones exploitées pour les carrières d'Oulad Abbou et Benslimane ;
- le reboisement dans la carrière de Benslimane d'une nouvelle zone exploitée dans le cadre du réaménagement du site ;
- l'installation de compteurs de mesure d'eau à la carrière d'Oued Souss, conformément au plan de gestion de l'eau mené par Ciments du Maroc.

Responsabilité sociétale et environnementale

Une approche concrète et durable

MOBILISÉE AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES

La RSE est au cœur de la stratégie de Ciments du Maroc, qui fait évoluer ses modèles pour proposer à toutes ses parties prenantes des solutions et actions à la fois responsables et durables.

Ciments du Maroc est engagé à créer de la valeur autrement. La société conçoit et développe des programmes adaptés, performants et innovants qui répondent aux enjeux du développement. Ils nous permettent de réduire les impacts négatifs sur l'environnement, de prendre en compte les attentes des parties prenantes et de participer au développement de notre pays. Les bonnes pratiques de chacun des métiers de Ciments du Maroc matérialisent cette approche au quotidien.

En 2021, la société a poursuivi et renforcé ses actions autour de trois axes majeurs en matière de RSE: la santé et l'éducation, l'architecture et les infrastructures, l'environnement, le climat et la biodiversité.

• Préserver la santé et promouvoir l'éducation

- Mise à niveau et aménagement d'écoles proches de nos sites de production via des travaux de peinture, la construction de nouvelles classes, leur équipement en matériel informatique et audiovisuel mais aussi la création d'espaces verts ;
- Distribution de paniers alimentaires auprès des populations riveraines durant le mois de Ramadan ;
- Accompagnement à la création et gestion de coopératives agricoles et artisanales en faveur de la population rurale riveraine dans la région Had Hrara ;
- Soutien au Centre de protection de l'enfance des filles d'Agadir en faveur de l'éducation et de la formation des jeunes en situation précaire ;
- Soutien à l'Association de l'école coranique Ida Oumanou afin d'améliorer les services aux étudiants et enseignants ;
- Soutien au club Jeunes sans frontières d'Anza à Agadir pour son action auprès des jeunes ;
- Distribution de fournitures scolaires à travers nos sites de production à l'occasion de la rentrée scolaire 2021 ;

- Soutien à la fondation Academia dont Ciments du Maroc est membre fondateur.

• Participer au développement d'infrastructures et de constructions

- Soutien financier et matériel au projet de construction du complexe coranique et culturel Al Houda à Agadir, un édifice de grande envergure ;
- Dons en ciment et matériaux pour la construction de routes, la réhabilitation de mosquées, la rénovation et l'aménagement d'écoles, les travaux de reconstruction de murs d'endiguement ou de clôtures de douars.

• Protéger l'environnement, le climat et la biodiversité

- Participation, depuis plus de 10 ans, au programme Plages propres de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, avec le parrainage de trois plages dans la région de Safi. En 2021, Ciments du Maroc a participé à l'aménagement de trois plages (Safi ville, Lalla Fatna et Kourram Daif) et poursuivi son programme d'information, de sensibilisation et d'éducation à la protection de l'environnement, à l'hygiène et à la sécurité à Safi ville.
- Lancement du concours Quarry Life Award, un programme initié par HeidelbergCement et organisé tous les trois ans en faveur de la biodiversité dans les carrières. Après une première participation en 2018, Ciments du Maroc a pris part à l'initiative pour la seconde fois en 2021 avec les sites de Safi et Aït Baha.
- Participation au programme Spring Alive initié par l'ONG Birdlife pour la sensibilisation des écoliers à proximité de notre site de production de Safi à la préservation des nids des oiseaux durant les périodes de migration.

Santé et sécurité

Employeur responsable et engagé

Nous mettons tout en œuvre pour offrir les meilleures conditions de travail à nos collaborateurs. Avec comme priorité absolue, la santé et la sécurité de chacun.

Ciments du Maroc place la sécurité au cœur de son ambition d'entreprise responsable. C'est autour de cette valeur fondamentale, partagée par l'ensemble de notre écosystème, et dans le respect des normes les plus strictes, également en matière de santé, que sont structurés les dispositifs opérationnels et les indicateurs de pilotage de nos activités. L'identification des risques et enjeux en matière de santé et de sécurité des personnes résulte d'un processus dynamique qui s'appuie sur le savoir-faire reconnu de l'entreprise.

Aussi, dans une démarche évolutive, Ciments du Maroc a amélioré tout au long de l'année 2021 ses performances en matière de santé et sécurité au travail, ainsi que celles de ses sous-traitants et transporteurs. Et cela afin de répondre à trois défis principaux:

- Accompagner les sous-traitants et transporteurs dans la mise en place de leur propre système de gestion de la sécurité et de maîtrise des activités opérationnelles ;
- Franchir un nouveau cap en passant du stade de la sensibilisation à celui de la formation ;
- Garantir et assurer la maturité globale de notre système.

UN LARGE ÉVENTAIL D' ACTIONS CIBLÉES MENÉES EN 2021

• Sécurité routière

- Intégration et installation de 606 unités dans notre plateforme GPS ;
- Accompagnement de trois transporteurs dans leur démarche de certification via le Silver Label. Le processus a porté sur la conformité technique des camions, la mise en place d'un système de gestion de la sécurité et l'amélioration des dépôts ;
- Formation de 357 conducteurs sur différents modules selon notre procédure de gestion des conducteurs: accueil sécurité, compétences réglementaires (inspection du camion, gestion des trajets), compétences professionnelles (suivi du comportement du conducteur, profil, éco-conduite), prévention de la fatigue et de l'épuisement (lunettes de simulation d'alcoolémie et fatigue) ;
- Réalisation de 886 inspections et contrôles techniques sur nos sites afin de s'assurer que les camions sont conformes à nos exigences de sécurité.

• Sous-traitants

- Équipement de la majorité de nos sites en salles de formation dédiées aux sous-traitants : AIT BAHA, SAFI et INDUSAHA ;
- Réalisation de 9104 heures de formation ;
- Suivi du respect de notre charte de sécurité: formations obligatoires, vêtements de travail, qualification des agents... ;
- Intégration de notre charte sécurité dans tous les appels d'offres et obligation de pré-qualification pour la validation technique des offres reçues ;
- Accompagnement de trois sous-traitants dans leur certification via le Silver Label: qualification des agents, respect de la charte sécurité, mise en conformité des ateliers, mise en place d'un système de management de la sécurité.

- Opérations

- Lancement sur l'ensemble de nos sites du processus de qualification assurant la maturité dans la gestion de notre système de sécurité ;
- Réalisation de 7203 heures de formation ;
- Développement de 5 guides résumant les directives et exigences de Ciments du Maroc en matière de santé et de sécurité : « Sécurité dans les carrières », « LOTOTO », « Espace confiné », « Travail en hauteur », « Sécurité dans le siège » ;
- Organisation de la Semaine de la sécurité sur le thème « Environnement sain et comportement sûr » avec quatre volets d'importance :
 - Sessions de formation pour 914 participants, soit un total de 4235 heures ;
 - Événements et ateliers avec remise des trophées de certification aux partenaires et création de groupes de travail en vue d'accélérer la mise en conformité avec les normes de Ciments du Maroc ;
 - Webinaires sur la santé au travail, la sécurité dans les carrières et l'éco-driving ;
 - Lancement d'un concours pour les meilleures idées et réalisations innovantes en matière de sécurité.
- Amélioration de nos résultats en matière de dialogue de sécurité (42685) et de déclarations des situations à risque (11065), traduisant le fort engagement de notre personnel à améliorer la sécurité sur le terrain.



Le chiffre à retenir:

EN 2021, CIMENTS DU MAROC A RÉALISÉ UN TOTAL DE 16307 HEURES DE FORMATION, CE QUI CONSTITUE UN RECORD HISTORIQUE.



03



COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE

Faits marquants

Un leadership renforcé et des fondamentaux solides .38

Analyse de l'activité

Des chiffres encourageants dans un contexte industriel prometteur .40

Résultats .42

Perspectives

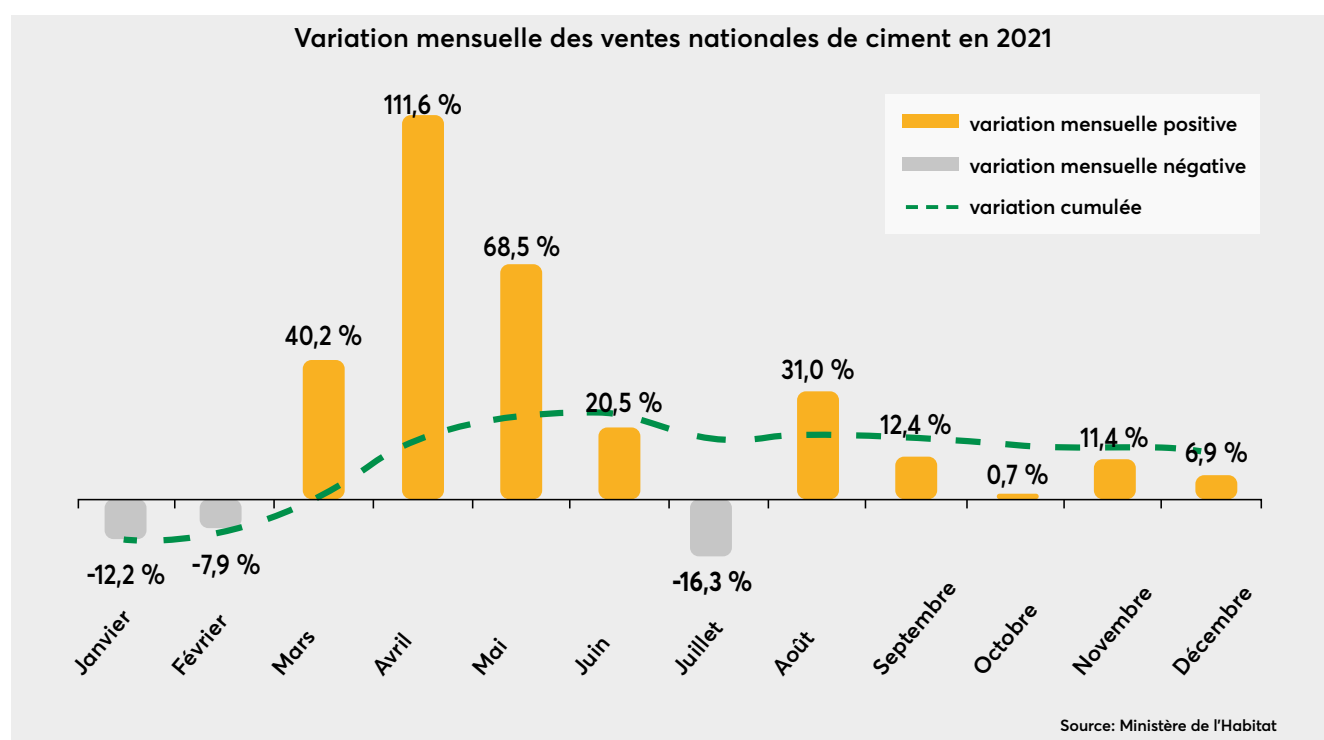
Une continuité de notre stratégie de croissance durable .43

Faits marquants

Un leadership renforcé et des fondamentaux solides

Dans un contexte Covid omniprésent, Ciments du Maroc maintient sa progression en 2021 et poursuit une croissance durable avec de belles perspectives.

Activité Ciment



- > Une année positive en raison du rattrapage post-crise sanitaire

Après avoir connu une baisse significative de près de -10 % en 2020, à 12,3 millions de tonnes, les ventes de ciment ont enregistré une reprise de +14,8 % en 2021, atteignant 13,97 millions de tonnes. Cette performance dépasse de +2,7 % les ventes de ciment de 2019, permettant d'effacer l'impact de la crise Covid.

La reprise de l'activité a été forte au cours du premier semestre 2021 avec une progression marquée des ventes, en comparaison avec un semestre 2020 frappé par les effets du confinement et des restrictions sanitaires. L'activité a également été soutenue au second semestre, portée par de bonnes récoltes agricoles dans le monde rural, comparé à la sécheresse de 2020 qui a largement impacté la demande en ciment.

- > Une faible dynamique dans le segment résidentiel

Au-delà de l'effet de la reprise post-crise sanitaire, le marché national du ciment subit la conjoncture difficile du secteur du résidentiel au Maroc, qui n'a pas renoué avec la forte dynamique des années 2000. L'activité de la construction résidentielle a certes connu une évolution positive en 2021, mais les réalisations ne sont pas à même d'enclencher une dynamique.

Activité Béton prêt à l'emploi

> Une position de leader consolidée dans un marché en reprise

Ciments du Maroc a poursuivi en 2021 sa progression dans un secteur qui connaît de nombreux changements avec, notamment, une détérioration des conditions du marché dans un contexte de sinistralité élevée et de manque de liquidités, la multiplication des acteurs avec l'émergence et le développement de grands opérateurs non-cimentiers, et l'accentuation de la pression continue sur les prix de ventes BPE dans un contexte concurrentiel de plus en plus agressif.

> Trois questions à M. Fayçal Diouri, Directeur de l'activité BPE

Comment s'est portée l'activité BPE de Ciments du Maroc en 2021, dans un contexte marqué par la baisse mondiale de l'activité bâtiment et travaux publics?

Effectivement, le secteur du BTP a été très fortement touché par la crise sanitaire. En 2021, les activités de construction ont continué à subir les retombées de cette crise, qui a particulièrement affecté le segment de l'immobilier résidentiel. Toutefois, la reprise de la consommation nationale du BPE s'est confirmée en 2021 avec une croissance de +24 %. En dépit de ce contexte général, l'activité BPE de Ciments du Maroc a surperformé son secteur enregistrant un rebond de ses ventes de +32 %.

Malgré une concurrence accrue, vous restez le numéro un du BPE. Quelles sont les raisons qui expliquent ce leadership?

Avec plus de trente ans de réalisations, Ciments du Maroc fait de la qualité, de l'écoute client et du professionnalisme des valeurs clés de son action. Nous confortons ainsi, année après année, notre position de leader historique du marché marocain du BPE avec

une large présence nationale axée sur les grands pôles urbains. Ciments du Maroc a, en outre, renforcé son leadership grâce à son empreinte sur les grands chantiers d'infrastructures du Royaume.

Nous nous positionnons comme un partenaire stratégique disposant d'une solide expertise technique et d'une expérience éprouvée et consolidée sur les projets d'envergure.

Les extensions des infrastructures urbaines, comme à Casablanca, Tanger ou Rabat, ou dans les provinces du Sud impactent-elles positivement votre activité?

Tout à fait, et là encore, en raison de notre statut de partenaire de référence des infrastructures urbaines pour une mobilité durable et un meilleur paysage urbain. De même, Ciments du Maroc accompagne l'important programme de renforcement et de modernisation des infrastructures et équipements portuaires et autoroutiers du Royaume de Tanger à Lâayoune, en passant par l'axe atlantique de Rabat-Casablanca-El Jadida. Enfin, nous participons activement à l'accélération du développement industriel et à l'intégration logistique du pays, avec l'accompagnement de plusieurs projets d'unités industrielles de pointe et de plateformes logistiques avant-gardistes.

Activité Granulats

> Une année de reprise favorable

L'année 2021 a été marquée principalement par la reprise des activités de la carrière de granulats d'Ait Baha dans la région Souss-Massa, confirmant la position de Ciments du Maroc en tant qu'opérateur de référence sur le marché national des granulats.

Analyse de l'activité

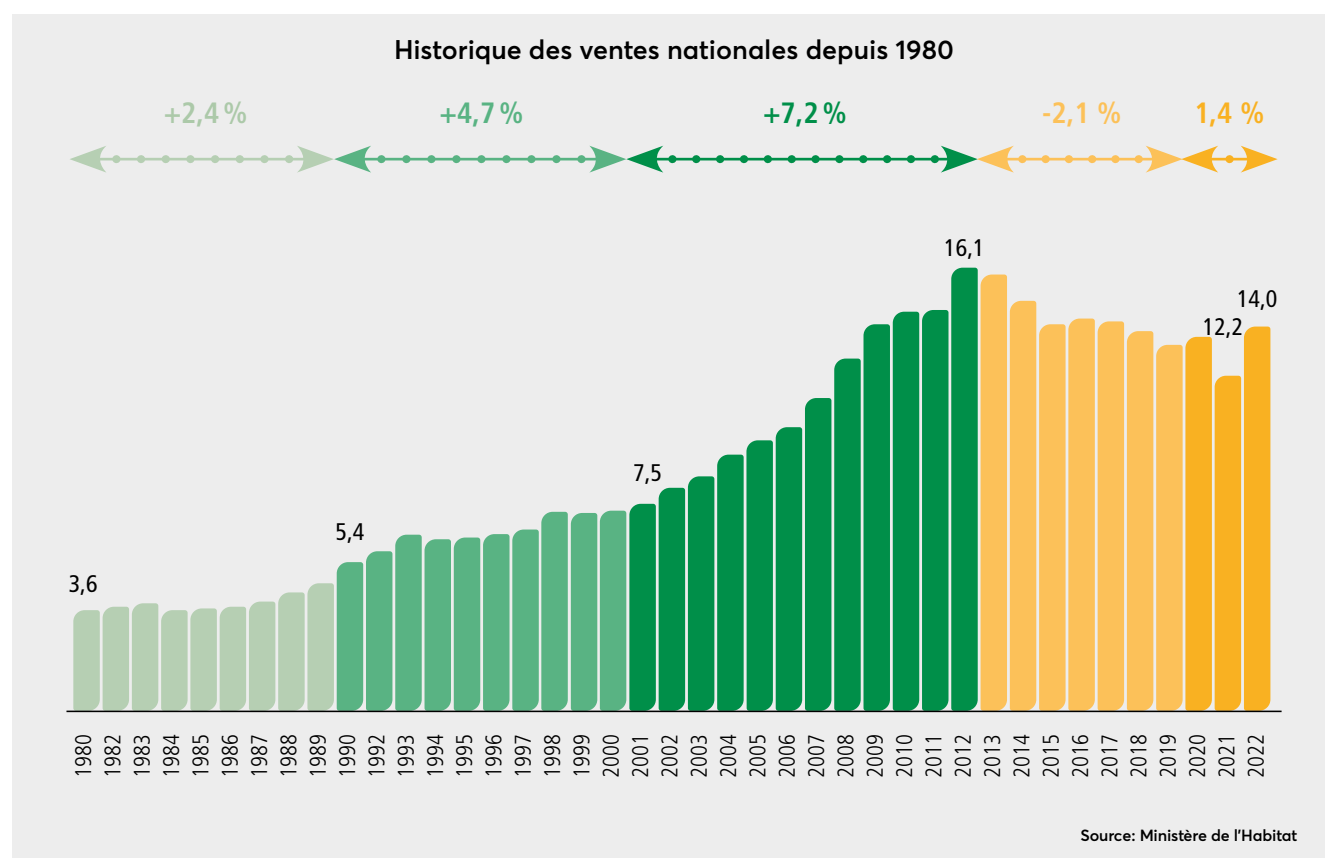
Des chiffres encourageants dans un contexte industriel prometteur

Le marché national a entamé en 2021 une entrée dans un cycle haussier.

Activité Ciment

> Vers une amorce de retour à la croissance

L'année 2021 s'est soldée par une hausse de +14,8 % qui a effacé la contre-performance de -9,7 % enregistrée en 2020. En termes de volumes, les ventes nationales de ciment ont représenté 13,97 millions de tonnes, soit 1,8 million de tonnes de plus par rapport à 2020.



Néanmoins, il est encore trop tôt pour conclure à une sortie du marché national du cycle baissier enregistrée entre 2012 et 2019, avec un taux de croissance annuel moyen qui était de -2,1 % durant la période. L'impact exceptionnel de la Covid-19 empêche à l'heure actuelle une lecture certaine des chiffres encourageants enregistrés depuis 2019, avec une progression moyenne par année de +1,4 %.

Activité Béton prêt à l'emploi

> Une consommation nationale relancée

La consommation de BPE a enregistré en 2021 une progression de +24 %. Son taux de pénétration s'est amélioré pour se situer à plus de 17 % l'an passé. L'année a notamment été marquée par l'entrée de nouveaux opérateurs et par une forte pression sur les prix de vente. La part de marché des opérateurs non-cimentiers est estimée à plus de 60 %.

Les ventes BPE réseau de Ciments du Maroc ont enregistré une nette progression de +32 % par rapport à 2020, dans un contexte marqué par l'impact prolongé de la pandémie et la concurrence accrue que connaît le secteur.

Ciments du Maroc préserve cependant sa position de leader du marché national du BPE avec une présence sur les principaux chantiers d'infrastructures au Maroc, et cela grâce à son dispositif, sa démarche qualité et sa politique d'innovation et de développement de produits. Ce dispositif industriel se compose à fin 2021 de 21 centrales BPE.

Activité Granulats

> Des ventes en hausse

L'année 2021 s'est soldée par une reprise globale des ventes de granulats de l'ordre de +13 % sur le plan national, une augmentation atténuée par l'impact de la crise sanitaire et les conséquences de la sécheresse. Ciments du Maroc a confirmé son leadership en enregistrant durant la période une progression nettement supérieure avec des ventes en hausse de +46 % par rapport à 2020.



Résultats 2021

Malgré le contexte Covid, la société a enregistré en 2021 des performances positives dans un marché du ciment en progression.

Comptes consolidés* (en MMAD)

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 | Variation |
|---------------------------------|------------|------------|----------------|
| Chiffre d'affaires opérationnel | 4128 | 3688 | +11,9 % |
| Excédent brut d'exploitation | 1833 | 1752 | +4,6 % |
| Résultat d'exploitation | 1620 | 1349 | +20,1 % |
| Résultat net | 1216 | 716 | +69,8 % |
| Capacité d'autofinancement | 1423 | 1358 | +4,8 % |

*Les comptes consolidés de Ciments du Maroc sont établis conformément aux normes marocaines.

Les volumes de ventes des activités de Ciments du Maroc ont enregistré une progression significative dans un marché du ciment en progression de +14,8 % (source : ministère de l'Habitat) en comparaison avec l'exercice 2020, qui a subi le contrecoup de la pandémie de Covid-19. Le chiffre d'affaires opérationnel s'est établi à 4128 MMAD, en hausse de +11,9 % par rapport à 2020. Impacté par la hausse des facteurs de coûts, notamment du coke de pétrole, fondamental à la production de ciment, l'excédent brut d'exploitation (EBE) a progressé de +4,6 % sur la même période.

Afin de minimiser l'érosion des marges d'exploitation, en raison de la hausse du coût des combustibles fossiles, et en ligne avec son programme de réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂), Ciments du Maroc a poursuivi son programme d'augmentation de l'utilisation de combustibles alternatifs. La société a signé en juin 2021 une convention

avec les autorités de la région d'Agadir pour la création d'un centre de traitement des déchets, qui seront valorisés dans son usine d'Aït Baha. Cette initiative complète l'ensemble des mesures mises en œuvre dans le cadre de notre engagement en matière de développement durable.

Le résultat net 2021, également impacté par une revalorisation des actifs financiers, est ressorti, quant à lui, en hausse de +69,8 %, et de +12,5 % en comparaison avec 2019. Sans le contexte exceptionnel de 2020 (dépréciation des actifs, contribution au fonds spécial pour la gestion de la pandémie, etc.) et 2021, la progression du résultat net de Ciments du Maroc serait ressortie à +222 MMAD, soit une hausse de +23 %, en comparaison avec l'exercice précédent. La capacité d'autofinancement de la société a enregistré une augmentation de +4,8 % et s'est établie à 1423 MMAD.

Comptes sociaux (en MMAD)

| | 31/12/2021 | 31/12/2020 | Variation |
|---------------------------------|------------|------------|----------------|
| Chiffre d'affaires opérationnel | 3633 | 3328 | +9,2 % |
| Excédent brut d'exploitation | 1585 | 1553 | +20,6 % |
| Résultat d'exploitation | 1393 | 1204 | +15,7 % |
| Résultat net | 1209 | 720 | +67,9 % |
| Capacité d'autofinancement | 1320 | 1265 | +4,3 % |

Perspectives

Une continuité de notre stratégie de croissance durable

L'année 2022 présente les signes d'une reprise durable dans un contexte favorable pour Ciments du Maroc.

Activité Ciment

Les perspectives pour 2022 sont étroitement corrélées à la reprise normale de l'activité économique et à la fin des restrictions sanitaires. Le marché national du ciment reste tributaire d'une reprise robuste, dans le cadre d'un plan de relance du secteur immobilier dont la faible reprise pourra continuer de peser sur la demande nationale en ciment.

Il convient, cependant, de noter que les fondamentaux économiques du secteur cimentier sont solides, avec une forte demande latente en raison d'un déficit en logements encore non résorbé, ainsi que des besoins en infrastructures structurantes inscrits dans la stratégie gouvernementale visant à accélérer le développement économique et répondre au défi du changement climatique.

Activité béton prêt à l'emploi

La poursuite de la reprise du marché BPE est attendue pour 2022 en raison, entre autres, du programme d'investissement de modernisation des ports et des autoroutes, des programmes d'infrastructures urbaines du Grand Casablanca, de Rabat-Salé et d'Agadir, des plans ambitieux de développement intégrés des pôles urbains des grandes villes.



Dans ce cadre, Ciments du Maroc dispose de tous les atouts pour consolider sa position et renforcer son dispositif, notamment via l'installation de nouvelles centrales à béton.

Activité Granulats

Porté par un plan ambitieux destiné à consolider le poids de cette activité stratégique, Ciments du Maroc a déployé un programme de développement et d'extension de ses principales carrières de granulats à Benslimane et Ouled Abbou, tout en procédant à la remise en activité de la carrière d'Ait Baha.



ÉTATS FINANCIERS

| | |
|---|------|
| Rapport de gestion Du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale | |
| Ordinaire Annuelle | .46 |
| Comptes sociaux | .56 |
| Assemblée Générale Ordinaire Texte des résolutions | .78 |
| Comptes consolidés | .80 |
| Rapport Général et Spécial des CAC | .101 |

Rapport de gestion

Du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021

I. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

L'exercice clos au 31 décembre 2021 a été marqué par les événements suivants que nous vous rapportons :

En forte croissance par rapport à un exercice 2020 impacté par la pandémie de la Covid-19, le marché du ciment ressort en progression par rapport à l'exercice précédent de +14,8 % (Source : APC hors Cemos, Centrale Gypse, Dakhla Aménagement). En comparaison avec 2019, le marché national ressort en hausse de 2,6 %, marquant ainsi un retour à la normale.

La consommation de ciment reste principalement liée à l'immobilier résidentiel (70 % des volumes Source : HCP) qui a connu une activité soutenue tout au long de l'exercice 2021.

La consommation nationale de ciment pour l'année 2021 s'est établie à 13 975 kt (source : APC).

Les ventes annuelles en volume consolidé de Ciments du Maroc ont quant à elles présenté une progression de +12,6 %, avec une dynamique marquée dans la région Sud, dans laquelle notre dispositif avait été renforcé en 2020 suite à l'acquisition de Cimsud.

Les ventes nationales au niveau du marché béton ont été caractérisées par une progression de 25 % (Source interne : Ciments du Maroc) suite à la reprise d'activité observée dans le secteur du BTP et des projets d'infrastructure. En conséquence, les volumes vendus de notre activité béton se sont améliorés de 32,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes de l'activité granulats ont enregistré une forte progression de +45,9 % : les volumes vendus sont passés de 1445 KT à 2108 KT (Source interne : Ciments du Maroc) en lien avec la reprise générale du secteur de la construction.

La société Ciments du Maroc a, par ailleurs, investi 223 MMAD au titre de l'exercice 2021.

La construction du centre de broyage de clinker à Nador s'est poursuivie sur l'exercice conformément au calendrier initial. La mise en service de ce site, qui permettra à Ciments du Maroc de renforcer sa présence nationale à travers l'élargissement de son dispositif sur la région Nord est confirmée pour l'été 2022.

Les autres investissements sont affectés à des projets de remplacements, d'amélioration continue et de mise en conformité légale.

Enfin, les participations non stratégiques dans les sociétés Cinor en Mauritanie et Maestro ont été cédées en cours d'exercice.

II. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AU COURS DE L'EXERCICE ET ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans un marché local toujours plus concurrentiel, la société a dû faire face à une hausse significative de ses facteurs de coûts, et notamment celle des combustibles fossiles, nécessaires à la bonne marche de ses usines. Ainsi, et du fait de tensions sur le marché international, tant au niveau des sites de production qu'au niveau du transport maritime, le prix du coke de pétrole a doublé par rapport à 2020, impactant fortement les coûts de production à la hausse.

Afin de minimiser cet effet sur son compte de résultat, la société a activement poursuivi son programme de réduction des émissions de dioxyde de carbone, par l'utilisation accrue de combustibles alternatifs.

Compte tenu des prévisions de Bank Al Maghrib de croissance du PIB pour l'année 2022 ainsi que l'évolution des principaux indicateurs clés liés à l'activité ciment et construction, la consommation nationale de ciment devrait ressortir en hausse en 2022, sans toutefois atteindre la progression observée en 2021.

La hausse du coût des matières, amplifiée par les effets de la guerre en Ukraine, devrait perdurer sur 2022, sans toutefois remettre fondamentalement en cause le niveau de résultat historique de la société.

III. FILIALES ET PARTICIPATIONS

| TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION | | | | | Exercice clos le 31 décembre 2021 | | | | |
|--|---------------------------------------|-----------------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|--|----------------------|-------------------|---|
| Raison sociale de la société émettrice | Secteur d'activité 1 | Capital social 2 | Participation au capital % 3 | Prix d'acquisition global 4 | Valeur comptable nette 5 | Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice | | | Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice 9 |
| | | | | | | Date de clôture 6 | Situation nette 7 | Résultat net 8 | |
| INDUSAHA | Matériaux de construction | 121 680 000,00 | 91,0 % | 400 677 384,69 | 400 677 384,69 | 31/12/2021 | 924 917 112,09 | 224 468 198,48 | 201 471 300,00 |
| CINOR (1) | Matériaux de construction | 222 500 000,00 | 15,0 % | 0,00 | 0,00 | 31/12/2021 | 0,00 | 0,00 | 1 665 924,78 |
| BANQUE POPULAIRE | Banque | | | 145 000,00 | 145 000,00 | 31/12/2021 | | | 9 350,00 |
| SUEZ CEMENT COMPANY (2) | Matériaux de construction | 909 282 535,00 | 11,7 % | 1 600 834 979,09 | 94 131 937,75 | 31/12/2020 | 1 605 895 282,47 | -436 205 640,03 | 0,00 |
| AFRICIM | Gestion des valeurs mobilières | 20 000 000,00 | 100% | 19 999 600,00 | 15 674 450,19 | 31/12/2021 | 15 791 445,23 | 116 995,04 | 0,00 |
| MAESTRO DRYMIX | Matériaux de construction | 8 800 000,00 | 50 % | 0,00 | 0,00 | 31/12/2021 | 0,00 | | 0,00 |
| BETOSAHA | Matériaux de construction | 10 000 000,00 | 51 % | 5 099 900,00 | 5 099 900,00 | 31/12/2021 | 12 015 674,07 | 2 615 630,84 | 0,00 |
| ATLANTIC CIMENT | Matériaux de construction | 22 000 000,00 | 100 % | 301 572 440,58 | 301 572 440,58 | 31/12/2021 | 21 618 089,36 | -135 806,68 | |
| TOTAL | | | | 2 328 329 404,36 | 817 301 213,21 | | | | 203 146 574,78 |

(1) Le capital social de la société Cinor est exprimé en Ouguiya Mauritanienne.

(2) Le capital social de la société Suez Cement Compagnie est exprimé en Livre Egyptienne.

IV. SITUATION DE L'ACTIVITÉ DES FILIALES

> Indusaha

Participation 92 % Ciments du Maroc

| (K MAD) | YTD 2021 | YTD 2020 | Variation en valeur | Variation en % |
|---------------------|----------|----------|---------------------|----------------|
| Chiffres d'affaires | 691 651 | 512 250 | 179 401 | 35 % |
| Résultat net | 224 468 | 138 397 | 86 071 | 62 % |

L'exercice clos au 31 décembre 2021 de la société Indusaha notamment a été marqué par une croissance soutenue dans la région ayant généré une hausse marquée de nos volumes de ventes.

> Betosaha

Filiale détenue à 51 % par Ciments du Maroc

Il s'agit de la filiale constituée en décembre 2019 ayant pour objet la fourniture de béton prêt à l'emploi pour le nouveau port phosphatier de Laâyoune.

> Atlantique Ciment

Filiale détenue à 100 % par Ciments du Maroc

Cette filiale permet le renforcement du positionnement de Ciments du Maroc sur le marché national.

Rapport de gestion

Du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021

V. ANALYSE DES COMPTES

Nous allons maintenant vous présenter en détails les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation.

1. Comptes sociaux

1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de CIMAR à fin décembre 2021 s'établit à 3 641 MMAD, ce qui représente une hausse de 306 MMAD soit 9 % par rapport à l'année antérieure. Cette hausse est principalement expliquée par la hausse des volumes vendus 199 KT soit 7,4 %.

Le volet export de clinker a diminué de -19 % alors que les ventes de clinker local ont baissé de 65,8 %.

Les activités béton et granulats ont, quant à elles, connu une reprise d'activité suite à la hausse des volumes vendus de respectivement 166 km³ et 663 KT et donc ont impacté positivement le Chiffre d'affaires par rapport à 2020.

1.2 Valeur ajoutée

La valeur ajoutée présente une amélioration de 3 % en ligne avec la hausse de l'activité entre les deux périodes.

1.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation présente une hausse de 16 % par rapport à l'année précédente.

1.4 Résultat financier

Le résultat financier enregistre une hausse de 277 MMAD, expliquée essentiellement par la reprise en 2021 de la dépréciation sur les titres Suez Cement pour 40 MMAD contre une dépréciation à fin 2020 de 161 MMAD, combinée avec la hausse des dividendes Indusaha entre les deux périodes de 40 MMAD.

1.5 Résultat net

En conséquence, le résultat net de l'activité ressort à 1209 MMAD.

2. Comptes consolidés

| Consolidé Maroc (M MAD) | YTD 2021 | YTD 2020 | Variation en valeur | Variation en % |
|----------------------------|----------|----------|---------------------|----------------|
| Chiffre d'affaires | 4146 | 3701 | 445 | 12 % |
| Résultat net | 1197 | 709 | 488 | 69 % |

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de Ciments du Maroc à fin décembre 2021 s'établit à 4146 MMAD, ce qui représente une augmentation de 12 % par rapport à l'année antérieure. Cette évolution est principalement expliquée par la hausse des ventes chez les filiales Ciments du Maroc et Indusaha.

2.2 Valeur ajoutée

La valeur ajoutée ressort en évolution de 5 % par rapport à l'année précédente.

2.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation présente une évolution de 20 % par rapport à l'année précédente.

2.4 Résultat financier

Le résultat financier enregistre une hausse de 212 MMAD expliquée principalement par la reprise sur dépréciation des titres Suez Cement à fin décembre 2021 pour 40 MMAD contre une dépréciation à fin décembre 2020 pour 161 MMAD.

2.5 Résultat net

Le résultat net de l'activité ressort à 1197 MMAD enregistrant une hausse de 69 %.

VI. PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation est composé des sociétés dont le détail figure dans les comptes consolidés qui vous sont présentés.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés qui vous sont présentés.

VII. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de résultat ci-après de l'exercice clos au 31 décembre 2021 :

| | |
|--|----------------------------|
| Bénéfice net comptable : | 1209 155 133,65 MAD |
| Augmenté du report bénéficiaire antérieur : | 406 907 545,27 MAD |
| Soit un bénéfice distribuable de : | 1616 062 678,92 MAD |
| Dividende aux actionnaires (soit 95 dirhams par action) | 1371 420 380,00 MAD |
| Au compte report à nouveau : | 244 642 298,92 MAD |

Rapport de gestion

Du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021

VIII. DÉCOMPOSITION PAR ÉCHÉANCE DU SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS AU 31 DECEMBRE 2021

En application des dispositions de la loi n° 32-10 relative aux délais de paiements, nous vous présentons ci-après le tableau de décomposition des dettes fournisseurs en milliers de dirhams par échéances au 31 décembre 2021:

| K MAD | Dettes Fournisseurs à la clôture | | | | | |
|-------|----------------------------------|--|--|--|--|--|
| | Dettes Fournisseurs à la clôture | Montant dettes Fournisseurs non échues | Montant dettes Fournisseurs échues <30 jours | Montant dettes Fournisseurs échues 31 jours<x<60 jours | Montant dettes Fournisseurs échues 61 jours<x<90 jours | Montant dettes Fournisseurs échues >90 jours |
| 2020 | -673 441,83 | -540 064,00 | -28 966,51 | -15 241,72 | -9 004,88 | -80 164,72 |
| 2021 | -701 228,52 | -565 601,53 | -30 377,99 | -12 766,95 | -11 479,33 | -81 002,71 |

IX. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 56 DE LA LOI

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article 56 de la Loi et figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

Nous vous rappelons, par ailleurs, les conventions visées à l'article susmentionné conclues antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice écoulé.

Vos Commissaires aux Comptes ont été informés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

X. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous informons que les mandats des Commissaires aux comptes MAZARS et PWC Maroc n'expireront qu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

XI. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nous vous informons que les mandats des administrateurs ci-après arrivent à expiration et vous proposons de les renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2024 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023 :

- M. Mohamed CHAÏBI
- M. Abdellatif ZAGHNOUN
- Mme Amina FIGUIGUI
- M. Ahmed NAKKOUCH
- CIMENTS FRANÇAIS

XII. RATIFICATION DE LA NOMINATION DE PROCIMAR EN TANT QU'ADMINISTRATEUR

Nous vous informons que le Conseil d'administration du 22 mars 2022 a pris acte de la fusion par absorption de la société COCIMAR par la société CIMENTS FRANÇAIS ayant entraîné la cessation des fonctions de COCIMAR en tant qu'administrateur.

Par conséquent, le Conseil d'administration du 22 mars 2022 a décidé de coopter la société PROCIMAR représentée par M. Puppò Gennaro en qualité d'administrateur en remplacement de la société COCIMAR et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022. Nous vous demandons de bien vouloir ratifier la nomination de ce nouvel administrateur, et ce conformément aux dispositions de l'article 49 de la Loi.

XIII. LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEILS DE SURVEILLANCE AINSI QUE LEURS EMPLOIS OU FONCTIONS PRINCIPAUX

Conformément aux dispositions de l'article 142 de la Loi, nous vous prions de trouver ci-après la liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration ou conseils de surveillance ainsi que leurs fonctions ou emplois principaux.

XIII. JETONS DE PRÉSENCE

Nous vous proposons de fixer le montant global des jetons de présence à la somme de 2 060 000 MAD bruts à répartir entre les administrateurs sur décision du Conseil d'administration.

Vos Commissaires aux Comptes relatent dans leur rapport général leur opinion sur les comptes sociaux et consolidés au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Casablanca, le 22 mars 2022.

Le Président du Conseil d'administration

Rapport de gestion

Du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES CONSEILS D'ADMINISTRATION OU CONSEILS DE SURVEILLANCE

| Identité de l'Administrateur | Mandat occupé dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance |
|------------------------------|---|
| M. Mohamed CHAÏBI | <ul style="list-style-type: none">• Procimar: Président du Conseil d'administration• Indusaha: Président du Conseil• Suez Cement Company SAE: Représentant permanent de l'administrateur personne morale Ciments du Maroc• La Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus: membre du Conseil d'administration• L'Observatoire de la Palmeraie de Marrakech: Président• APD: Administrateur |
| M. Matteo ROZZANIGO | <ul style="list-style-type: none">• Indusaha: Directeur Général non Administrateur• Procimar: Représentant permanent de Ciments Français personne morale administrateur au Conseil de Procimar• Betosaha: Administrateur• Maestro Drymix: Administrateur Président du Conseil et Représentant permanent de Ciments du Maroc personne morale administrateur au Conseil de Maestro Drymix• Asment de Temara: Représentant permanent de Ciments Français personne morale administrateur au Conseil d'Asment de Temara• Atlantic Ciment: Président Directeur Général |
| M. Hakan GÜRDAL | <ul style="list-style-type: none">• HeidelbergCement AG: Administrateur• Akçansa Çimento Sanayi ve Ticaret A.S., Turkey: Vice-Président• CEMZA (PTY) LTD, South Africa: Administrateur• Austral Cimentos Sofala SA, Mozambique: Administrateur• CimBurkina S.A., Burkina Faso: Président du Conseil• Ciments du Togo SA, Togo: Administrateur• Ghacem Ltd., Ghana: Président du Conseil• Hanson Israel Limited, Israel: Administrateur• HC Trading FZE, Dubai: Administrateur• Helwan Cement Company, Egypt: Président du Conseil• La Cimenterie de Lukala S.A.R.L., Democratic Republic of the Congo: Administrateur• La Societe GRANUTOGO SA, Togo: Président du Conseil• Scancem Holding AS, Norway: Président du Conseil• Scancem International DA, Norway: Président du Conseil• Scantogo Mines SA, Togo: Président du Conseil• Suez Cement Company S.A.E., Egypt: Administrateur• Tourah Portland Cement Company, Egypt: Administrateur• TPCPLC Tanzania Portland Cement Public Limited Company, Tanzania: Président du Conseil• Vassiliko Cement Works SA, Cyprus: Administrateurs |

| | |
|-----------------------------------|--|
| <p>M. Abdellatif ZAGHNOUN</p> | <ul style="list-style-type: none"> •CIH: Administrateur •BMCE: Administrateur •BARID AL MAGHRIB: Administrateur •AL BARID BANK: représentant permanent de CDG en tant que membre du Conseil de surveillance •Société Centrale de Réassurance: Président du Conseil d'administration •CFCA: Administrateur •CDG Capital: Président du Conseil d'administration •Fipar Holding: Président du Conseil d'administration •CDG INVEST: Président du Conseil d'administration •ORANGE: Adminsitrateur •TMPA: représentant permanent de CDG en tant qu'administrateur •Fonds marocain de Placement: Adminsitrateur •MADAEF: Président du Conseil d'adminsitracion •Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs: Vice-Président du Conseil d'adminstration •Université Internationale de Rabat: Président du Conseil d'administration •Foncière Chellah: Président du Conseil d'administration •FONDATION CDG: Président du Conseil d'administration •FONDATION AHLY: Président du Conseil d'administration •Institut Marocain des Administrateurs: Président du Conseil d'administration •Société d'Aménagement Ryad: Président du Conseil d'administration •TMSA: membre du Conseil de surveillance •CDG Développement: Président du Conseil d'administration •NOVEC: Président du Conseil d'administration •MEDZ: Président du Conseil de surveillance •CGI: Président du Conseil d'administration •SONADAC: Vice-Président du Conseil d'administration •AUDA: Président du Conseil d'administration •Société d'Aménagement de Zenata: Président du Conseil d'administration •PATRILOG: Président du Conseil d'administration •Société de Développement de Saidia: Président du Conseil d'administration •Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout: Président du Conseil d'administration •Oued Chbika Developpement: Administrateur |
|-----------------------------------|--|

Rapport de gestion

Du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021

| | |
|--|--|
| CIMENTS FRANCAIS | <ul style="list-style-type: none">•Asment de Temara : Administrateur•Cimar: Administrateur•Procimar: Administrateur•Suez Cement: Administrateur |
| COCIMAR | N/A |
| COFIPAR | <ul style="list-style-type: none">•Gacem: Administrateur•Procimar: Administrateur |
| MENAF (représentant permanent de l'administrateur personne morale COFIPAR jusqu'au 20 septembre 2021) | <ul style="list-style-type: none">•Gacem: Administrateur•Suez Cement: Administrateur |
| FIPAR HOLDING | <ul style="list-style-type: none">•Medi Telecom : Administrateur personne morale•AFMA: Administrateur personne morale•SCE Chemicals : Administrateur personne morale•Jorf Fertilizers company V: Administrateur personne morale•Tanger Med Port Authority : Administrateur personne morale•TM2 : Administrateur personne morale•Crown Packaging Maroc : Administrateur personne morale•Afriquia SMDC : Administrateur personne morale |
| CIMR | <ul style="list-style-type: none">•AFMA: Administrateur•AL MADA HOLDING: Administrateur•A6 IMMOBILIER: Administrateur•BANQUE CENTRALE POPULAIRE: Administrateur•BRASSERIES DU MAROC: Administrateur•CFG BANK: Administrateur•EQDOM: Administrateur•LAFARGE HOLCIM MAROC: Administrateur•RISMA: Administrateur•SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA: Administrateur•SOMED: Administrateur•SONASID: Administrateur•LESIEUR CRISTAL: Administrateur•JORF FERTILIZERS COMPANY V: Administrateur•IMC: Administrateur•Tanger Med Zone: Administrateur•Ramical: Administrateur•AKWA AFRICA: Administrateur•IMMORENTE: Administrateur•Am Invest Morocco: Administrateur |

| | |
|--|--|
| <p>ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT</p> | <ul style="list-style-type: none"> •Maroc Telecom : Adminsitrateur •Rebab Company : Administrateur |
| <p>Mme Amina FIGUIGUI (Administrateur indépendant)</p> | <ul style="list-style-type: none"> •Marcolear : Administrateur indépendant - président du comité d'audit •Eqdom : Administrateur indépendant – président du comité d'audit et des risques •Dsiway : Administrateur indépendant – président du comité d'audit •ISCAE : Administrateur désigné par arrêté du Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique •INRH : Administrateur représentant l'ONP |
| <p>M. Ahmed NAKKOUCHE (Administrateur indépendant)</p> | <ul style="list-style-type: none"> •Green of Africa Investment : PDG •Green of Africa Développement : Président •Association R&D : Président •APD : Administrateur |

Comptes sociaux

au 31 décembre 2021

Bilan actif

BILAN ACTIF (Modèle normal)

| ACTIF | Au 31 décembre 2021 | | | Au 31 décembre 2020 |
|--|--------------------------|------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | Brut | Amortissements et provisions | Net | Net |
| IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A) | 99 851 154,67 | 82 210 687,81 | 17 640 466,86 | 17 686 409,25 |
| • Frais préliminaires | 5 989 219,00 | 5 989 219,00 | 0,00 | 0,00 |
| • Charges à répartir sur plusieurs exercices | 93 861 935,67 | 76 221 468,81 | 17 640 466,86 | 17 686 409,25 |
| • Primes de remboursement des obligations | | | | |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B) | 364 201 010,54 | 45 092 415,40 | 319 108 595,14 | 319 312 716,03 |
| • Immobilisation en recherche et développement | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| • Brevets, marques, droits et valeurs similaires | 45 837 375,08 | 45 092 415,40 | 744 959,68 | 949 080,57 |
| • Fonds commercial | 318 363 635,46 | | 318 363 635,46 | 318 363 635,46 |
| • Autres immobilisations incorporelles | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C) | 7 775 869 508,29 | 6 391 018 256,98 | 1 384 851 251,31 | 1 356 519 857,31 |
| • Terrains | 192 458 554,80 | | 192 458 554,80 | 192 458 554,80 |
| • Constructions | 1 548 973 427,68 | 1 104 199 889,27 | 444 773 538,41 | 499 757 010,16 |
| • Installations techniques, matériel et outillage | 5 568 007 020,03 | 5 141 322 901,23 | 426 684 118,80 | 499 964 867,78 |
| • Matériel de transport | 65 544 600,07 | 64 529 188,74 | 1 015 411,33 | 416 810,16 |
| • Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers | 90 738 795,58 | 80 966 277,74 | 9 772 517,84 | 10 155 828,63 |
| • Autres immobilisations corporelles | | | 0,00 | 0,00 |
| • Immobilisations corporelles en cours | 310 147 110,13 | | 310 147 110,13 | 153 766 785,78 |
| IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D) | 2 359 288 224,41 | 1 512 593 313,54 | 846 694 910,87 | 825 630 575,96 |
| • Prêts immobilisés | 8 325 568,00 | 1 270 172,39 | 7 055 395,61 | 8 670 891,44 |
| • Autres créances financières | 22 633 252,05 | 294 950,00 | 22 338 302,05 | 22 338 302,05 |
| • Titres de participation | 2 328 329 404,36 | 1 511 028 191,15 | 817 301 213,21 | 794 621 382,47 |
| • Autres titres immobilisés | | | | |
| ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E) | 0,00 | | 0,00 | 0,00 |
| • Diminution des créances immobilisées | | | | |
| • Augmentation des dettes financières | 0,00 | | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL I (A + B + C + D + E) | 10 599 209 897,91 | 8 030 914 673,73 | 2 568 295 224,18 | 2 519 149 558,55 |
| STOCKS (F) | 532 592 956,36 | 95 561 473,36 | 437 031 483,00 | 416 087 120,03 |
| • Marchandises | 265 483,24 | | 265 483,24 | 271 895,72 |
| • Matières et fournitures consommables | 384 598 945,39 | 88 597 245,36 | 296 001 700,03 | 260 139 366,66 |
| • Produits en cours | | | | |
| • Produits intermédiaires et produits résiduels | 117 380 712,29 | | 117 380 712,29 | 120 732 845,98 |
| • Produits finis | 30 347 815,44 | 6 964 228,00 | 23 383 587,44 | 34 943 011,67 |
| CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G) | 897 987 918,80 | 89 214 837,32 | 808 773 081,48 | 972 697 455,49 |
| • Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes | 5 673 478,27 | 903 438,82 | 4 770 039,45 | 2 424 107,89 |
| • Clients et comptes rattachés | 828 415 794,94 | 74 666 147,40 | 753 749 647,54 | 641 743 835,22 |
| • Personnel | 2 426 219,80 | 619 384,37 | 1 806 835,43 | 1 899 656,63 |
| • État | 28 723 581,69 | | 28 723 581,69 | 121 280 352,71 |
| • Comptes d'associés | 1 858 214,85 | | 1 858 214,85 | 30 655,43 |
| • Autres débiteurs | 30 431 584,43 | 13 025 866,73 | 17 405 717,70 | 204 540 347,21 |
| • Comptes de régularisation Actif | 459 044,82 | | 459 044,82 | 778 500,40 |
| TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H) | 1 102 405 109,26 | | 1 102 405 109,26 | 1 118 899 503,90 |
| ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I) (éléments circulants) | 1 901 014,47 | | 1 901 014,47 | 8 178 085,96 |
| TOTAL II (F + G + H + I) | 2 534 886 998,89 | 184 776 310,68 | 2 350 110 688,21 | 2 515 862 165,38 |
| TRÉSORERIE-ACTIF | | | | |
| • Chèques et valeurs à encaisser | -526 564,00 | | -526 564,00 | 4 450 264,00 |
| • Banques, Trésorerie Générale, Chèques postaux | 75 430 054,62 | 4 238 253,75 | 71 191 800,87 | 29 271 292,82 |
| • Caisse, Régies d'avances et accreditifs | 258 084,34 | | 258 084,34 | 185 817,59 |
| TOTAL III | 75 161 574,96 | 4 238 253,75 | 70 923 321,21 | 33 907 374,41 |
| TOTAL GÉNÉRAL I + II + III | 13 209 258 471,76 | 8 219 929 238,16 | 4 989 329 233,60 | 5 068 919 098,34 |

Bilan passif

BILAN PASSIF (Modèle normal)

| PASSIF | | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|--|--|-------------------------|-------------------------|
| FINANCEMENT PERMANENT | CAPITAUX PROPRES | | |
| | • Capital social ou personnel ⁽¹⁾ | 1 443 600 400,00 | 1 443 600 400,00 |
| | • Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé, capital appelé/dont versé | | |
| | • Primes d'émission, de fusion, d'apport | 201 299 210,47 | 201 299 210,47 |
| | • Écarts de réévaluation | | |
| | • Réserve légale | 144 360 040,00 | 144 360 040,00 |
| | • Autres réserves | 152 006 503,98 | 152 006 503,98 |
| | • Report à nouveau ⁽²⁾ | 406 907 545,27 | 1 130 839 539,28 |
| | • Résultat net en instance d'affectation ⁽²⁾ | 0,00 | 0,00 |
| | • Résultat net de l'exercice ⁽²⁾ | 1 209 155 133,65 | 719 668 405,99 |
| | TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A) | 3 557 328 833,37 | 3 791 774 099,72 |
| | CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B) | 1 977 420,80 | 2 350 270,62 |
| | • Subventions d'investissement | 0,00 | 0,00 |
| | • Provisions réglementées | 1 977 420,80 | 2 350 270,62 |
| | DETTES DE FINANCEMENT (C) | 0,00 | 0,00 |
| | • Emprunts obligataires | | |
| | • Autres dettes de financement | 0,00 | 0,00 |
| | PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D) | 238 922 789,88 | 239 195 600,42 |
| | • Provisions pour risques | 442 666,50 | 989 026,50 |
| | • Provisions pour charges | 238 480 123,38 | 238 206 573,92 |
| | • Provisions pour impôts | 0,00 | 0,00 |
| ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (E) | 0,00 | 0,00 | |
| • Augmentation des créances immobilisées | 0,00 | 0,00 | |
| • Diminution des dettes de financement | 0,00 | 0,00 | |
| Total I (A + B + C + D + E) | 3 798 229 044,05 | 4 033 319 970,76 | |
| PASSIF CIRCULANT | DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F) | 1 163 126 902,15 | 975 732 636,28 |
| | • Fournisseurs et comptes rattachés | 769 356 033,46 | 792 778 988,65 |
| | • Clients créditeurs, avances et acomptes | 34 954 381,47 | 16 296 475,46 |
| | • Personnel | 21 684 743,11 | 15 392 543,90 |
| | • Organismes sociaux | 24 961 297,26 | 23 926 628,95 |
| | • État | 258 259 136,45 | 90 841 320,41 |
| | • Comptes d'associés | 8 305 075,09 | 7 059 861,09 |
| | • Autres créanciers | 45 606 235,31 | 29 436 817,82 |
| | • Comptes de régularisation Passif | | |
| | AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G) | 19 355 231,73 | 34 908 784,89 |
| ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (Éléments circulants) (H) | 7 573 345,58 | 2 021 937,61 | |
| Total II (F + G + H) | 1 190 055 479,46 | 1 012 663 358,78 | |
| TRÉSORERIE | TRÉSORERIE-PASSIF | | |
| | • Crédits d'escompte | 964 723,00 | 2 265 149,24 |
| | • Crédits de trésorerie | | |
| | • Banques | 79 987,09 | 20 670 619,56 |
| Total III | 1 044 710,09 | 22 935 768,80 | |
| TOTAL GÉNÉRAL I + II + III | 4 989 329 233,60 | 5 068 919 098,34 | |

(1) Capital personnel débiteur (-)

(2) Bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

Comptes sociaux

au 31 décembre 2021

Compte de produits et charges (hors taxes)

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

| | | OPÉRATIONS | | TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1 | TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4 |
|---|---|------------------------------|--|--------------------------------------|---|
| | | Propres à l'exercice 1 | Concernant les exercices précédents 2 | | |
| EXPLOITATION | PRODUITS D'EXPLOITATION | | | | |
| | • Ventes de marchandises (en l'état) | 0,00 | | 0,00 | 1 430 575,09 |
| | • Ventes de biens et services produits | 3 640 773 512,10 | | 3 640 773 512,10 | 3 333 290 611,29 |
| | • Chiffre d'affaires | 3 640 773 512,10 | | 3 640 773 512,10 | 3 334 721 186,38 |
| | • Variation de stocks de produits (1) | -18 935 336,90 | | -18 935 336,90 | -46 798 113,20 |
| | • Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même | 19 397 187,78 | | 19 397 187,78 | 5 601 076,19 |
| | • Subventions d'exploitation | | | | |
| | • Autres produits d'exploitation | | | 0,00 | 0,00 |
| | • Reprises d'exploitation : transferts de charges | 77 919 418,37 | | 77 919 418,37 | 73 052 052,46 |
| | Total I | 3 719 154 781,35 | 0,00 | 3 719 154 781,35 | 3 366 576 201,83 |
| | CHARGES D'EXPLOITATION | | | | |
| | • Achats revendus (2) de marchandises | -10 537,61 | | -10 537,61 | 1 288 422,04 |
| | • Achats consommés (2) de matières et fournitures | 1 343 009 021,13 | 238 044,73 | 1 343 247 065,86 | 1 065 768 053,63 |
| | • Autres charges externes | 413 250 944,39 | 10 402 549,09 | 423 653 493,48 | 403 922 823,82 |
| • Impôts et taxes | 30 043 307,12 | 578 256,85 | 30 621 563,97 | 28 685 307,09 | |
| • Charges de personnel | 258 551 101,11 | 657 268,27 | 259 208 369,38 | 239 937 389,35 | |
| • Autres charges d'exploitation | 10 855 141,68 | | 10 855 141,68 | 17 232 472,37 | |
| • Dotations d'exploitation | 258 792 355,45 | | 258 792 355,45 | 406 262 760,84 | |
| Total II | 2 314 491 333,27 | 11 876 118,94 | 2 326 367 452,21 | 2 163 097 229,14 | |
| III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II) | | | 1 392 787 329,14 | 1 203 478 972,69 | |
| FINANCIER | PRODUITS FINANCIERS | | | | |
| | • Produits des titres de participation et autres titres immobilisés | 203 146 574,78 | | 203 146 574,78 | 166 010 195,65 |
| | • Gains de change | 10 458 031,73 | | 10 458 031,73 | 4 176 522,61 |
| | • Intérêts et autres produits financiers | 19 526 811,57 | | 19 526 811,57 | 33 154 083,10 |
| | • Reprises financières ; transferts de charges | 61 922 869,59 | | 61 922 869,59 | 3 066 640,45 |
| | Total IV | 295 054 287,67 | 0,00 | 295 054 287,67 | 206 407 441,81 |
| | CHARGES FINANCIÈRES | | | | |
| | • Charges d'intérêts | 64 610,56 | | 64 610,56 | 74 433,96 |
| | • Pertes de change | 8 739 095,93 | | 8 739 095,93 | 11 955 065,58 |
| | • Autres charges financières | | | 0,00 | 0,00 |
| • Dotations financières | 1 901 014,47 | | 1 901 014,47 | 187 403 285,77 | |
| Total V | 10 704 720,96 | 0,00 | 10 704 720,96 | 199 432 785,31 | |
| VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V) | | | 284 349 566,71 | 6 974 656,50 | |
| VII RÉSULTAT COURANT (III + VI) | | | 1 677 136 895,85 | 1 210 453 629,19 | |

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

Compte de produits et charges (hors taxes) (suite)

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

| | | OPÉRATIONS | | TOTALS DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1 | TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4 |
|--|--|---------------------------|--|-----------------------------------|-------------------------------------|
| | | Propres à l'exercice 1 | Concernant les exercices précédents 2 | | |
| VII | RÉSULTAT COURANT (reports) | | | 1 677 136 895,85 | 1 210 453 629,19 |
| NON COURANT | PRODUITS NON COURANTS | | | | |
| | • Produits de cessions d'immobilisations | 63 365 201,16 | | 63 365 201,16 | 0,00 |
| | • Subventions d'équilibre | | | | |
| | VIII • Reprises sur subventions d'investissement | | | 0,00 | 0,00 |
| | • Autres produits non courants | 7 134 606,03 | 1 730 773,37 | 8 865 379,40 | 3 526 104,96 |
| | • Reprises non courantes ; transferts de charges | 36 381 452,05 | | 36 381 452,05 | 33 502 678,60 |
| | Total VIII | 106 881 259,24 | 1 730 773,37 | 108 612 032,61 | 37 028 783,56 |
| | CHARGES NON COURANTES | | | | |
| | IX • Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées | 42 820 228,85 | | 42 820 228,85 | 5 411 442,63 |
| | • Subventions accordées | | | | |
| • Autres charges non courantes | 65 946 377,33 | 104 404,05 | 66 050 781,38 | 161 389 963,63 | |
| • Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions | 13 091 430,58 | | 13 091 430,58 | 53 815 801,50 | |
| Total IX | 121 858 036,76 | 104 404,05 | 121 962 440,81 | 220 617 207,76 | |
| X | RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX) | | | -13 350 408,20 | -183 588 424,20 |
| XI | RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X) | | | 1 663 786 487,65 | 1 026 865 204,99 |
| XII | IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | 454 631 354,00 | | 454 631 354,00 | 307 196 799,00 |
| XIII | RÉSULTAT NET (XI-XII) | | | 1 209 155 133,65 | 719 668 405,99 |
| XIV | TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII) | | | 4 122 821 101,63 | 3 610 012 427,20 |
| XV | TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII) | | | 2 913 665 967,98 | 2 890 344 021,21 |
| XVI | RÉSULTAT NET (Total des produits - Total des charges) | | | 1 209 155 133,65 | 719 668 405,99 |

Comptes sociaux

au 31 décembre 2021

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

| I. TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R.) | | | EXERCICE | EXERCICE PRÉCÉDENT |
|---|-----|--|-------------------------|-------------------------|
| 1 | + | Ventes de marchandises (en l'état) | 0,00 | 1 430 575,09 |
| 2 | - | Achats revendus de marchandises | -10 537,61 | 1 288 422,04 |
| I | = | MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT | 10 537,61 | 142 153,05 |
| II | + | PRODUCTION DE L'EXERCICE (3 +4 +5) | 3 641 235 362,98 | 3 292 093 574,28 |
| 3 | | Ventes de biens et services produits | 3 640 773 512,10 | 3 333 290 611,29 |
| 4 | | Variation stocks produits | -18 935 336,90 | -46 798 113,20 |
| 5 | | Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même | 19 397 187,78 | 5 601 076,19 |
| III | - | CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6 +7) | 1 766 900 559,34 | 1 469 690 877,45 |
| 6 | | Achats consommés de matières et fournitures | 1 343 247 065,86 | 1 065 768 053,63 |
| 7 | | Autres charges externes | 423 653 493,48 | 403 922 823,82 |
| IV | = | VALEUR AJOUTÉE (I + II + III) | 1 874 345 341,25 | 1 822 544 849,88 |
| 8 | + | Subventions d'exploitation | 0,00 | 0,00 |
| 9 | - | Impôts et taxes | 30 621 563,97 | 28 685 307,09 |
| 10 | - | Charges de personnel | 259 208 369,38 | 239 937 389,35 |
| V | = | EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) | 1 584 515 407,90 | 1 553 922 153,44 |
| | | OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE) | | |
| 11 | + | Autres produits d'exploitation | 0,00 | 0,00 |
| 12 | - | Autres charges d'exploitation | 10 855 141,68 | 17 232 472,37 |
| 13 | + | Reprises d'exploitation, transferts de charges | 77 919 418,37 | 73 052 052,46 |
| 14 | - | Dotations d'exploitation | 258 792 355,45 | 406 262 760,84 |
| VI | = | RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -) | 1 392 787 329,14 | 1 203 478 972,69 |
| VII | +/- | RÉSULTAT FINANCIER | 284 349 566,71 | 6 974 656,50 |
| VIII | = | RÉSULTAT COURANT (+ ou -) | 1 677 136 895,85 | 1 210 453 629,19 |
| IX | +/- | RÉSULTAT NON COURANT | -13 350 408,20 | -183 588 424,20 |
| 15 | - | Impôt sur les résultats | 454 631 354,00 | 307 196 799,00 |
| X | = | RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -) | 1 209 155 133,65 | 719 668 405,99 |
| II. CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT | | | EXERCICE | EXERCICE |
| 1 | | Résultat net de l'exercice | | |
| | | Bénéfice + | 1 209 155 133,65 | 719 668 405,99 |
| | | Perte - | | |
| 2 | + | Dotations d'exploitation (1) | 203 566 839,47 | 349 039 643,44 |
| 3 | + | Dotations financières (1) | 0,00 | 179 225 199,81 |
| 4 | + | Dotations non courantes (1) | 5 955 917,52 | 28 270 639,41 |
| 5 | - | Reprises d'exploitation (2) | 2 801 519,36 | 4 202 279,04 |
| 6 | - | Reprises financières (2) | 53 744 783,63 | 0,00 |
| 7 | - | Reprises non courantes (2) (3) | 21 621 640,62 | 12 412 774,10 |
| 8 | - | Produits des cessions d'immobilisations | 63 365 201,16 | 0,00 |
| 9 | + | Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées | 42 820 228,85 | 5 411 442,63 |
| I | | CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) | 1 319 964 974,72 | 1 265 000 278,14 |
| 10 | | Distributions de bénéfices | 1 443 600 400,00 | 1 443 600 400,00 |
| II | | AUTOFINANCEMENT | -123 635 425,28 | -178 600 121,86 |

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

| MASSES | EXERCICE a | EXERCICE PRÉCÉDENT b | VARIATIONS | |
|---|-------------------------|----------------------------|---------------------------|------------------------|
| | | | EMPLOIS c | RESSOURCES d |
| 1 Financement Permanent | 3 798 229 044,05 | 4 033 319 970,76 | 235 090 926,71 | |
| 2 Moins actif immobilisé | 2 568 295 224,18 | 2 519 149 558,55 | 49 145 665,63 | |
| 3 = Fonds de Roulement Fonctionnel (2-1) (A) | 1 229 933 819,87 | 1 514 170 412,21 | 284 236 592,34 | |
| 4 Actif circulant | 2 350 110 688,21 | 2 515 862 165,38 | | 165 751 477,17 |
| 5 Moins passif circulant | 1 190 055 479,46 | 1 012 663 358,78 | | 177 392 120,68 |
| 6 = Besoin de Financement Global (5-4) (B) | 1 160 055 208,75 | 1 503 198 806,60 | | 343 143 597,85 |
| 7 TRÉSORERIE NETTE (Actif - Passif) = A-B | 69 878 611,12 | 10 971 605,61 | 58 907 005,51 | |
| II. EMPLOIS ET RESSOURCES | EXERCICE | | EXERCICE PRÉCÉDENT | |
| | EMPLOIS | RESSOURCES | EMPLOIS | RESSOURCES |
| I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX) | | | | |
| *AUTOFINANCEMENT (A) | | -123 635 425,28 | | -178 600 121,86 |
| + Capacité d'autofinancement | | 1 319 964 974,72 | | 1 265 000 278,14 |
| - Distributions de bénéfices | 1 443 600 400,00 | | 1 443 600 400,00 | |
| *CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B) | | 74 831 590,22 | | 15 248 108,58 |
| + Cessions d'immobilisations incorporelles | | 0,00 | | 0,00 |
| + Cessions d'immobilisations corporelles | | 15 230 000,00 | | 0,00 |
| + Cessions d'immobilisations financières | | 48 135 201,16 | | 0,00 |
| + récupérations sur créances immobilisées | | 11 466 389,06 | | 15 248 108,58 |
| *AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| + Apports de fusion de la société Betomar | 0,00 | | 0,00 | |
| + Subventions d'investissement | | | | |
| *PROVISIONS DURABLES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement) | | | | |
| TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D) | | -48 803 835,06 | | -163 352 013,28 |
| II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX) | | | | |
| *ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E) | 235 432 757,28 | | 701 476 449,69 | |
| + Acquisitions d'immobilisations incorporelles | 0,00 | | | |
| + Acquisitions d'immobilisations corporelles | 225 581 864,05 | | 92 288 632,12 | |
| + Prêts et créances immobilisées apports de fusion | | | | |
| + Acquisitions d'immobilisations financières | 0,00 | | 592 137 356,76 | |
| + Augmentation des créances immobilisées | 9 850 893,23 | | 17 050 460,81 | |
| *REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F) | | | | |
| *REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G) | | | | |
| *EMPLOIS EN NON VALEURS (H) | | | 11 456 332,07 | |
| TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H) | 235 432 757,28 | | 712 932 781,76 | |
| III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.) | 0,00 | 343 143 597,85 | 0,00 | 866 133 704,60 |
| IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE | 58 907 005,51 | 0,00 | 0,00 | 10 151 090,44 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 294 339 762,79 | 294 339 762,79 | 712 932 781,76 | 712 932 781,76 |

ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (E.T.I.C)

SOMMAIRE

A. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

- A1. Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise
- A2. État des dérogations
- A3. État des changements de méthodes

B. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU BILAN (B L) ET AU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (CPC)

- B1. Détail des non-valeurs
- B2. Tableau des immobilisations
- B2 Bis. Tableau des amortissements
- B3. Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations
- B4. Tableau des titres de participation
- B5. Tableau des provisions
- B6. Tableau des créances
- B7. Tableau des dettes
- B8. Tableau des sûretés réelles données ou reçues
- B9. Engagements financiers reçus ou donnés hors opération de crédit-bail
- B10. Tableau des biens en crédit-bail
- B11. Détail des postes du CPC
- B12. Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal
- B13. Détermination du résultat courant après impôts
- B14. Détail de la taxe sur la valeur ajoutée

C. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- C1. État de répartition du capital social
- C2. Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice
- C3. Résultats et autres éléments caractéristiques de l'entreprise au cours des trois derniers exercices
- C4. Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice
- C5. Datation et événements postérieurs

A. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

1. Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise en précisant le cas échéant la méthode retenue lorsque les règles comptables prévoient le choix entre plusieurs méthodes (État A1).
2. Indication des dérogations (État A2) :
 - aux principes comptables fondamentaux ;
 - aux méthodes d'évaluation ;
 - aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse.

Ces dérogations doivent être motivées avec indication de leur influence sur l'actif et le passif, la situation financière et les résultats.

3. En cas de changement de méthode d'un exercice à l'autre, justification du changement et indication de son influence sur l'actif et le passif, la situation financière et les résultats (État A3).

La forme des états A1, A2 et A3 est donnée à titre indicatif par le CGNC ; l'entreprise garde la latitude de les adapter à ses besoins.

B. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU BILAN (B L) ET AU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (C P C)

États B1 à B14.

C. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

États C1 à C5.

Comptes sociaux

au 31 décembre 2021

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRISE

| I. ACTIF IMMOBILISE | CONFORME AU CGNC |
|---|--|
| <p>A. ÉVALUATION A L'ENTREE</p> <ol style="list-style-type: none">1. Immobilisations en non-valeurs2. Immobilisations incorporelles3. Immobilisations corporelles4. Immobilisations financières <p>B. CORRECTIONS DE VALEUR</p> <ol style="list-style-type: none">1. Méthodes d'amortissements2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation3. Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif | <p>La valeur d'entrée correspond au coût de revient de l'immobilisation.</p> <p>La valeur d'entrée correspond au coût de revient de l'immobilisation.</p> <p>Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.</p> <p>La valeur d'entrée correspond aux sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements. Les titres de participation acquis à titre onéreux sont évalués au prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition qui sont directement comptabilisés en charges. Ils sont ensuite évalués à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle. La valeur actuelle des titres de participation est déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise compte tenu des perspectives de rentabilité des titres, de la conjoncture économique, des capitaux propres réels de la société contrôlée et des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation.</p> <p>Les méthodes d'amortissement pratiquées sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation</p> <ul style="list-style-type: none">- Immobilisations corporelles : lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.- Titres de participation : lorsque la valeur actuelle est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. <p>Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.</p> |
| <p>II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</p> <p>A. ÉVALUATION A L'ENTRÉE</p> <ol style="list-style-type: none">1. Stocks2. Créances3. Titres et valeurs de placement <p>B. CORRECTIONS DE VALEUR</p> <ol style="list-style-type: none">1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif | <p>Les stocks sont inscrits en comptabilité au coût d'achat pour les biens acquis à titre onéreux et au coût de production pour les biens produits. Les créances sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie nationale à leur date d'entrée.</p> <p>Les titres et valeurs de placement sont estimés à la date de clôture au cours de la valeur à la date de fin d'exercice.</p> <p>La provision pour dépréciation des créances clients est calculée sur la base de la règle statistique reflétant les créances dont le règlement final prévu paraît certain.</p> <ul style="list-style-type: none">- Stock : la provision sur stock à rotation lente est calculée via une règle statistique. <p>Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.</p> |

III. FINANCEMENT PERMANENT

1. Méthodes de réévaluation
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées
3. Dettes de financement permanent
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif

Les capitaux propres et les dettes de financement sont inscrits à leur valeur nominale. Provisions comptabilisées en application des dispositions légales.
Les dettes de financement sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.
Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1. Dettes du passif circulant
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif

Les dettes du passif circulant sont inscrites pour leur montant nominal.
Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.
Les écarts de conversion sont calculés d'après le taux de change à la date de clôture.

V. TRÉSORERIE

1. Trésorerie- Actif
2. Trésorerie - Passif
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.
La trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Comptes sociaux

au 31 décembre 2021

A.2 ÉTAT DES DÉROGATIONS

Au 31 décembre 2021

| INDICATIONS DES DÉROGATIONS | UTILISATIONS DES DÉROGATIONS | INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS |
|--|------------------------------|--|
| 1- Dérogations aux principes comptables fondamentaux | NÉANT | NÉANT |
| 1- Dérogations aux méthodes d'évaluation | NÉANT | NÉANT |
| 1- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse | NÉANT | NÉANT |

A.3 ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Au 31 décembre 2021

| | JUSTIFICATION DU CHANGEMENT | INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS |
|--|-----------------------------|--|
| I. Changements affectant les méthodes d'évaluation | NÉANT | NÉANT |
| II. Changements affectant les règles de présentation | NÉANT | NÉANT |

B.1 DÉTAIL DES NON-VALEURS

Au 31 décembre 2021

| COMPTE PRINCIPAL | INTITULÉ | MONTANT |
|------------------|---|----------------------|
| 211 | *FRAIS PRÉLIMINAIRES | 5 989 219,00 |
| | – Frais d'augmentation de capital | 1 754 500,00 |
| | – Frais de fusion | 5 813 769,00 |
| | Sous total 1 | 5 989 219,00 |
| 212 | *CHARGES À RÉPARTIR | |
| | – valorisation Anza | 19 575 138,79 |
| | – bâtiments/espaces/aménagement | 19 136 395,07 |
| | – décapage carrière oulad abbou | 14 101 153,35 |
| | – frais d'installation VPN IP MLS | 6 342 268,51 |
| | – usufruitiers carrières Ait Baha | 5 858 617,34 |
| | – décapage carrière Benslimane | 5 823 605,33 |
| | – réseau eau ligne 1 traitement et distribution | 4 136 101,76 |
| | – reboisement Ait Baha | 3 520 000,00 |
| | – charge à répartir accès amskroud | 3 383 102,17 |
| | – new dépôt investigation | 2 454 210,23 |
| | – carrière argile — indemnisation | 1 861 276,86 |
| | – aménagement piste accès carrière ighoud | 1 493 602,99 |
| | – charge à répartir sondage carrière Mzoudia | 1 195 274,96 |
| | – extension siège | 1 040 051,00 |
| | – déviation route 2 313 Rp | 1 025 850,63 |
| | – droits d'enregistrement terrains | 784 878,00 |
| | – sondages reconnaissance carrière Ameskroud | 751 299,34 |
| | – Océan | 681 219,34 |
| | – mise à niveau environnement et sécurité | 526 210,00 |
| | – centre de mélange premix (étude+foncier) | 145 000,00 |
| | – carrière centre | 26 680,00 |
| | Sous-total n° 2 | 93 861 935,67 |
| | TOTAL 1+2 | 99 851 154,67 |

B.2 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

| NATURE | Cumul début exercice 1 | Virement compte à compte 1 b | Dotation de l'exercice 2 | Reprises de l'exercice 2 b | Amortissements sur immobilisations sorties Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 3 | Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1+2-2b-3 |
|--|---------------------------|---------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--|--|
| IMMOBILISATION EN NON-VALEURS | 76 609 955,13 | 0,00 | 5 702 217,68 | 0,00 | 101 485,00 | 82 210 687,81 |
| *Frais préliminaires | 5 989 219,00 | | 0,00 | | | 5 989 219,00 |
| *Charges à répartir sur plusieurs exercices | 70 620 736,13 | | 5 702 217,68 | | 101 485,00 | 76 221 468,81 |
| *Primes de remboursement des obligations | | | | | | |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 44 653 954,18 | 0,00 | 438 461,22 | 0,00 | 0,00 | 45 092 415,40 |
| *Immobilisation en recherche et développement | | | | | | |
| *Brevets, marques droits et valeurs similaires | 44 653 954,18 | | 438 461,22 | | | 45 092 415,40 |
| *Fonds commercial | | | | | | |
| *Autres immobilisations incorporelles | | | | | | |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 6 302 890 527,98 | 0,00 | 179 604 578,47 | 0,00 | 91 476 849,47 | 6 391 018 256,98 |
| *Terrains | | | | | | |
| *Constructions | 1 072 837 645,61 | | 54 672 764,94 | | 23 310 521,28 | 1 104 199 889,27 |
| *Installations techniques; matériel et outillage | 5 071 227 620,16 | | 121 835 870,44 | | 51 740 589,37 | 5 141 322 901,23 |
| *Matériel de transport | 71 919 271,25 | | 165 449,90 | | 7 555 532,41 | 64 529 188,74 |
| *Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers | 86 905 990,96 | | 2 930 493,19 | | 8 870 206,41 | 80 966 277,74 |
| *Autres immobilisations corporelles | | | | | | |
| *Immobilisations corporelles en cours | | | | | | |

B.2 BIS. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

| NATURE | Montant brut début exercice | Augmentation | | | Diminution | | | Montant brut fin exercice |
|--|-----------------------------|-----------------------|------------------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------------|---------------------------|
| | | Acquisition | Prod. par l'entrep. pour elle-même | Virement | Cession | Retrait | Virement | |
| IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS | 94 296 364,38 | 0,00 | 0,00 | 5 656 275,29 | 0,00 | 101 485,00 | 0,00 | 99 851 154,67 |
| • Frais préliminaires | 5 989 219,00 | | | | | | | 5 989 219,00 |
| • Charges à répartir sur plusieurs exercices | 88 307 145,38 | | | 5 656 275,29 | | 101 485,00 | | 93 861 935,67 |
| • Primes de remboursement des obligations | | | | | | | | |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 363 966 670,21 | 0,00 | 0,00 | 234 340,33 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 364 201 010,54 |
| • Immobilisation en recherche et développement | | | | | | | | |
| • Brevets, marques, droits et valeurs similaires | 45 603 034,75 | | | 234 340,33 | | | | 45 837 375,08 |
| • Fonds commercial | 318 363 635,46 | | | | | | | 318 363 635,46 |
| • Autres immobilisations incorporelles | | | | | | | | |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 7 659 410 385,29 | 206 184 676,27 | 19 397 187,78 | 63 310 924,08 | 18 820 152,53 | 84 411 972,90 | 0,00 | 7 775 869 508,29 |
| • Terrains | 192 458 554,80 | | | | | | | 192 458 554,80 |
| • Constructions | 1 572 594 655,77 | | | 9 792 010,33 | 18 820 152,53 | 14 593 085,89 | | 1 548 973 427,68 |
| • Installations techniques, matériel et outillage | 5 571 192 487,94 | | | 50 068 438,92 | | 53 253 906,83 | | 5 568 007 020,03 |
| • Matériel de transport | 72 336 081,41 | | | 764 051,07 | | 7 555 532,41 | | 65 544 600,07 |
| • Mobilier, matériel bureau et aménagements divers | 97 061 819,59 | | | 2 686 423,76 | | 9 009 447,77 | | 90 738 795,58 |
| • Autres immobilisations corporelles | | | | | | | | |
| • Immobilisations corporelles en cours | 153 766 785,78 | 206 184 676,27 | 19 397 187,78 | -69 201 539,70 | | | | 310 147 110,13 |

Comptes sociaux

au 31 décembre 2021

B.3 TABLEAU DES PLUS OU MOINS-VALUES DES CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

| Date de cession ou de retrait | Compte principal | Montant brut | Amortissements cumulés | Valeur nette d'amortissements | Produit de cession | Plus-values | Moins-values |
|-------------------------------|------------------|-----------------------|------------------------|-------------------------------|----------------------|----------------------|---------------------|
| 31/12/2021 | 2 128 000 000 | 101 485,00 | 101 485,00 | 0,00 | | | 0,00 |
| 29/03/2021 | 2321100000 | 5 880 771,15 | 1 999 778,01 | 3 880 993,14 | | | 3 880 993,14 |
| 29/03/2021 | 2321400000 | 3 270 370,00 | 2 833 582,91 | 436 787,09 | | | 436 787,09 |
| 31/07/2021 | 2321800000 | 17 118 944,33 | 13 267 181,39 | 3 851 762,94 | 14 590 992,91 | 10 739 229,97 | |
| 29/03/2021 | 2323000000 | 1 230 990,50 | 1 230 990,50 | 0,00 | | | 0,00 |
| 31/12/2021 | 2323000000 | 370 301,07 | 237 609,81 | 132 691,26 | | | 132 691,26 |
| 29/03/2021 | 2327100000 | 2 119 248,37 | 951 815,67 | 1 167 432,70 | | | 1 167 432,70 |
| 31/12/2021 | 2327100000 | 470 778,00 | 135 743,70 | 335 034,30 | | | 335 034,30 |
| 29/03/2021 | 2327115000 | 1 089 478,80 | 1 077 357,94 | 12 120,86 | | | 12 120,86 |
| 31/07/2021 | 2327115000 | 1 701 208,20 | 1 532 521,68 | 168 686,52 | 639 007,09 | 470 320,57 | |
| 31/12/2021 | 2327115000 | 161 148,00 | 43 939,67 | 117 208,33 | | | 117 208,33 |
| 29/03/2021 | 2331000000 | 5 297 189,97 | 4 938 797,63 | 358 392,34 | | | 358 392,34 |
| 31/12/2021 | 2331000000 | 491 986,92 | 483 683,18 | 8 303,74 | | | 8 303,74 |
| 29/03/2021 | 2332110000 | 25 478 682,08 | 24 429 449,37 | 1 049 232,71 | | | 1 049 232,71 |
| 31/12/2021 | 2332110000 | 13 509 219,42 | 13 509 219,42 | 0,00 | | | 0,00 |
| 29/03/2021 | 2332190000 | 3 357 333,81 | 3 357 333,81 | 0,00 | | | 0,00 |
| 29/03/2021 | 2332410000 | 370 717,61 | 367 566,46 | 3 151,15 | | | 3 151,15 |
| 31/12/2021 | 2332410000 | 320 894,02 | 301 390,50 | 19 503,52 | | | 19 503,52 |
| 29/03/2021 | 2340000000 | 6 536 857,07 | 6 536 857,07 | 0,00 | | | 0,00 |
| 31/12/2021 | 2340000000 | 948 675,34 | 948 675,34 | 0,00 | | | 0,00 |
| 29/03/2021 | 2340100000 | 70 000,00 | 70 000,00 | 0,00 | | | 0,00 |
| 29/03/2021 | 2351000000 | 1 042 225,48 | 1 029 950,05 | 12 275,43 | | | 12 275,43 |
| 31/12/2021 | 2351000000 | 157 670,05 | 157 615,03 | 55,02 | | | 55,02 |
| 29/03/2021 | 2352000000 | 1 026 993,90 | 1 008 284,07 | 18 709,83 | | | 18 709,83 |
| 31/12/2021 | 2352000000 | 879 650,17 | 852 674,01 | 26 976,16 | | | 26 976,16 |
| 29/03/2021 | 2355000000 | 3 049 941,87 | 2 990 103,33 | 59 838,54 | | | 59 838,54 |
| 31/12/2021 | 2355000000 | 725 281,82 | 705 591,94 | 19 689,88 | | | 19 689,88 |
| 29/03/2021 | 2358100000 | 495 464,48 | 493 767,98 | 1 696,50 | | | 1 696,50 |
| 31/12/2021 | 2358100000 | 1 632 220,00 | 1 632 220,00 | 0,00 | | | 0,00 |
| 01/01/2021 | 2510800000 | 299 800,00 | 0,00 | 299 800,00 | | | 299 800,00 |
| 18/05/2021 | 2510800000 | 8 420 344,46 | 0,00 | 8 420 344,46 | 16 735 201,16 | 8 314 856,70 | |
| 01/02/2021 | 2510200000 | 4 297 504,22 | 0,00 | 4 297 504,22 | 15 700 000,00 | | 4 297 504,22 |
| 15/03/2021 | 2510200000 | 4 297 504,22 | 0,00 | 4 297 504,22 | 15 700 000,00 | 11 402 495,79 | |
| 19/04/2021 | 2510200000 | 13 749 800,00 | 0,00 | 13 749 800,00 | | | 13 749 800,00 |
| TOTAL | | 134 398 563,32 | 91 578 334,47 | 42 820 228,85 | 63 365 201,16 | 30 926 903,03 | 7 734 826,50 |

B.4 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

| Raison sociale de la société émettrice | Secteur d'activité 1 | Capital social 2 | Participation au capital % 3 | Prix d'acquisition global 4 | Valeur comptable nette 5 | Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice | | | Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice 9 |
|--|--------------------------------|---------------------|---------------------------------|--------------------------------|-----------------------------|--|----------------------|-------------------|--|
| | | | | | | Date de clôture 6 | Situation nette 7 | Résultat net 8 | |
| Indusaha | Matériaux de construction | 121 680 000,00 | 92,0 % | 400 677 384,69 | 400 677 384,69 | 31/12/2021 | 924 917 112,09 | 224 468 198,48 | 201 471 300,00 |
| Cinor (1) | Matériaux de construction | 222 500 000,00 | 15,0 % | 0,00 | 0,00 | 31/12/2021 | 0,00 | 0,00 | 1 665 924,78 |
| Banque Populaire | Banque | | | 145 000,00 | 145 000,00 | 31/12/2021 | | | 9 350,00 |
| Suez Cement Company (2) | Matériaux de construction | 909 282 535,00 | 11,7 % | 1 600 834 979,09 | 94 131 937,75 | 31/12/2021 | 1613 861 066,45 | -451 811 734,48 | 0,00 |
| AFRICIM | Gestion des valeurs mobilières | 20 000 000,00 | 100% | 19 999 600,00 | 15 674 450,19 | 31/12/2021 | 15 791 445,23 | 116 995,04 | 0,00 |
| BETOSAHA | Matériaux de construction | 10 000 000,00 | 51 % | 5 099 900,00 | 5 099 900,00 | 31/12/2021 | 12 015 674,07 | 2 615 630,84 | 0,00 |
| ATLANTIC CIMENT | Matériaux de construction | 22 000 000,00 | 100 % | 301 572 440,58 | 301 572 440,58 | 31/12/2021 | 21 618 089,36 | -135 806,68 | |
| TOTAL | | | | 2 328 329 404,36 | 817 301 213,21 | | | | 203 146 574,78 |

(1) Le capital social de la société Cinor est exprimé en ouguiya mauritanienne

(2) Le capital social de la société Suez Cement Company est exprimé en livre égyptienne

B.5 TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

| NATURE | MONTANT DÉBUT EXERCICE | DOTATIONS | | | REPRISES | | | MONTANT FIN EXERCICE |
|--|-------------------------|----------------------|---------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-------------------------|
| | | D'exploitation | Financières | Non courantes | D'exploitation | Financières | Non courantes | |
| 1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé | 1 566 338 097,17 | | | | | 53 744 783,63 | | 1 512 593 313,54 |
| 2. Provisions réglementées | 2 350 270,62 | | | 22 318,52 | | | 395 168,34 | 1 977 420,80 |
| 3. Provisions durables pour risques et charges | 239 195 600,42 | 17 821 582,10 | | 5 933 599,00 | 2 801 519,36 | | 21 226 472,28 | 238 922 789,88 |
| SOUS-TOTAL (A) | 1 807 883 968,21 | 17 821 582,10 | 0,00 | 5 955 917,52 | 2 801 519,36 | 53 744 783,63 | 21 621 640,62 | 1 753 493 524,22 |
| 4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie) | 177 429 148,76 | 55 225 515,98 | | | 47 878 354,06 | | | 184 776 310,68 |
| 5. Autres provisions pour risques et charges | 34 908 784,89 | | 1 901 014,47 | 5 617 240,76 | | 8 178 085,96 | 14 893 722,43 | 19 355 231,73 |
| 6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie | 3 019 981,45 | | | 1 218 272,30 | | | | 4 238 253,75 |
| SOUS-TOTAL (B) | 215 357 915,10 | 55 225 515,98 | 1 901 014,47 | 6 835 513,06 | 47 878 354,06 | 8 178 085,96 | 14 893 722,43 | 208 369 796,16 |
| TOTAL (A + B) | 2 023 241 883,31 | 73 047 098,08 | 1 901 014,47 | 12 791 430,58 | 50 679 873,42 | 61 922 869,59 | 36 515 363,05 | 1 961 863 320,38 |

Comptes sociaux

au 31 décembre 2021

B.6 TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

| CRÉANCES | TOTAL | ANALYSE PAR ÉCHÉANCE | | | AUTRES ANALYSES | | | |
|---|----------------|----------------------|----------------|--------------------------|---------------------|-------------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| | | Plus d'un an | Moins d'un an | Échues et non recouvrées | Montants en devises | Montants sur l'État et Org. Publics | Montants sur les entreprises liées | Montants représentés par effets |
| DE L'ACTIF IMMOBILISÉ | | | | | | | | |
| • Prêts immobilisés | 8 325 568,00 | 2 413 076,19 | 5 912 491,83 | 1 270 172,39 | | | | |
| • Autres créances financières | 22 633 252,05 | 22 633 252,05 | | 294 950,00 | | 20 709 908,46 | | |
| DE L'ACTIF CIRCULANT | | | | | | | | |
| • Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes | 5 673 478,27 | 5 289 725,75 | 383 752,52 | 903 438,82 | 830 134,45 | | | |
| • Clients et comptes rattachés | 828 415 794,94 | 104 529 086,16 | 723 886 708,78 | 12 824 000,00 | 110 816 995,25 | | 50 411 853,40 | 157 098 233,00 |
| • Personnel | 2 426 219,80 | 1 598 994,31 | 827 225,49 | 619 384,37 | 204 584,56 | | | |
| • État | 28 723 581,69 | | 28 723 581,69 | 0,00 | | 28 723 581,69 | | |
| • Compte d'associés | 1 858 214,85 | 1 858 214,85 | | | | | | |
| • Autres débiteurs | 47 565 373,51 | 27 362 494,91 | 20 202 878,60 | | | | | |
| • Comptes de régularisation actif | 459 044,82 | | 459 044,82 | | | | | |

B.7 TABLEAU DES DETTES

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

| DETTES | TOTAL | ANALYSE PAR ÉCHÉANCE | | | AUTRES ANALYSES | | | |
|---|----------------|----------------------|----------------|----------------------|---------------------|--|--|---------------------------------|
| | | Plus d'un an | Moins d'un an | Échues et non payées | Montants en devises | Montants vis-à-vis de l'État et Org. Publics | Montants vis-à-vis des entreprises liées | Montants représentés par effets |
| DE FINANCEMENT | | | | | | | | |
| • Emprunts obligataires | | | | | | | | |
| • Autres dettes de financement | | | | | | | | |
| DU PASSIF CIRCULANT | | | | | | | | |
| • Fournisseurs et comptes rattachés | 751 082 788,88 | | 751 082 788,88 | | 359 026 422,92 | 601 202,08 | 268 982 123,46 | 76 759 607,11 |
| • Clients créditeurs, avances et acomptes | 34 954 381,47 | | 34 954 381,47 | | | | | |
| • Personnel | 21 684 743,11 | | 21 684 743,11 | | | | | |
| • Organismes Sociaux | 24 961 297,26 | | 24 961 297,26 | | | 880 416,37 | | |
| • État | 258 259 136,45 | | 258 259 136,45 | | | 258 259 136,45 | | |
| • Compte d'associés | 8 305 075,09 | 7 059 861,09 | 1 245 214,00 | | 311 010,24 | | | |
| • Autres créanciers | 37 514 948,94 | | | | 33 877 249,17 | | | 1 334 853,57 |
| • Comptes de régularisation passif | 0,00 | | 0,00 | | | | | |

B.8 TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice clos le 31 décembre 2021

| TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS | Montant couvert par la sûreté | Nature (1) | Date et lieu d'inscription | Objet (2) (3) | Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture |
|-------------------------------------|-------------------------------|------------|----------------------------|---------------|---|
| • Sûretés données | | | | | |
| Néant | | | | | |
| • Sûretés reçues | | | | | |
| Néant | | | | | |

(1) Gage : 1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 Warrant : 4 Autres : 5 (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

B.9 ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Exercice clos le 31 décembre 2021

| ENGAGEMENTS DONNÉS | Montants exercice | Montants exercice précédent |
|--|-----------------------|-----------------------------|
| *Avals et cautions | 119 557 516,66 | 81 789 997,20 |
| *Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires | | |
| *Autres engagements donnés | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (1) | 119 557 516,66 | 81 789 997,20 |

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

| ENGAGEMENTS REÇUS | Montants exercice | Montants exercice précédent |
|---------------------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| *Avals et cautions | 249 663 100,00 | 223 725 000,00 |
| *Autres engagements reçus/Fournisseur | 51 354 534,65 | 13 951 064,03 |
| *Autres engagements reçus/assurance | 389 415 000,00 | 266 835 000,00 |
| TOTAL | 690 432 634,65 | 504 511 064,03 |

B.10 TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

| Rubriques | Date de la 1 ^{re} échéance | Durée du contrat en mois | Valeur estimée du bien à la date du contrat | Durée théorique d'amortissement du bien | Cumul des exercices précédents des redevances | Montant de l'exercice des redevances | Redevances restant à payer | | Prix d'achat résiduel en fin de contrat | Observations |
|--|-------------------------------------|--------------------------|---|---|---|--------------------------------------|----------------------------|-------------------|---|--------------|
| | | | | | | | Date de clôture | Situation nette | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | | 6 | 7 | 10 | 11 |
| Contrat N° 143774SO C A Béton | 10/09/2015 | 84 | 3 204 500,00 | 10 ans | 2 924 972,46 | 552 848,54 | 361 836,24 | 0,00 | 32 045,00 | |
| Contrat N° 143773MO C A Béton | 10/01/2016 | 84 | 3 300 000,00 | 10 ans | 2 722 282,10 | 569 324,40 | 558 929,40 | 93 154,90 | 33 000,00 | |
| Contrat N° 153202IO Nacelle hydraulique | 15/03/2016 | 60 | 550 000,00 | 10 ans | 602 550,48 | 22 390,62 | 0,00 | 0,00 | 5 500,00 | |
| Contrat N° 69333-CM-0 Mat Criblage | 01/07/2016 | 84 | 4 500 000,00 | 10 ans | 3 443 968,80 | 762 176,40 | 762 176,40 | 381 088,20 | 45 000,00 | |
| TOTAL | | | 11 554 500,00 | 0,00 | 9 693 773,84 | 1 906 739,96 | 1 682 942,04 | 474 243,10 | 115 545,00 | |

Comptes sociaux

au 31 décembre 2021

B.11 DÉTAIL DES POSTES DU CPC

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

| POSTE | EXERCICE | EXERCICE PRÉCÉDENT |
|---|-------------------------|-------------------------|
| 611 CHARGES D'EXPLOITATION | | |
| Achats revenus de marchandises | | |
| * Achats de marchandises | -16 950,09 | 1 052 348,89 |
| * Variation des stocks de marchandises (±) | 6 412,48 | 236 073,15 |
| Total | -10 537,61 | 1 288 422,04 |
| 612 Achats consommés de matières et fournitures | | |
| * Achat de matières premières | 241 919 813,45 | 175 323 690,48 |
| * Variation des stocks de matières premières (±) | -24 815 271,73 | -6 444 031,78 |
| * Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages | 621 063 341,43 | 407 262 396,83 |
| * Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (±) | -15 029 121,41 | -6 873 413,22 |
| * Achats non stockés de matières et de fournitures | 254 400 683,31 | 251 989 075,92 |
| * Achats de travaux, études et prestations de services | 265 707 620,81 | 244 510 335,40 |
| * Reste du poste | 0,00 | |
| Total | 1 343 247 065,86 | 1 065 768 053,63 |
| 613/614 *Autres charges externes | | |
| * Locations et charges locatives | 39 427 870,80 | 35 337 347,51 |
| * Redevances de crédit-bail | 1 906 739,96 | 2 214 304,76 |
| * Entretien et réparations | 70 058 564,26 | 67 892 023,37 |
| * Primes d'assurances | 19 339 322,21 | 16 583 913,65 |
| * Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise | 19 618 511,10 | 17 788 628,72 |
| * Rémunérations d'intermédiaires et honoraires | 19 034 274,67 | 15 007 329,93 |
| * Redevances pour brevets, marques, droits..... | | |
| * Transports | 215 469 175,13 | 217 572 852,25 |
| * Déplacements, missions et réceptions | 12 227 093,32 | 11 224 765,12 |
| * Reste du poste des autres charges externes | 26 571 942,03 | 20 301 658,51 |
| Total | 423 653 493,48 | 403 922 823,82 |
| 617 *Charges de personnel | | |
| * Rémunération du personnel | 193 378 872,02 | 179 017 391,57 |
| * Charges sociales | 54 762 301,61 | 51 669 099,61 |
| * Reste du poste des charges de personnel | 11 067 195,75 | 9 250 898,17 |
| 618 Total | 259 208 369,38 | 239 937 389,35 |
| Autres charges d'exploitation | | |
| * Jetons de présence | 1 860 000,00 | 1 550 000,00 |
| * Pertes sur créances irrécouvrables | 8 995 141,68 | 15 682 472,37 |
| * Reste du poste des autres charges d'exploitation | 0,00 | 0,00 |
| Total | 10 855 141,68 | 17 232 472,37 |
| 638 CHARGES FINANCIÈRES | | |
| *Autres charges financières | | |
| * Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement | | |
| * Reste du poste des autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| Total | 0 00 | 0 00 |
| 658 CHARGES NON COURANTES | | |
| Autres charges non courantes | | |
| * Pénalités sur marchés et débits | | |
| * Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats) | 35 878 332,00 | 33 902 280,00 |
| * Pénalités et amendes fiscales | 1 062 983,67 | 1 080 826,19 |
| * Créances devenues irrécouvrables | 8 143 459,64 | 3 007 380,34 |
| * Reste du poste des autres charges non courantes | 20 966 006,07 | 123 399 477,10 |
| Total | 66 050 781,38 | 161 389 963,63 |

B.11 DÉTAIL DES POSTES DU CPC (SUITE)

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

| POSTE | EXERCICE | EXERCICE PRÉCÉDENT |
|--|-------------------------|-------------------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | |
| 711 *Ventes de marchandises | | |
| *Ventes de marchandises au Maroc | 0,00 | 1 430 575,09 |
| *Ventes de marchandises à l'étranger | | |
| *Reste du poste des ventes de marchandises | | |
| Total | 0,00 | 1 430 575,09 |
| 712 *Ventes de biens et services produits | | |
| *Ventes de biens au Maroc | 3 276 988 729,32 | 2 926 374 759,02 |
| *Ventes de biens à l'étranger | 274 537 617,19 | 328 260 650,65 |
| *Ventes des services au Maroc | 13 603 453,09 | 10 803 397,45 |
| *Ventes des services à l'étranger | | |
| *Redevances pour brevets, marques, droits. | | |
| *Reste du poste des ventes et services produits | 75 643 712,50 | 67 851 804,17 |
| Total | 3 640 773 512,10 | 3 333 290 611,29 |
| 713 *Variation des stocks de produits | | |
| *Variation des stocks des biens produits (+/-) | -18 935 336,90 | -46 798 113,20 |
| *Variation des stocks des services produits (+/-) | | |
| *Variation des stocks des produits en cours (+/-) | | |
| Total | -18 935 336,90 | -46 798 113,20 |
| 718 *Autres produits d'exploitation | | |
| *Jetons de présence reçus | | |
| *Reste du poste (produits divers) | | 0,00 |
| Total | 0 00 | 0 00 |
| 719 Reprises d'exploitation transferts de charges | | |
| *Reprises | 50 679 873,42 | 42 078 474,73 |
| *Transferts de charges | 27 239 544,95 | 30 973 577,73 |
| Total | 77 919 418,37 | 73 052 052,46 |
| PRODUITS FINANCIERS | | |
| 738 *Intérêts et autres produits financiers | | |
| Intérêts et produits financiers | | |
| *Intérêts et produits assimilés | 3 378 314,89 | 3 036 243,91 |
| *Revenus des créances rattachées à des participations | | |
| *Revenus des titres et valeurs de placement | | |
| *Reste du poste intérêts et autres produits financiers | 16 148 496,68 | 30 117 839,19 |
| Total | 19 526 811,57 | 33 154 083,10 |

Comptes sociaux

au 31 décembre 2021

B.12 PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

| INTITULÉ | EXERCICE | EXERCICE PRÉCÉDENT |
|--|-------------------------|-----------------------|
| I. RÉSULTAT NET COMPTABLE | | |
| *Bénéfice net | 1 209 155 133,65 | |
| *Perte nette | | |
| II. RÉINTÉGRATIONS FISCALES | | |
| 1. Courantes | 82 301 416,57 | |
| Amortissement voitures leasing (partie excédent 300 000,00 dh) | 1 107 784,92 | |
| Provision pour LTI CODIR (PROV GRATIFICATIONS) | 1 680 914,00 | |
| Cadeaux à la clientèle | 351 664,00 | |
| Dons non déductibles et libéralité | 1 837 086,64 | |
| Provision allocation départ en retraite (DOT PROV POUR INDEMNITE) | 517 999,96 | |
| Provision couverture médicale personnel retraité (DOT PERS RETRAITE) | 9 796 000,00 | |
| Provision allocation départ en retraite (DOT PROV PENSION) | 5 324 000,04 | |
| Provision pour compte SEPROB et sinistre BET CAPLOG | 353 640,00 | |
| Provision pour compte MAESTRO | 929 036,76 | |
| Provision pour dépréciation stocks pièces de rechange | 2 782 399,04 | |
| Provision pour dépréciation des stocks + Granulats 2020 | 6 964 228,00 | |
| Provision pour dépréciation sur créances non déductibles | 30 136 370,00 | |
| Annulation créance MAESTRO | 1 098 677,85 | |
| Annulation anciennes créances AUTRES DEBITEURS | 1 177 132,37 | |
| Provision pour dépréciation compte AMICAL AL AMAL | 6 263 960,00 | |
| Charges des exercices antérieurs: Achats de M&F | 238 044,73 | |
| Charges des exercices antérieurs: Autres Charges externes | 10 402 549,09 | |
| Charges des exercices antérieurs: Impôt et Taxes | 578 256,85 | |
| Charges des exercices antérieurs Charges de personnel | 657 268,27 | |
| Charges des exercices antérieurs: Autres charges NC | 104 404,05 | |
| 2. Non courantes | 522 052 856,32 | |
| Plus-value de fusion | 2 954 627,61 | |
| IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS | 454 631 354,00 | |
| CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITÉ SUR LES BÉNÉFICES 2019 | 35 878 332,00 | |
| PÉNALITÉS & AMENDES | 41 851,41 | |
| PÉNALITÉS & AMENDES | 1 021 132,26 | |
| AUTRES CHARGES NC | 8 139 184,58 | |
| CHARGES NC => DIFF S/RÈGLEMENT | 4 275,06 | |
| COMPLEMENT PROV APPUREMENT RAPPROCHEMENT BANCAIRE | 1 218 272,30 | |
| DNC AMORTISSEMENT DÉROGATOIRE | 22 318,52 | |
| PROVISION RESTRUCTURATION 2022 | 10 568 163,00 | |
| ECART DE CONVERSION PASSIF AU 31.12.2021 | 7 573 345,58 | |
| II. DÉDUCTIONS FISCALES | | |
| 1. Courantes | | 203 146 574,78 |
| Dividende des titres de participation perçue sur action INDUSAHA | | 201 471 300,00 |
| Dividende des titres de participation perçue sur action CINOR | | 1 665 924,78 |
| Dividende des titres de part. perçue sur BANQUE POPULAIRE | | 9 350,00 |
| 2. Non courantes | | 105 634 291,23 |
| Ecart de conversion passif 31/12/2020-REPRISE ECART CONVESION | | 2 021 937,61 |
| Reprise provision pour dépréciation stocks pièces de rechange | | 786 834,57 |
| Reprise provision pour dépréciation des stocks + Granulats 2020 | | 8 930 368,00 |
| Reprise provision clts dout. initial. Non deduct. (REP /PROV CLTS DED) | | 37 513 699,00 |
| Dons COVID-19 => 100 000 000* 1/5 2020 -- > 2024 | | 20 000 000,00 |
| REP Amortissement dérogatoire | | 395 168,34 |
| Reprise provision initial. Cote part payée 2020 (Medicale / Retraite) | | 13 551 000,00 |
| Reprise provision Douane | | 270 157,00 |
| Reprise provision initial. SINISTRE BETON | | 600 000,00 |
| Reprise provision initial. Départ réel Agents RMO | | 65 500,00 |
| Reprise provision IS / plus value de fusion (REP PROV POUR IMPOT) | | 886 388,28 |
| Reprise Provision pour restructuration personnel: réalisation 2020 | | 20 613 238,43 |
| Total | 1 813 509 406,54 | 308 780 866,01 |
| IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL | | Montants |
| Bénéfice brut si T1 > T2 (A) | 1 504 728 540,53 | |
| Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B) | | |
| V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C) (1) | | |
| *Exercice n-4 | | |
| *Exercice n-3 | | |
| *Exercice n-2 | | |
| *Exercice n-1 | | |
| VI. RÉSULTAT NET FISCAL | | |
| Bénéfice net fiscal (A-C) ou déficit net fiscal (B) | 1 504 728 540,53 | |
| | | Montants |
| VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉ | | |
| VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER | | |
| *Exercice n-4 | | |
| *Exercice n-3 | | |
| *Exercice n-2 | | |
| *Exercice n-1 | | |

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

B.13 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

Au 31 décembre 2021

| I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT | MONTANT |
|---|------------------|
| *Résultat courant d'après C.P.C. (+/-) | 1 677 136 895,85 |
| *Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+) | 82 301 416,57 |
| *Déductions fiscales sur opérations courantes (-) | 203 146 574,78 |
| *Résultat courant théoriquement imposable courant (=) | 1 556 291 737,64 |
| *Impôt théorique sur résultat (-) | 482 450 438,67 |
| *Résultat courant après impôts (=) | 1 194 686 457,18 |

II. INDICATION DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

NÉANT

B.14 DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

| NATURE | Solde au début de l'exercice 1 | Opérations comptables de l'exercice 2 | Déclarations T.V.A. de l'exercice 3 | Solde fin d'exercice (1+2-3=4) |
|--|-----------------------------------|--|--|-----------------------------------|
| A T.V.A. Facturée | 0,00 | 693 853 093,07 | 693 853 093,07 | 0,00 |
| B T.V.A. Récupérable | 20 064 095,71 | 347 377 325,18 | 338 717 839,20 | 28 723 581,69 |
| *sur charges | 16 082 510,62 | 320 917 077,73 | 317 394 251,11 | 19 605 337,24 |
| *sur immobilisations | 1 264 791,68 | 20 242 013,75 | 18 214 291,24 | 3 292 514,19 |
| *sur avance clients | 2 716 793,41 | 6 218 233,70 | 3 109 296,85 | 5 825 730,26 |
| C T.V.A. due ou crédit de T.V.A. = (A - B) | -20 064 095,71 | 346 475 767,89 | 355 135 253,87 | -28 723 581,69 |

B.15 PASSIFS ÉVENTUELS

Au 31 décembre 2021

Conformément à la législation fiscale en vigueur, les exercices 2018, 2019, 2020 et 2021 ne sont pas prescrits. Les déclarations fiscales de Ciments du Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR), peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts, taxes. Au titre des périodes non prescrites, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision. Les déclarations sociales au titre de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle et de rappels éventuels de cotisations

C. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

C.1 ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2021

| Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) | Adresse 2 | NOMBRE DE TITRES | | Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5 | MONTANT DU CAPITAL | | |
|---|--------------|-------------------------|----------------------|---|--------------------|-------------|-------------|
| | | Exercice précédent 3 | Exercice actuel 4 | | Souscrit 6 | Appelé 7 | libéré 8 |
| CIMENTS FRANÇAIS | | 6 854 617 | 6 854 617 | 100 | | | |
| DIVERS PORTEURS | | 3 169 567 | 2 888 383 | 100 | | | |
| CIMR | | 1 374 951 | 1 374 951 | 100 | | | |
| CMR | | 938 240 | 938 240 | 100 | | | |
| FIPAR HOLDING | | 857 556 | 857 556 | 100 | | | |
| FONDS D'ABOU DABAI | | 691 160 | 691 160 | 100 | | | |
| PROCIMAR | | 507 746 | 507 746 | 100 | | | |
| WAFI ASSURANCE | | 0 | 143 985 | 100 | | | |
| WAFI GESTION FCP | | 0 | 137 199 | 100 | | | |
| SAHAM ASSURANCE | | 25 577 | 25 577 | 100 | | | |
| MAMDA MCMA | | 16 590 | 16 590 | 100 | | | |
| | | 14 436 004 | 14 436 004 | 100 | | | |

1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

Comptes sociaux

au 31 décembre 2021

C.2 TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31 décembre 2021

| | MONTANT | | MONTANT |
|--|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------|
| A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER | | B. AFFECTATION DES RÉSULTATS | |
| (Assemblée générale du 28-MAI-2021) | | . Réserve légale | 0,00 |
| . Report à nouveau | 1 130 839 539,28 | . Autres réserves | 0,00 |
| . Résultats nets en instance d'affectation | | . Tantièmes | |
| . Résultat net de l'exercice | 719 668 405,99 | . Dividendes | 1 443 600 400,00 |
| . Prélèvements sur les réserves | | . Autres affectations | |
| . Autres prélèvements (Primes de fusion, d'apport) | | . Report à nouveau | 406 907 545,27 |
| TOTAL A | 1 850 507 945,27 | TOTAL B | 1 850 507 945,27 |

C.3 RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Au 31 décembre 2021

| NATURE DES INDICATIONS | Exercice n - 2 | Exercice n - 1 | Exercice n |
|---|-------------------|-------------------|------------------|
| SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE: | | | |
| *Capitaux propres + capitaux propres assimilés - solde des immobilisations en non valeurs | 4 517 127 216,06 | 3 776 437 961,09 | 3 541 665 787,31 |
| *OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE | | | |
| 1. Chiffre d'affaires hors taxes | 3 624 858 777,10 | 3 334 721 186,38 | 3 640 773 512,10 |
| 2. Résultat avant impôts | 1 547 264 508,70 | 1 026 865 204,99 | 1 663 786 487,65 |
| 3. Impôts sur les résultats | 408 413 055,00 | 307 196 799,00 | 454 631 354,00 |
| 4. Bénéfices distribués | 1 227 060 340,00 | 1 443 600 400,00 | 1 443 600 400,00 |
| 5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instances d'affectation) | 1 138 851 453,70 | 719 668 405,99 | 1 209 155 133,65 |
| *RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL) | | | |
| . Résultat net par action ou part sociale | 78,89 | 49,85 | 83,76 |
| . Bénéfices distribués par action ou part sociale | 85,00 | 100,00 | 100,00 |
| *PERSONNEL | | | |
| . Montant des salaires bruts de l'exercice | 252 795 394,32 | 239 937 389,35 | 259 208 369,38 |
| . Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice | 686 | 675 | 651 |

C.4 TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVICES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE

Au 31 décembre 2021

| NATURE | Exercice n - 1 | Sortie Contre-valeur en MAD |
|--|-----------------------|--------------------------------|
| *Financement permanent | | |
| *Immobilisations brutes | | 68 870 433,02 |
| *Rentrées sur immobilisations | | |
| *Remboursement des dettes de financement | | |
| *Produits y compris produits financiers | 276 203 541,97 | |
| *Charges | | 492 175 468,51 |
| TOTAL DES ENTRÉES | 276 203 541,97 | |
| TOTAL DES SORTIES | | 561 045 901,53 |
| BALANCE DEVICES | 284 842 359,56 | |
| TOTAL | 561 045 901,53 | 561 045 901,53 |

C.5 DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

| | |
|--|---------------|
| Date de clôture (1) | Le 31/12/2021 |
| Date d'établissement des états de synthèse (2) | Le 18/03/2022 |

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèses

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{re} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

| Date | Indication des événements | |
|------------|---------------------------|---|
| | *Favorables | NÉANT |
| 24/02/2022 | *Défavorables | À la date de l'arrêt des comptes, nous n'avons pas identifié d'impact significatif lié à la situation de guerre entre la Russie et l'Ukraine sur la situation financière de la société. |

Assemblée Générale Ordinaire

du 22 mars 2022

TEXTE DES PROJETS DE RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte et approuve, à toutes fins utiles, les modalités de convocation de l'Assemblée Générale par le Conseil d'administration réuni le 22 mars 2022.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, approuve expressément les états de synthèse tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice net comptable de **1209155133,65 MAD**.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le résultat ci-dessus approuvé, soit le bénéfice net de **1209155133,65 MAD** ainsi qu'il suit:

| | |
|---|---------------------------|
| Bénéfice net comptable: | 1209155 133,65 MAD |
| Augmenté du report bénéficiaire antérieur: | 406 907 545,27 MAD |
| Soit un bénéfice distribuable de: | 1616062678,92 MAD |
| Dividende aux actionnaires (soit 95 dirhams par action) | 1371 420380,00 MAD |
| Au compte report à nouveau: | 244 642298,92 MAD |

Les dividendes bruts, ainsi fixés à **1371420380,00 MAD** dirhams, seront payables à compter du 15 juillet 2022.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 de la Loi, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Par suite de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale confère aux administrateurs quitus définitif, et sans réserve, de leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de M. Mohamed CHAÏBI en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de M. Abdellatif ZAGHNOUN en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de Mme Amina FIGUIGUI en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de M. Ahmed NAKKOUCH en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de la société CIMENTS FRANÇAIS en tant qu'administrateur expirera à l'issue de la présente Assemblée Générale et décide de le renouveler pour une durée de deux ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate la cessation des fonctions d'administrateur de la société COCIMAR par suite de sa fusion par absorption par la société CIMENTS FRANÇAIS et la cooptation de la société PROCIMAR en tant que nouvel administrateur en remplacement et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

L'Assemblée Générale décide, conformément à l'article 49 de la Loi, de ratifier la nomination de la société PROCIMAR en tant qu'administrateur.

DOUZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de fixer à 2060000 MAD bruts le montant maximum des jetons de présence à répartir entre les administrateurs sur décision du Conseil d'administration.

TREIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

Le Conseil d'administration

Comptes consolidés

au 31 décembre 2021

SOMMAIRE

NOTE DE PRÉSENTATION
PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION
BILAN CONSOLIDÉ
CPC CONSOLIDÉ
DÉTAIL ACTIF CONSOLIDÉ
DÉTAIL PASSIF CONSOLIDÉ
DÉTAIL RÉSULTAT CONSOLIDÉ
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ
NOTE 1- SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS
NOTE 2- AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS
NOTE 3- TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS
NOTE 4- STOCKS
NOTE 5- ETAT DES CRÉANCES
NOTE 6- VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT
NOTE 7- VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
NOTE 8- PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES
NOTE 9- ETAT DES DETTES
NOTE 10- ENGAGEMENTS HORS BILAN
NOTE 11- FRAIS DE PERSONNEL
NOTE 12- IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT
NOTE 13- DOTATIONS D'EXPLOITATION
NOTE 14- CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS
NOTE 15- PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS
NOTE 16- RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS
NOTE 17- INFORMATIONS SECTORIELLES
NOTE : CHANGEMENT DE MÉTHODE

PRINCIPES ET RÈGLES DE CONSOLIDATION

1- RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés de la société Ciments du Maroc sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité.

2- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation englobe les sociétés Indusaha, Africim, Betosaha et Atlantique ciment sur lesquelles la société Ciments du Maroc exerce un contrôle exclusif.

3- MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés contrôlées de manière exclusive et à l'exception de celles exclues du périmètre de consolidation sont intégrées globalement, la société sous influence notable faisant l'objet d'une intégration par mise en équivalence.

4- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent sur :

- les immeubles acquis au moyen de contrat de leasing ;
- les écarts de conversion ;
- les provisions à caractère fiscal ;
- la réévaluation de fusion ;
- les actifs en non valeur ;
- les résultats internes (dividendes).

5- PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

- **Écarts d'acquisition**: la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif, inscrit à l'actif sous la rubrique « Ecart d'acquisition » est amorti linéairement sur une durée de 20 ans. Cette durée reflète raisonnablement les hypothèses et objectifs fixés lors de l'acquisition. L'écart de première consolidation réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantique Ciment a été initialement affecté aux écarts d'acquisition et amortis sur une durée de 20 ans. En 2021, cet écart de première consolidation a été affecté définitivement aux immobilisations incorporelles s'agissant d'un contrat d'exploitation de carrière. La durée d'amortissement de cet actif incorporel est de 30 ans et démarrera à la date de début d'exploitation de la carrière.
- **Immobilisations incorporelles**: elles se composent principalement des logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition et le fonds de commerce. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.
- **Immobilisations corporelles**: elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour celles produites en interne. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc. Ainsi les constructions sont amorties sur 20 ans, les installations techniques, matériel et outillage sur 10 ans, le matériel informatique sur 6 ans et le matériel et mobilier de bureau, agencements et aménagement divers sur 10 ans.
- **Immobilisations financières**: la valeur d'entrée des titres de participation non consolidés correspond aux sommes payées pour l'acquisition des titres de participation, ainsi que pour les dépôts et cautionnements. Les titres de participation acquis à titre onéreux sont évalués au prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition qui sont directement comptabilisés en charges. Ils sont ensuite évalués à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle. La valeur actuelle des titres de participation est déterminée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise compte tenu des perspectives de rentabilité des titres, de la conjoncture économique, des capitaux propres réels de la société contrôlée et des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation. Lorsque la valeur actuelle est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Comptes consolidés

au 31 décembre 2021

- **Subventions d'investissements:** les subventions reçues par Ciments du Maroc et ses filiales consolidées figurent au passif du bilan consolidé parmi les capitaux propres.
- **Créances et dettes en monnaie étrangères:** les gains latents et les pertes latentes de conversion sont pris en considération dans le compte de résultat.
- **Provision pour dépréciation des créances clients:** la provision pour dépréciation des créances clients est calculé sur la base de la règle statistique reflétant les créances dont le règlement final prévu paraît certain.
- **Contrats de location financement:** les biens acquis au moyen de contrats de location financement "leasing" font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif. Les actifs retraités sont identifiés dans le tableau d'évolution des immobilisations
- **Provisions réglementées:** les écritures passées pour la seule application des législations fiscales sont éliminées dans les comptes consolidés.
- **Engagement de retraite et prestations assimilées:** les engagements comptabilisés, en matière d'indemnités de départ à la retraite et de couverture médicale du personnel retraité, sont calculés en appliquant une évaluation actuarielle. Cette évaluation a été confiée à un cabinet spécialisé.
- **Provisios pour risques et charges :** les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à la charge future ou aux risques créés au cours de l'exercice.
- **Impôts différés:** les impositions différées résultantes des décalages temporaires et des retraitements de consolidation sont calculées sur la base du taux en vigueur.
- **Trésorerie Actif et passif:** la trésorerie est comptabilisée à la date de son engagement. La société utilise le rapprochement bancaire pour rapprocher ses soldes comptables aux soldes bancaires.

6- RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

7- COMPARABILITÉ DES COMPTES

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Au 31 DÉCEMBRE 2021

| Société | Activité | Pourcentage d'intérêt 31.12.2021 | Pourcentage d'intérêt 31.12.2020 | Méthode de consolidation | Type de contrôle |
|-------------------|---------------------------|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------|-------------------|
| Ciments du Maroc | Ciment | 100 % | 100 % | Intégration globale | Contrôle exclusif |
| Indusaha | Ciment | 92 % | 94 % | Intégration globale | Contrôle exclusif |
| Africim | Ciment | 100 % | 100 % | Intégration globale | Contrôle exclusif |
| Maestro Drymix | Matériaux de construction | 0 % | 50 % | Intégration proportionnelle | Contrôle conjoint |
| Betosaha | Matériaux de construction | 51 % | 51 % | Intégration globale | Contrôle exclusif |
| Atlantique Ciment | Ciment | 100 % | 100 % | Intégration globale | Contrôle exclusif |

Variation du périmètre

Le périmètre de consolidation à fin décembre 2021 a connu la sortie de la société Maestro Drymix ainsi que la cession de 2 % des actions détenues chez Indusaha aux minoritaires.

Comptes consolidés

au 31 décembre 2021

Bilan consolidé

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ

En milliers de dirhams

| ACTIF | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|--|---------------------|---------------------|
| Actif immobilisé | 2 614 451 | 2 577 602 |
| Écart d'acquisition | 205 212 | 491 467 |
| Immobilisations incorporelles | 559 872 | 280 796 |
| Immobilisations corporelles | 1 585 676 | 1 563 659 |
| Immobilisations financières | 130 061 | 99 780 |
| Actifs d'impôts différés | 133 630 | 141 900 |
| Titres mis en équivalence | — | — |
| Actif circulant | 2 783 128 | 2 902 103 |
| Stocks et en cours | 488 420 | 457 219 |
| Clients et comptes rattachés | 730 175 | 626 774 |
| Autres créances et comptes de régularisation | 54 538 | 167 419 |
| Valeurs mobilières de placement | 1 413 561 | 1 534 210 |
| Disponibilités | 96 435 | 116 481 |
| Total de l'actif | 5 397 579 | 5 479 705 |

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ

En milliers de dirhams

| PASSIF | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|--|---------------------|---------------------|
| Capitaux propres (part Groupe) | 3 788 013 | 4 036 424 |
| Capital | 1 443 600 | 1 443 600 |
| Primes | 140 999 | 138 044 |
| Réserves consolidées | 1 006 363 | 1 745 645 |
| Résultat net part Groupe | 1 197 051 | 709 134 |
| Autres | — | — |
| Intérêts minoritaires | 42 631 | 30 083 |
| Provisions pour risques et charges | 242 104 | 241 836 |
| Dettes | 1 324 831 | 1 171 362 |
| Emprunts et dettes financières | 2 233 | 3 940 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 894 799 | 884 770 |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 426 755 | 259 716 |
| Trésorerie — Passif | 1 045 | 22 936 |
| Total du passif | 5 397 579 | 5 479 705 |

CPC consolidé

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers de dirhams

| COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|---|---------------------|---------------------|
| Chiffre d'affaires | 4 146 387 | 3 701 558 |
| Autres produits d'exploitation | 79 494 | 37 846 |
| Achats consommés | -2 008 798 | -1 628 700 |
| Charges de personnel | -274 032 | -253 284 |
| Autres charges d'exploitation | -5 570 | -21 143 |
| Impôts et taxes | -30 640 | -28 742 |
| Dotations d'exploitation | -287 271 | -458 246 |
| Résultat d'exploitation | 1 619 570 | 1 349 289 |
| Charges et produits financiers | 79 173 | -133 418 |
| Résultat courant | 1 698 743 | 1 215 871 |
| Charges et produits non courants | -17 059 | -220 265 |
| Impôts sur les résultats | -463 318 | -262 346 |
| Résultat net des entreprises intégrées | 1 218 366 | 733 260 |
| Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mises en équivalence | 0 | 0 |
| Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition | -1 883 | -16 947 |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 1 216 483 | 716 313 |
| Résultat minoritaire | -19 432 | -7 179 |
| Résultat net part Groupe | 1 197 051 | 709 134 |
| Résultat net consolidé par action en dirhams | 83 | 49 |
| Nombre d'actions | 14 436 004 | 14 436 004 |

Comptes consolidés

au 31 décembre 2021

Flux de trésorerie consolidé

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En milliers de dirhams

| | Au 31 décembre 2021 | Au 31 décembre 2020 |
|---|---------------------|---------------------|
| Résultat net des sociétés intégrées | 1 216 483 | 716 313 |
| Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité | | |
| *Dotations nettes consolidées | 208 886 | 614 918 |
| *Reprises subventions d'investissements | 0 | 0 |
| *Variation des impôts différés | -2 484 | 26 773 |
| *Plus ou moins values de cession nettes d'impôt | 0 | 0 |
| *Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence | 0 | 0 |
| *Autres impacts sans incidence sur la trésorerie | 0 | 0 |
| Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées | 1 422 885 | 1 358 004 |
| Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence | 0 | 0 |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité | 155 193 | -49 850 |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | 1 578 078 | 1 308 153 |
| Acquisitions d'immobilisations, nettes d'impôt | -271 133 | -102 082 |
| Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt | 63 365 | 76 |
| Variation immobilisations financières | -9 714 | 1 800 |
| Incidence des variations de périmètre | -16 539 | -745 104 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | -234 020 | -845 310 |
| Dividendes versés aux actionnaires de la société mère | -1 443 600 | -1 443 600 |
| Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées | -17 553 | -16 170 |
| Augmentations de capital en numéraire | 0 | 0 |
| Émissions d'emprunts | 0 | 0 |
| Remboursement d'emprunts | -1 708 | -1 929 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | -1 462 861 | -1 461 699 |
| Variation de trésorerie | -118 803 | -998 856 |
| Trésorerie d'ouverture | 1 627 755 | 2 626 611 |
| Trésorerie de clôture | 1 508 952 | 1 627 755 |
| Incidence des variations des monnaies étrangères | | |
| Variation de trésorerie | -118 803 | -998 856 |

Note 1. Synthèse des immobilisations

ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2021

En milliers de dirhams

| | Valeur brute au 31-12-2020 | Augmentation | Diminution | Virements poste à poste | Cessions et sorties | Valeur brute au 31-12-2021 |
|---|----------------------------|----------------|----------------|-------------------------|---------------------|----------------------------|
| Écart d'acquisition | 517 964 | | -4 806 | -279 566 | | 233 593 |
| Immobilisations incorporelles | 326 089 | 134 | | 279 566 | | 605 788 |
| Brevets marque droits et valeurs similaires | 45 293 | -101 | | | | 45 192 |
| Fonds commercial | 280 796 | 234 | | 279 566 | | 560 596 |
| Immobilisations corporelles | 8 212 534 | 239 490 | | | -103 645 | 8 348 379 |
| Terrains | 186 545,39 | | | | | 186 545 |
| Constructions | 1 660 943,61 | | | 9 792 | -33 413 | 1 637 322 |
| Installations techniques, matériel et outillage | 6 012 393,36 | | | 50 068 | -53 258 | 6 009 204 |
| Matériel de transport | 75 171,34 | | | 764 | -7 841 | 68 094 |
| Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers | 101 244,70 | | | 2 686 | -9 133 | 94 799 |
| Immobilisations en cours | 176 235,37 | 239 490 | | -63 311 | | 352 415 |
| Immobilisations financières | 1 648 043 | 16 379 | -17 673 | | -8 420 | 1 638 330 |
| Titres de participation non consolidés | 1 609 849 | | | | -8 420 | 1 601 428 |
| Prêts immobilisés | 10 713 | 16 379 | -17 673 | | | 9 419 |
| Autres créances financières | 27 482 | | | | | 27 482 |
| Titres mis en équivalence | | | | | | |
| Total | 10 704 630 | 256 004 | -22 479 | | -112 065 | 10 826 089 |

*Ecart d'acquisition : la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif, inscrit à l'actif sous la rubrique « Ecart d'acquisition » est amorti linéairement sur une durée de 20 ans. Cette durée reflète raisonnablement les hypothèses et objectifs fixés lors de l'acquisition. L'écart d'acquisition réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantic Ciment a été affecté en immobilisations incorporelles du moment qu'il s'agit d'un contrat d'exploitation de carrière.

Note 2. Amortissements et provisions sur immobilisations

ÉVOLUTION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS 31/12/2021

En milliers de dirhams

| | Montants au 31-12-2020 | Dotations | Reprises | Cessions et sorties | Virements poste à poste | Montants au 31-12-2021 |
|---|------------------------|----------------|----------------|---------------------|-------------------------|------------------------|
| Écart d'acquisition | 26 497 | 11 202 | -9 319 | | | 28 380 |
| Immobilisations incorporelles | 45 293 | 624 | | | | 45 916 |
| Brevets marque droits et valeurs similaires | 45 293 | 624 | | | | 45 916 |
| Fonds commercial | | | | | | |
| Immobilisations corporelles | 6 648 875 | 205 618 | | -91 790 | | 6 762 703 |
| Terrains | | | | | | |
| Constructions | 1 106 474 | 58 650 | | -23 311 | | 1 141 814 |
| Installations techniques, matériel et outillage | 5 382 951 | 143 564 | | -51 741 | | 5 474 774 |
| Matériel de transport | 69 711 | 180 | | -7 840 | | 62 052 |
| Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers | 89 739 | 3 223 | | -8 898 | | 84 064 |
| Immobilisations en cours | | | | | | |
| Immobilisations financières | 1 548 263 | | -39 995 | | | 1 508 268 |
| Titres de participation non consolidés | 1 546 698 | | -39 995 | | | 1 506 703 |
| Prêts immobilisés | 1 270 | | | | | 1 270 |
| Autres créances financières | 295 | | | | | 295 |
| Titres mis en équivalence | | | | | | |
| Total | 8 268 928 | 217 443 | -49 314 | -91 790 | | 8 345 268 |

*Ecart d'acquisition : la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif, inscrit à l'actif sous la rubrique « Ecart d'acquisition » est amorti linéairement sur une durée de 20 ans. Cette durée reflète raisonnablement les hypothèses et objectifs fixés lors de l'acquisition. L'écart d'acquisition réalisé suite à l'acquisition de la société Atlantic Ciment a été affecté en immobilisations incorporelles du moment qu'il s'agit d'un contrat d'exploitation de carrière.

Comptes consolidés

au 31 décembre 2021

Note 3. Titres de participation non consolidés

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS AU 31/12/2021

En milliers de dirhams

| Sociétés non consolidées | % détention du groupe | Capital Social | Résultat net au 31-12-2021 | Valeur nette au 31-12-2021 | Valeur nette au 31-12-2020 | Variation |
|--------------------------|-----------------------|----------------|----------------------------|----------------------------|----------------------------|-----------|
| SUEZ CEMENT COMPANY (1) | 11,70 % | 909 283 | -451 812 | 94 132 | 54 137 | 39 995 |
| BANQUE POPULAIRE | | | | 145 | 145 | 0 |

(1) Le capital social et le résultat net sont exprimés en milliers de livre égyptienne

Note 4. Stocks

En milliers de dirhams

| | Valeur brute au 31-12-2020 | Dépréciation | Valeur nette au 31-12-2021 | Valeur brute au 31-12-2021 |
|---|----------------------------|---------------|----------------------------|----------------------------|
| Marchandises | 750 | - | 265 | 265 |
| Matières premières et fournitures (*) | 389 960 | 91 653 | 344 003 | 435 657 |
| Produits intermédiaires et produits résiduels | 117 252 | - | 118 316 | 118 316 |
| Produits finis | 48 169 | 6 964 | 25 835 | 32 799 |
| Total | 556 130 | 98 617 | 488 420 | 587 037 |

Note 5. État des créances

TABLEAU DES CRÉANCES

En milliers de dirhams

| | valeur brute au 31-12-2021 | Moins d'un an | Plus d'un an | Dépréciation | Valeur nette au 31-12-2021 | Valeur nette au 31-12-2020 |
|--|----------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------------------|----------------------------|
| Clients et comptes rattachés | 806 251 | 701 722 | 104 529 | -76 076 | 730 175 | 626 766 |
| Autres créances et comptes de régularisation | 69 088 | 34 837 | 6 117 | -14 550 | 54 538 | 167 427 |
| Fournisseurs débiteurs | 8 217 | 2 927 | 5 290 | -903 | 7 313 | 3 760 |
| Personnel | 2 498 | 899 | 1 599 | -619 | 1 878 | 1 963 |
| État | 30 245 | 30 245 | | 0 | 30 245 | 126 600 |
| Comptes d'associés | 0 | 0 | | 0 | 0 | 908 |
| Autres débiteurs | 27 617 | 255 | 27 362 | -13 027 | 14 590 | 40 318 |
| Comptes de régularisation actif | 511 | 511 | | 0 | 511 | -6 221 |
| Écart de conversion actif | 0 | 0 | | 0 | 0 | 99 |
| Total | 875 339 | 736 559 | 110 646 | -90 626 | 784 713 | 794 194 |

Note 6. Valeurs mobilières de placement

En milliers de dirhams

| | Valeur nette au 31-12-2021 | Valeur nette au 31-12-2020 |
|--------------|----------------------------|----------------------------|
| SICAV | 1 413 560 | 1 534 209 |
| Total | 1 413 560 | 1 534 209 |

Note 7. Variation des capitaux propres consolidés

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (PART GROUPE)

En milliers de dirhams

| | Capital | Primes | Réserves consolidées | Résultat de l'exercice | Autres | | | Total des capitaux propres |
|-------------------------------------|------------------|----------------|----------------------|------------------------|---------------------|-----------------------------------|--------------|----------------------------|
| | | | | | Écart de conversion | Titres de l'entreprise consolidée | Total autres | |
| Situation au 31-12-2019 | 1 443 600 | 135 090 | 2 119 976 | 1 065 161 | | | | 4 763 827 |
| Affectation du résultat 2019 | | | 1 065 161 | -1 065 161 | | | | 0 |
| Distribution par l'Ese consolidante | | | -1 443 600 | | | | | -1 443 600 |
| Résultat consolidé 2020 | | | | 709 134 | | | | 709 134 |
| Augmentation du capital | | | | | | | | 0 |
| Autres affectation | | 2 955 | 4 108 | | | | | 7 063 |
| Situation au 31-12-2020 | 1 443 600 | 138 044 | 1 745 645 | 709 134 | | | | 4 036 424 |
| Affectation du résultat 2020 | | | 709 134 | -709 134 | | | | 0 |
| Distribution par l'Ese consolidante | | | -1 443 600 | | | | | -1 443 600 |
| Résultat consolidé 2021 | | | | 1 197 051 | | | | 1 197 051 |
| Augmentation du capital | | | | | | | | 0 |
| Autres affectation | | 2 955 | -4 815,61 | | | | | -1 861 |
| Situation au 31.12.2021 | 1 443 600 | 140 999 | 1 006 363 | 1 197 051 | | | | 3 788 013 |

Note 8. Provision pour risques et charges

FLUX DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de dirhams

| | Montants au 31/12/2020 | Dotations | Reprises | Montants au 31/12/2021 |
|--------------------------------|------------------------|---------------|---------------|------------------------|
| Provisions pour risques | 989 | | 546 | 443 |
| Provisions pour charges | 238 188 | 24 603 | 23 675 | 239 116 |
| Provisions pour impôts | 2 659 | 0 | 114 | 2 545 |
| Total | 242 104 | 38 700 | 16 230 | 242 104 |

Note 9. État des dettes

TABLEAU DES DETTES

En milliers de dirhams

| | Montant 31-12-2021 | Moins d'un an | De 1 à 5 ans | Plus de 5 ans | Montant 31-12-2020 |
|---|--------------------|------------------|--------------|---------------|--------------------|
| Emprunts et dettes financières | 2 233 | 2 233 | 0 | 0 | 3 940 |
| Emprunts bancaires long terme | 2 233 | 2 233 | 0 | | 3 940 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 894 799 | 894 799 | | | 884 770 |
| Autres dettes et comptes de régularisation | 422 973 | 415 913 | | | 256 348 |
| Clients créditeurs avances et acomptes | 38 465 | 38 465 | | | 21 413 |
| Personnel | 22 549 | 22 549 | | | 15 975 |
| Organismes sociaux | 26 280 | 26 280 | | | 25 200 |
| Etat | 259 183 | 259 183 | | | 92 825 |
| Comptes d'associés | 14 349 | 7 289 | 7 060 | | 11 647 |
| Autres créanciers | 28 761 | 28 761 | | | 14 671 |
| Comptes de régularisation passif | 1 376 | 1 376 | | | 9 |
| Provisions pour risques et charges | 23 516 | 23 516 | | | 72 578 |
| Ecart de conversion Passif | 8 493 | 8 493 | | | 2 030 |
| Total | 1 320 004 | 1 312 944 | 0 | 0 | 1 145 058 |

Comptes consolidés

au 31 décembre 2021

Note 10. Engagements hors bilan

| | En milliers de dirhams | |
|---------------------------|------------------------|----------------|
| | 31/12/2021 | 31/12/2020 |
| Engagements donnés | 121 971 | 83 190 |
| Cautions de garantie | 121 971 | 83 190 |
| Autres engagements donnés | | |
| Engagements reçus | 713 901 | 531 009 |
| Avals et cautions reçues | 264 563 | 237 125 |
| Autres engagements reçus | 449 338 | 293 884 |

Note 11. Frais de personnel

| | En milliers de dirhams | |
|-------------------------------|------------------------|----------------|
| CHARGES DE PERSONNEL | 2021 | 2020 |
| Salaires et appointements | 204 534 | 190 090 |
| Charges sociales sur salaires | 58 003 | 53 579 |
| Autres frais de personnel | 11 495 | 9 615 |
| Total | 274 032 | 253 284 |

| EFFECTIF EMPLOYE | 2021 | 2020 |
|------------------|------------|------------|
| Cadres | 314 | 140 |
| Mensuels | 394 | 582 |
| Horaires | | |
| Total | 708 | 722 |

Note 12. Impôts sur le résultat

| | En milliers de dirhams | |
|------------------|------------------------|-----------------|
| | 2021 | 2020 |
| Impôts exigibles | -454 634 | -307 255 |
| Impôts différés | -8 684 | 44 910 |
| Total | -463 318 | -262 346 |

Note 13. Dotations d'exploitation

En milliers de dirhams

| | 2021 | 2020 |
|--|-------------------|----------------|
| Dotations aux amortissements | 212 571 | 367 027 |
| Dotations aux provisions pour risques et charges | 18 262 | 32 688 |
| Dotations aux provisions pour dépréciations | 56 439 | 58 531 |
| Total | 287 271,13 | 458 246 |

Note 14. Charges et produits financiers

En milliers de dirhams

| | 2021 | 2020 |
|---|----------------|----------------|
| Produits financiers | 93 562 | 70 217 |
| Produits des titres de participation et des autres titres immobilisés | 50 371 | 20 559 |
| Gains de change | 10 752 | 4 277 |
| Intérêts et autres produits financiers | 32 439 | 45 380 |
| Charges financières | 14 389 | 203 635 |
| Charges d'intérêts | 3 609 | 3 316 |
| Pertes de change | 8 878 | 12 292 |
| Dotations financières | 1 901 | 188 027 |
| Résultat financier | -79 173 | 133 418 |

Note 15. Produits et charges non courants

En milliers de dirhams

| | 2021 | 2020 |
|--|----------------|-----------------|
| Produits non courants | 156 371 | 38 369 |
| Produits des cessions des immobilisations | 63 365 | 76 |
| Reprises sur subventions d'investissements | 0 | 0 |
| Autres produits non courants | 9 324 | 4 206 |
| Reprises non courantes; transferts de charges | 83 681 | 34 088 |
| Charges non courantes | 173 430 | 258 634 |
| Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées | 42 920 | 5 411 |
| Autres charges non courantes | 117 418 | 220 708 |
| Dotations non courantes | 13 091 | 32 515 |
| Résultat non courant | -17 059 | -220 265 |

Comptes consolidés

au 31 décembre 2021

Note 16. Rémunérations des dirigeants

En milliers de dirhams

| | 2021 | 2020 |
|---|--------------|--------------|
| Rémunérations du Conseil d'administration (jetons de présence) | 1 190 | 1 190 |
| Vacation du Comité d'investissement | 670 | 360 |
| TOTAL | 1 860 | 1 550 |

Note 17. Informations sur l'activité

En milliers de dirhams

| | Exercice 2020 | | | | Exercice 2021 | | | |
|---|------------------|--------------------|--------------|----------------|------------------|--------------------|--------------|------------------|
| | Activité Ciments | Activité Matériaux | Intra-groupe | TOTAL | Activité Ciments | Activité Matériaux | Intra-groupe | TOTAL |
| Chiffres d'affaires activité | 3 382 168 | 425 103 | -105 713 | 3 701 558 | 3 809 355 | 558 530 | -221 498 | 4 146 387 |
| Autres produits d'exploitation | 15 445 | 22 683 | -282 | 37 846 | 33 027 | 46 467 | | 79 494 |
| Charges d'exploitation | -1 686 988 | -350 593 | 105 713 | -1 931 869 | -2 128 284 | -412 254 | 221 498 | -2 319 040 |
| Dotations d'exploitation | -387 924 | -70 322 | | -458 246 | -2 185 535 | -68 736 | | -2 872 711 |
| Résultat d'exploitation | 1 322 700 | 26 871 | -282 | 1 349 289 | 1 495 562 | 124 008 | 0 | 1 619 570 |
| Résultat financier | -133 418 | 0 | 0 | -133 418 | 79 168 | 6 | 0 | 79 173 |
| Résultat courant | 1 189 282 | 26 871 | 0 | 1 215 871 | 1 574 730 | 124 013 | 0 | 1 698 743 |
| Résultat non courant | -220 965 | 700 | | -220 265 | -5 802 | -11 257 | | -17 059 |
| Impôts sur le résultat | -262 346 | 0 | | -262 346 | -463 318 | 0 | | -463 318 |
| Quote-part résultats entreprises mises en équivalence | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Dotations amortissements écarts d'acquisition | -16 947 | 0 | 0 | -16 947 | -1 883 | 0 | 0 | -1 883 |
| Résultat net de l'ensemble consolidé | 689 024 | 27 571 | 0 | 716 313 | 1 103 727 | 112 756 | 0 | 1 216 483 |
| Intérêts minoritaires | 0 | 0 | 0 | 0 | 19 432 | 0 | 0 | 19 432 |
| Résultat net part du Groupe | 689 024 | 27 571 | 0 | 709 134 | 1 084 295 | 112 756 | 0 | 1 197 051 |

Note : Changement de méthode

Au 31 décembre 2021

| NATURE DES CHANGEMENTS | JUSTIFICATION DU CHANGEMENT | INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS |
|--|-----------------------------|--|
| I. Changements affectant les méthodes d'évaluation | NÉANT | NÉANT |
| II. Changements affectant les règles de présentation | NÉANT | NÉANT |

mazars

101, Bd Abdelmoumen
20360 Casablanca
Maroc



Lot 57, Tour CFC,
Casa-Anfa,
20220 Hay Hassani
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
CIMENTS DU MAROC S.A
621, Boulevard Panoramique
20 150 Casablanca

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021**

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 mai 2020, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Ciments du Maroc, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 3 559 306 254 MAD dont un bénéfice net de 1 209 155 134 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 22 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Ciments du Maroc au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• Evaluation des titres de participation

Risques identifiés

Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant net de 817 millions de dirhams, après comptabilisation au cours de l'exercice d'une reprise de provision d'un montant de 40 millions de dirhams.

Comme indiqué dans la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC), les titres de participation sont évalués à chaque clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle, celle-ci étant estimée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (par exemple, capitaux propres pour certaines entités et transactions récentes pour d'autres) ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).

La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales, ainsi que l'implantation géographique de certaines d'entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation du résultat opérationnel.

Du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, accrues dans le contexte de crise sanitaire, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ;
- apprécier comment la direction a pris en considération les prix des transactions récentes.

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- obtenir les prévisions d'exploitation et de flux de trésorerie des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles sous le contrôle de leur direction générale et approuvées, le cas échéant, par le conseil d'administration ;
- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil


MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Angle El-Abdelmoumen et Rue Calvorn
20360 - Casablanca
Tél. : 05 22 42 34 23 (L.G)
Fax : 05 22 42 34 00
Adnane Loukili
Associé

PwC Maroc


PwC Maroc
57 Tour CPC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassan - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 188157 - TP : 37999135
IF : 100000 - CASS : 7967049
Leila Stjelmassi
Associée

mazars

101, Bd Abdelmoumen
20360 Casablanca
Maroc



Lot 57, Tour CFC,
Casa-Anfa,
20220 Hay Hassani
Casablanca

Aux Actionnaires de la société
CIMENTS DU MAROC S.A
621, Boulevard Panoramique
20 150 Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Ciments Du Maroc et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 3 830 645 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 1 216 483 KMAD.

Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 22 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

• Evaluation des titres de participation non consolidés

Risques identifiés

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2021 pour un montant net de 95 millions de dirhams, compris dans un total d'immobilisations financières de 130 millions de dirhams, après comptabilisation au cours de l'exercice d'une reprise de provision d'un montant de 40 millions de dirhams.

Comme indiqué dans la note « Principes et règles de consolidation » de l'état des informations complémentaires, les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à la clôture au plus faible de leur coût d'entrée et de leur valeur actuelle, celle-ci étant estimée en fonction de l'utilité que la participation présente pour l'entreprise.

L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques (par exemple, capitaux propres pour certaines entités et transactions récentes pour d'autres) ou à des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).

La concurrence et l'environnement économique auxquels sont confrontées certaines filiales et participations, ainsi que l'implantation géographique de certaines d'entre elles, peuvent entraîner une baisse de leur activité et une dégradation de leur résultat opérationnel.

Du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, accrues dans le contexte de crise sanitaire, nous avons considéré que la correcte évaluation de ces titres de participation constituait un point clé de l'audit.

Réponse d'audit

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation non consolidés, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :

- apprécier comment la direction a pris en considération les prix des transactions récentes ;

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :

- obtenir les prévisions d'exploitation et de flux de trésorerie des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles sous le contrôle de leur direction générale et approuvées, le cas échéant, par le conseil d'administration ;

- vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 25 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Audit et Conseil
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
10, rue de la Liberté - Casablanca
20360 - Casablanca
Tél : 05 22 42 34 23 (L.G)
Fax : 05 22 42 34 00
Adnane Loukili
Associé

PwC Maroc
PwC Maroc
17 Tour CEC, 19ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T : +212 (0) 5 22 99 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 189187 - TP : 37999135
IF : 114881 - Sijelmassi
Associée

Rapport spécial

mazars

101, Bd Abdelmoumen
20360 Casablanca
Maroc


pwc

Lot 57, Tour CFC
Casa Anfa
20220 Hay-Hassani
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la société
CIMENTS DU MAROC S.A.
621, Boulevard Panoramique
20 150 Casablanca

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et amendée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2021

Le président de votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice 2021.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Conventions conclues avec Betosaha

Personnes et entités concernées :

- Betosaha est détenue à 51% par Ciments du Maroc.
- M. Matteo Rozzanigo est administrateur des deux sociétés.

2.1.1. Convention d'assistance technique et prestations diverses

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Convention d'assistance technique et de prestations diverses.

Modalités essentielles :

Ciments du Maroc consent à fournir à Betosaha une assistance technique et des prestations de services notamment en matière administrative, comptable, financière, fiscale et juridique pour une rémunération correspondant à 0,5% du chiffre d'affaires annuel réalisé par Betosaha.

Montants comptabilisés :

- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2021 s'élève à KMAD 130.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2021.

2.1.2. Convention d'avances en compte courant d'actionnaire

Forme de la convention : Ecrite

Nature et objet de la convention :

Convention d'avances en compte courant d'actionnaire.

Modalités essentielles :

Ciments Du Maroc accepte de consentir à Betosaha des avances en compte courant d'actionnaire d'un montant maximum de KMAD 20 000 pour une rémunération correspondant à 2,5% HT/an.

Montants comptabilisés :

- Le montant total des avances consenties à fin 2021 s'élève à KMAD 13 000.
- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2021 s'élève à KMAD 103.
- Le montant encaissé en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 7 160.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 6 081 au 31 décembre 2021.

2.1.3. Prestation de montage électrique, plomberie, automatisme et chaudronnerie des équipements industriels

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Convention de prestations de services.

Modalités essentielles :

Exécution par Ciments du Maroc au profit de Betosaha de prestations de montage électrique, plomberie, automatisme et chaudronnerie des équipements industriels comprenant : les moyens humains, les consommables et les moyens de manutention (nacelle télescopique, échafaudages...). Cette prestation est à facturer au prix coûtant.

Montants comptabilisés :

- Aucun produit n'a été comptabilisé au cours de l'exercice 2021.
- Le montant encaissé en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 451.

2.2. Convention d'avances en compte courant d'actionnaire avec Indusaha

Personnes et entités concernées :

- Indusaha est détenue à 92% par Ciments du Maroc.
- M. Matteo Rozzanigo est administrateur des deux sociétés.

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Convention d'avances en compte courant d'actionnaire.

Modalités essentielles :

Ciments du Maroc accepte de consentir à Indusaha une avance en compte courant d'actionnaire d'un montant de KMAD 168 624 pour une rémunération correspondant à 2,23% HT/an.

Montants comptabilisés :

- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 3 134.
- Le montant encaissé en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 172 761.
- Le solde du compte courant au 31 décembre 2021 s'élève à KMAD 0.

2.3. Conventions conclues avec Atlantic Ciment

Personnes et entités concernées :

- Atlantic Ciment est détenue à 100% par Ciments du Maroc.
- M. Matteo Rozzani est administrateur des deux sociétés.

2.3.1. Convention d'avances en compte courant d'actionnaire

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Convention d'avances en compte courant d'actionnaire.

Modalités essentielles :

Ciments du Maroc accepte de consentir à Atlantic Ciment une avance en compte courant d'actionnaire pour une rémunération de 2,23% HT/an.

Montants comptabilisés :

- Le montant des avances consenties à fin 2021 s'élève à KMAD 2 228.
- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 41.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2021 au titre de cette convention.
- Le solde de la créance s'élève à KMAD 2 308 au 31 décembre 2021.

2.3.2. Contrat de bail professionnel

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Contrat de bail à usage professionnel.

Modalités essentielles :

Ciments du Maroc donne à bail à usage professionnel à Atlantic Ciment un local professionnel de 12 m² sis au 621, boulevard Panoramique, Casablanca, moyennant un loyer mensuel de MAD 2 000 TTC.

Montants comptabilisés :

- Le montant comptabilisé en produits au cours de l'exercice 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 30.
- Aucun montant n'a été encaissé au titre de cette convention au cours de l'exercice 2021.

2.4. Accord relatif aux frais du Directeur Administratif et Financier détaché avec HeidelbergCement France

Personnes et entités concernées :

- HeidelbergCement France est actionnaire indirect de Ciments du Maroc.
- M. Laurent Meynet, représentant permanent de Ciments Français est administrateur des deux sociétés.

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Accord relatif aux frais du Directeur Administratif et Financier.

Modalités essentielles :

Ciments du Maroc accepte de prendre en charge les frais supportés par HeidelbergCement France concernant M. Christophe Allouchery, affecté à Ciments du Maroc en qualité de Directeur Administratif et Financier.

Montants comptabilisés :

- Le montant comptabilisé en charges au titre de cette convention s'élève à KMAD 3 120.
- Aucun montant n'a été décaissé au titre de cette convention au cours de l'exercice 2021.

2.5. Conventions conclues avec la société HeidelbergCement AG (HCAG)

Personnes et entités concernées :

- HeidelbergCement AG est actionnaire indirect de Ciments du Maroc.
- M. Hakan GURDAL est administrateur des deux sociétés.

2.5.1. Accord relatif aux frais des expatriés

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Accord relatif aux frais du Directeur des Achats et du Directeur Général.

Modalités essentielles :

Ciments du Maroc s'engage à prendre en charge les frais supportés par HCAG en ce qui concerne M. Juan TERES affecté à Ciments du Maroc en qualité de Directeur des Achats ainsi que M. Matteo Rozzanigo en qualité de Directeur Général.

Montants comptabilisés :

- Le montant comptabilisé en charges en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 6 494.
- Le montant décaissé au titre de cette convention au cours de l'exercice 2021 s'élève à KMAD 9 977.

2.5.2. Contrat de services (Technology Center)

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Prestations de services (conseil et ingénierie).

Modalités essentielles :

Convention portant sur les modalités régissant les services de conseil et d'ingénierie effectués par HeidelbergCement AG pour le compte de Ciments du Maroc. La convention prend effet à partir du 1er janvier 2018 et précise les taux horaires de facturation en fonction de l'expertise et de la qualification des prestataires de services.

Montants comptabilisés :

- Le montant comptabilisé en charges en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 1 859.
- Le montant décaissé en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 232.

2.5.3. Contrat-Cadre de Licence (Master Licence Agreement)

La convention écrite, conclue avec HeidelbergCement AG le 19 octobre 2018 pour une durée indéterminée avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018, regroupe deux contrats à savoir :

- **Contrat de Licence**

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Contrat de licence portant sur les différents droits de propriété intellectuels notamment les brevets et savoir-faire.

Modalités essentielles :

La convention porte sur les modalités de mise à disposition de la propriété intellectuelle HeidelbergCement et ses modalités de facturation par branche d'activité (Ciment, BPE, Granulats) à Ciments du Maroc. Des droits de licence sont calculés par branche d'activité comme suit : Taux des droits de licence * Marge sur Matières Premières de la branche d'activité.

Les taux par branche sont définis comme suit :

- Activité Ciment : 1,20%
- Activité BPE : 0,18%
- Activité Granulats : 0,40%

Montants comptabilisés :

- Le montant comptabilisé en charges en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 39 161.
- Aucun montant n'a été décaissé au titre de cette convention au cours de l'exercice 2021.
- Contrat de prestation de services

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Contrat de prestation de services, de conseil et d'assistance.

Modalités essentielles :

Convention portant sur les modalités de répartition des coûts du siège HeidelberCement AG et des coûts engagés par la Direction régionale AEM selon la méthode du coût de revient majoré.

Montants comptabilisés :

- Le montant comptabilisé en charges en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 21 916 (allocation de coûts informatiques Groupe KMAD 12 632, frais de siège HC-Group KMAD 2 791 et refacturation des frais de personnel KMAD 6 494).
- Le montant décaissé en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 18 852.

2.5.4. Contrat de Recherche & Développement pour la culture des algues à l'usine de Safi

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Contrat de recherche et développement.

Modalités essentielles :

Convention prenant effet à partir du 15 février 2018 qui désigne Ciments du Maroc comme étant sous-traitant de HCAG dans le domaine de recherche et développement de la culture de micro-algues à l'usine de Safi. HeidelbergCement s'engage à rembourser les coûts payés par la société Ciments du Maroc dans le cadre du projet avec une marge de gestion de 7%.

Montants comptabilisés :

- Le montant comptabilisé en produits en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 4 477.
- Le montant encaissé en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 1 391.

2.6. Convention de mise à disposition du personnel conclue avec Ciments Calcia

Entités concernées :

- HeidelbergCement France est actionnaire indirect commun des deux sociétés.

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Convention de mise à disposition du personnel détaché au profit de la société Ciments du Maroc.

Modalités essentielles :

Ciments du Maroc s'engage (à travers cette convention) à rembourser les coûts payés par la société Ciments Calcia au salarié mis à disposition.

Montants comptabilisés :

- Aucune charge n'a été comptabilisée en 2021 au titre de cette convention.
- Le montant décaissé en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 3 540.

2.7. Conventions conclues avec Maestro Drymix

Personnes et entités concernées :

- Ciments du Maroc était, jusqu'au 30 avril 2021, administrateur et actionnaire de Maestro Drymix à hauteur de 50%.
- M. Matteo Rozzanigo était, jusqu'au 30 avril 2021, administrateur des deux sociétés.

2.7.1. Convention de refacturation des frais de maintenance, eau et électricité

Forme de la convention : Non écrite.

Nature et objet de la convention :

Convention portant sur les modalités de refacturation des frais de maintenance, eau et électricité engagés par Ciments du Maroc pour le compte de la société Maestro Drymix.

Montants comptabilisés :

- Le montant comptabilisé en produits en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 100.
- Aucun montant n'a été encaissé en 2021 au titre de cette convention.

2.7.2. Conventions d'avances en compte courant

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Conventions d'avances en compte au profit de la Société Maestro Drymix.

Modalités essentielles :

- La convention porte sur une avance en compte courant de KMAD 9 800. Elle est conclue pour une durée de 5 ans à compter de sa signature en date du 1^{er} mars 2016.
- L'avance en compte courant est productive d'intérêt au taux réglementaire des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés publié par la circulaire annuelle du Ministre de l'Economie et des Finances.
- Un avenant à la convention a été conclu en date du 03 juillet 2017, qui porte sur l'octroi d'une nouvelle avance de KMAD 2 500.
- En mai 2018, une nouvelle avance a été accordée de KMAD 2 500.
- En novembre 2018, Ciments du Maroc a participé à l'augmentation du capital de Maestro Drymix par incorporation d'une partie de son compte courant (KMAD 3 500).
- En décembre 2020, Ciments du Maroc a participé à l'augmentation du capital de Maestro Drymix par incorporation d'une partie de son compte courant (KMAD 7 500).

Montants comptabilisés :

- Le montant des intérêts comptabilisés en produits au titre de l'exercice 2021 est de KMAD 15 HT. Aucun montant n'a été encaissé en 2021.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc au 31 décembre 2021 est nul. Il est à noter qu'un accord a été signé en mai 2021 selon lequel Ciments du Maroc a reçu un bâtiment d'une valeur de 8,7 MMAD qui couvre le solde des avances accordées à Maestro et des créances envers cette dernière.

2.7.3. Accord de vente de sable

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Contrat d'achat exclusif de sable auprès de Ciments du Maroc.

Modalités essentielles :

Accord conclu entre Ciments du Maroc et Maestro Drymix en date du 05 novembre 2015 ayant pour objet la fourniture à long terme de plusieurs types de sable dédiés à la fabrication des mortiers et fixant le prix de vente de la tonne de sable hors TVA et Taxe spéciale sur sable à MAD 220, révisable annuellement d'un commun accord entre les parties.

Montants comptabilisés :

- Le montant comptabilisé en produits en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 28 hors TVA et taxe spéciale sur le sable.
- Le montant encaissé au cours de l'exercice 2021 s'élève à KMAD 44.

2.7.4. Accord de vente de ciment

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Contrat d'achat exclusif de ciment auprès de Ciments du Maroc.

Modalités essentielles :

Accord conclu entre Ciments du Maroc et Maestro Drymix en date du 05 novembre 2015 ayant pour objet la fourniture à long terme des types de ciment dédiés à la fabrication des mortiers et fixant le prix de vente de la tonne du Ciment « CPJ 45 » et du Ciment « CPJ 55 » à respectivement MAD 1.014 et MAD 1.055 hors TVA, révisable annuellement d'un commun accord entre les parties.

Montants comptabilisés :

- Le montant comptabilisé en produits en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 1 196 hors taxes.
- Le montant encaissé en 2021 s'élève à KMAD 1 631.

2.7.5. Contrat de bail à usage professionnel

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Contrat de bail à usage professionnel.

Modalités essentielles :

Contrat de bail conclu le 05 novembre 2015, ayant pour objet la location à usage professionnel au profit de Maestro Dryix d'une surface de 15 m² sise au 621, boulevard Panoramique, Casablanca. Le loyer mensuel est fixé à MAD 2 000 hors taxes et autres charges.

Montants comptabilisés :

- Le montant comptabilisé en produits en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 12.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2021.

2.7.6. Contrat de Bail Commercial « Dépôt »

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Contrat de bail commercial.

Modalités essentielles :

Contrat de bail commercial, conclu le 5 novembre 2015, ayant pour objet la location au profit de Maestro Drymix d'une partie du dépôt couvert d'une superficie de 100 m² sis à Km 9, Route d'El Jadida, Lissasfa, destiné à l'exercice de l'activité de la société. Ce contrat prend effet à partir du 1er décembre 2015 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction. Le loyer mensuel s'élève à 100 MAD/m² hors taxes et autres charges.

Montants comptabilisés :

- Le montant comptabilisé en produits en 2021 au titre de cette convention s'élève à KMAD 60 HT.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2021.

2.7.7. Contrat de bail commercial « Terrain industriel »

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Contrat de bail commercial.

Modalités essentielles :

Contrat de bail commercial, conclu le 05 Novembre 2015, ayant pour objet la location au profit de Maestro Drymix d'une parcelle de terrain d'une superficie de 1 000 m², située sur le site abritant le centre de broyage « JORF » sis à la Commune de Moulay Abdallah, ville d'El Jadida, destiné à l'exercice de l'activité de la société. Ce contrat prend effet à partir du 1er mars 2016 pour une durée de 5 ans. Le loyer mensuel est fixé à MAD 10 000 hors taxes.

Montants comptabilisés :

- Le montant comptabilisé en produits en 2021 au titre de cette convention est de KMAD 133 HT comprenant également les charges locatives.
- Aucun montant n'a été encaissé au cours de l'exercice 2021.

2.8. Conventions conclues avec les sociétés civiles immobilières

2.8.1. Convention conclue avec la société civile immobilière « ASSIF » : Avances sur acquisition de terrains

Personnes et entités concernées :

- M. Mohamed Chaibi, Président du Conseil d'Administration de Ciments du Maroc et Gérant de la SCI « Assif ».

Forme de la convention : Tacite (non écrite).

Nature et objet de la convention :

Avances pour l'acquisition de terrains.

Modalités essentielles :

Avances faites à la Société Civile Immobilière « Assif », en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés :

- Aucun remboursement n'a été effectué au titre de l'exercice 2021.
- Aucune avance n'a été accordée au titre de l'exercice 2021.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc à fin 2021 s'élève à KMAD 2 226.

**2.8.2. Convention conclue avec la société civile immobilière « AL ABDIA » :
Avances sur acquisition de terrains**

Personnes et entités concernées :

- M. Mohamed Chaïbi, Président du Conseil d'Administration de Ciments du Maroc et Gérant de la SCI « El Abdia ».

Forme de la convention : Tacite (non écrite).

Nature et objet de la convention : Avances sur acquisitions de terrains

Modalités essentielles :

Avances accordées par Ciments du Maroc à la Société Civile Immobilière « Al Abdia » en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés :

- Aucun remboursement n'a été effectué au titre de l'exercice 2021.
- Des avances de KMAD 11 254 ont été accordées à la SCI « El Abdia » au cours de l'exercice 2021.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc s'élève à KMAD 29 719 au 31 décembre 2021.

**2.8.3. Conventions conclues avec la société civile immobilière « El Jadida Jorf » :
avances sur acquisition de terrains**

Personnes et entités concernées :

- M. Mohamed Chaïbi est Président du Conseil d'Administration de Ciments du Maroc et Gérant de la SCI « El-Jadida Jorf ».

Forme de la convention : Tacite (non écrite).

Nature et objet de la convention :

Avances sur acquisitions de terrains.

Modalités essentielles :

Avances accordées par Ciments du Maroc à la Société Civile Immobilière « El Jadida Jorf » en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés :

- Aucun remboursement n'a été enregistré au cours de l'exercice 2021 au titre de cette convention.
- Aucune avance n'a été accordée à la SCI « El Jadida Jorf » au titre de l'exercice 2021.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc au 31 décembre 2021 s'élève à KMAD 1 904.

2.8.4. Avances sur acquisition de terrains auprès de la société civile immobilière « Terrains IMI »

Personnes et entités concernées :

- M. Mohamed Chaïbi est Président du Conseil d'Administration de Ciments du Maroc et Gérant de la SCI « IMI ».

Forme de la convention : Tacite (non écrite).

Nature et objet de la convention :

Avances sur acquisitions de terrains.

Modalités essentielles :

Avances accordées par Ciments du Maroc à la Société Civile Immobilière « Terrains IMI » en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés :

- Aucun remboursement n'a été effectué au cours de l'exercice 2021 au titre de cette convention.
- Des avances de KMAD 630 ont été accordées à la SCI « IMI » au titre de l'exercice 2021.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc au 31 décembre 2021 s'élève à KMAD 10 902.

2.8.5. Convention conclue avec la société civile immobilière « MELK » : Avances sur acquisition de terrains

Personnes et entités concernées :

- M. Mohamed Chaïbi est Président du Conseil d'Administration de Ciments du Maroc et Gérant de la SCI « MELK ».

Forme de la convention : Tacite (non écrite).

Nature et objet de la convention :

Avances sur acquisitions de terrains.

Modalités essentielles :

Avances accordées à la Société Civile Immobilière « Melk », en vue de l'acquisition de terrains destinés à son activité. Ces avances ne font pas l'objet de rémunération.

Montants comptabilisés :

- Aucun remboursement n'a été effectué au titre de l'exercice 2021.
- Aucune avance n'a été accordée à la SCI « Melk » au titre de l'exercice 2021.
- Le solde des avances accordées par Ciments du Maroc s'élève à KMAD 7 363 au 31 décembre 2021.

2.9. Contrat de sous-licences d'identité visuelle et de système de marque I. NOVA conclu avec la société ITALCEMENTI S.p.A.

Personnes et entités concernées :

- Italcementi S.p.A. est actionnaire indirect de Ciments du Maroc à travers Cocimar et Procimar.

Forme de la convention : Ecrite.

Nature et objet de la convention :

Contrat de sous-licences d'identité visuelle et de système de marque I. NOVA, ayant pour objet la concession par ITALCEMENTI S.p.A. au profit de Ciments du Maroc en tant que Licencié du droit d'utilisation et d'affichage non exclusif de l'identité visuelle et du système de marque I. NOVA, outil de communication, de marketing et de gestion des relations avec les clients.

Modalités essentielles :

Ce contrat a été résilié en date du 16 novembre 2017, les deux parties ayant décidé expressément de résilier ce contrat à partir du 1er mars 2018.

Montants comptabilisés :

- Aucune charge n'a été comptabilisée au titre de l'exercice 2021.
- Le montant décaissé au titre de l'exercice 2021 s'élève à KMAD 76 173.

Casablanca, le 25 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes


Mazars Audit et Conseil
MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Angle Bd Abdelmoumen et Rue Hassan
15 - Casablanca
Tél : 0522 423 423 (L-6)
Fax : 0522 423 400
Adnane Loukili
Associé


PwC Maroc
Let 07 Tour OIC - 1ère Etage, Case 406,
Boulevard Hassan - Casablanca
Tél : 0522 86 86 86 - 0522 20 20 20
Fax : 0522 86 86 86
PwC Maroc - Casablanca
Leila Sijelmassi
Associée

État des honoraires

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

| | ERNST & YOUNG | | | | | |
|---|---------------|---------|-----------|-------------------|-------|-------|
| | Montant/Année | | | Pourcentage/Année | | |
| | 2020 | 2019 | 2018 | 2020 | 2019 | 2018 |
| Commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés | | 863 400 | 1 122 000 | 0 % | 93 % | 97 % |
| Émetteur | | | | | | |
| Filiale | | | | | | |
| Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes | | 31 525 | 15 221 | 0 % | 3 % | 1 % |
| Émetteur | | | | | | |
| Filiale | | | | | | |
| Sous-total | - | 894 925 | 1 137 221 | 0 % | 96 % | 98 % |
| Autres prestations rendues | | 32 500 | 25 000 | 0 % | 4 % | 2 % |
| Autres | | | | | | |
| Sous-total | - | 32 500 | 25 000 | 0 % | 4 % | 2 % |
| Total général | - | 927 425 | 1 162 221 | 0 % | 100 % | 100 % |

| MAZARS | | | | | | PWC | | | Total |
|---------------|---------|---------|-------------------|------|------|---------------|-------------------|-------------------|-----------|
| Montant/Année | | | Pourcentage/Année | | | Montant/Année | Pourcentage/Année | Pourcentage/Année | |
| 2021 | 2020 | 2019 | 2020 | 2019 | 2018 | 2021 | 2020 | 2020 | |
| 443 000 | 403 000 | 424 000 | 97% | 100% | 95% | 1 050 000 | 1 050 000 | 100% | 4 305 400 |
| | | | | | | | | | |
| | | 21 000 | 0% | 0% | 5% | - | - | 0% | 67 746 |
| | | | | | | | | | |
| 443 000 | 403 000 | 445 000 | 97% | 100% | 100% | 1 050 000 | 1 050 000 | 100% | 3 930 146 |
| 15 092 | - | - | 3 % | 0 % | 0 % | | | 0 % | 57 500 |
| | | | | | | | | | |
| 15 092 | - | - | 3% | 0% | 0% | | | 0% | 57 500 |
| 458 092 | 403 000 | 445 000 | 100% | 100% | 100% | 1 050 000 | 1 050 000 | 100% | 3 987 646 |

Liste des communiqués financiers

2022

| Publication | Date de publication | Supports |
|--|---------------------|--------------------------|
| Communication trimestrielle: T4 2021 | 24/02/2022 | L'Economiste et Media 24 |
| Communiqué post Conseil d'administration du 22 mars 2022 | 24/03/2022 | L'Economiste et Media 24 |
| Avis de réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2022 | 28/04/2022 | L'Economiste et Media 24 |

2021

| Publication | Date de publication | Supports |
|--|---------------------|--------------------------|
| Communication trimestrielle: T4 2020 | 24/02/2022 | L'Economiste et Media 24 |
| Communiqué post Conseil d'administration du 23 mars 2021 | 25/03/2021 | L'Economiste et Media 24 |
| Avis de réunion de l'Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2021 | 28/04/2022 | L'Economiste et Media 24 |
| Comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2020 et commentaires sur la réalisation de l'exercice | 26/04/2021 | Media 24 |
| Communication trimestrielle: T1 2021 | 27/05/2021 | L'Economiste et Media 24 |
| Communiqué post Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2021 | 31/05/2021 | L'Economiste et Media 24 |
| Communication trimestrielle: T4 2020 | 27/08/2021 | L'Economiste et Media 24 |
| Communiqué post Conseil d'administration du 21 septembre 2021 | 23/09/2021 | L'Economiste et Media 24 |
| Avis de réunion Assemblée Générale Extraordinaire 26 octobre 2021 | 24/09/2021 | L'Economiste et Media 24 |
| Communication semestrielle: S1 | 30/09/2021 | L'Economiste et Media 24 |
| Rapport semestriel 2021 | 30/09/2021 | L'Economiste et Media 24 |
| Communiqué post Assemblée Générale Extraordinaire 26 octobre 2021 | 28/10/2021 | L'Economiste et Media 24 |
| Communiqué restructuration Ciments Français | 08/11/2021 | L'Economiste et Media 24 |



INFORMATIONS

JURIDIQUES

إسهنت المغرب

Ciments du Maroc

HEIDELBERGCEMENT Group

Informations juridiques

RAISON SOCIALE

CIMENTS DU MAROC

FORME

Société anonyme régie par la législation marocaine, et notamment la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 et n° 78-12 et par le Dahir portant loi n° 1-93 -212 du 21 septembre 1993 relatif à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

RC

Registre chronologique n° 2535.
Registre analytique n° 70617.

DATE DE CONSTITUTION

28 juin 1951.

OBJET

La société a pour objet :

à titre principal: la fondation, l'acquisition, l'exploitation d'usines à ciment, à chaux ou autres liants hydrauliques et matériaux de construction au Maroc ou en tout autre pays, et généralement tout ce qui a rapport à la fabrication, au commerce, à l'industrie, aux applications de tous liants hydrauliques et de tous matériaux de construction ainsi que de tous produits entrant dans cette fabrication ou de tous produits pouvant en dériver, à titre accessoire: toutes études, recherches, expériences et essais intéressant ces applications techniques et industrielles, d'une manière générale: toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

SIÈGE SOCIAL

621, boulevard Panoramique, 20150 Casablanca.

DURÉE

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans, à compter de sa constitution définitive.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 1443 600 400 DH, divisé en 14 436 004 actions ayant une valeur nominale de 100 DH.

DOCUMENTS JURIDIQUES

Les statuts, procès-verbaux d'assemblées, rapports des commissaires aux comptes, peuvent être consultés au siège social, 621, boulevard Panoramique, 20150 Casablanca.

EXERCICE SOCIAL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges de période, de tous amortissements et de toutes provisions, généralement quelconques, constituent le résultat net de l'exercice. En cas de résultat positif, le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant des pertes nettes antérieures, fait l'objet d'un prélèvement de 5 % affecté à un fonds de réserve légale, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale excède le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets reportés. Sur ce bénéfice, l'assemblée générale peut prélever toute somme qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tout fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

Ciments du Maroc

621, boulevard Panoramique, 20 150 Casablanca - Maroc
Téléphone +212 522 85 94 50 à 59 - Fax +212 522 50 45 80
www.cimentsdumaroc.com



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENT Group



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENT Group

RAPPORT ESG 2021



**Rapport extra-financier relatif aux critères
Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)
Publié par Ciments du Maroc en avril 2022**

Sommaire

01

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROFIL DE CIMENTIS DU MAROC

| | |
|------------------------------------|----|
| Présentation du Groupe | 10 |
| Implantation au Maroc | 12 |
| Production et durabilité du Ciment | 13 |
| Métiers | 14 |

02

STRATÉGIE ET MANAGEMENT

| | |
|---|----|
| Vision et missions - engagements | 18 |
| Responsabilité et organisation | 20 |
| Défis et stratégie | 21 |
| Engagement envers les parties prenantes | 22 |
| Étude de matérialité | 23 |

03

NOTRE DÉMARCHE RSE

| | |
|--------------------------|----|
| Engagements et ambitions | 26 |
| Axes de la RSE | 27 |
| Principales réalisations | 28 |

04

RÉFÉRENTIEL ADOPTÉ

05

CHAMPS DU REPORTING

06

MÉTHODOLOGIE

07

ENVIRONNEMENT

| | |
|---|----|
| Management environnemental | 38 |
| Efficacité énergétique | 39 |
| Combustibles alternatifs | 40 |
| Émissions CO ₂ | 40 |
| Exploitation des carrières et biodiversité | 41 |
| Intégration dans l'environnement | 41 |

08

SOCIAL

| | |
|---------------------------|----|
| Politique RH | 44 |
| Santé, sécurité & hygiène | 47 |
| Droits humains au travail | 49 |

09

GOUVERNANCE

| | |
|---|----|
| Organes de gouvernance | 52 |
| Gestion et contrôle des risques | 56 |
| Gestion de la conformité | 57 |
| Éthique déontologique et prévention de la corruption | 58 |
| Relations avec les actionnaires | 59 |

10

MAINTIEN DES BONNES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

| | |
|--|----|
| À proximité de nos sites de production | 62 |
| Nos partenaires commerciaux | 63 |
| Mise en œuvre et surveillance | 63 |

11

ANNEXES

| | |
|------------------------------|----|
| Indicateurs environnementaux | 66 |
| Indicateurs RH | 68 |
| Santé et sécurité au travail | 69 |
| Formations sécurité | 69 |

12

INDEX

Message

du Directeur Général



Matteo Rozzanigo
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Conjuguer notre croissance

économique et notre responsabilité

ESG est désormais la priorité majeure.

En tant qu'opérateur cimentier, nous reconnaissons notre responsabilité quant à l'empreinte de notre activité sur ce qui nous entoure, et par conséquent, l'exigence de respecter les normes érigées localement et internationalement en matière environnementale, sociale et de gouvernance. Nous sommes également conscients qu'une plus grande transparence dans le reporting ESG est le reflet d'un réel engagement en faveur du développement durable.

Durant l'année 2021, Ciments du Maroc a poursuivi ses progrès hautement significatifs concernant les enjeux environnementaux et sociaux. Nous considérons que notre développement et notre prospérité passent inéluctablement par ceux de nos parties prenantes qui constituent nos communautés locales, nos riverains, nos clients et nos collaborateurs. C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons d'avoir un impact positif sur celles et ceux que nous servons, sur les économies qui dépendent de nous, sur les régions et communes dans lesquelles nous opérons ainsi que sur notre capital humain lequel représente notre plus grande force.

Cette vision est capitale pour Ciments du Maroc. Elle reflète notre réel engagement à créer de la valeur pour toutes nos parties prenantes.

Les priorités environnementale, sociale et de gouvernance décrites dans ce rapport sont d'une importance cruciale pour notre entreprise.

La matrice de matérialité montre une évolution dans nos priorités et les impacts de ces dernières sur nos activités.

La santé et la sécurité avant tout

Notre premier engagement est axé sur notre responsabilité envers nos employés, nos sous-traitants et toute personne ayant accès à nos sites et à nos produits. Nous maintenons notre objectif « zéro accident » grâce à l'application de mesures de prévention efficaces et une implication à tous les niveaux.

Notre engagement envers la sécurité ne se limite pas aux cloisons de nos sites. En 2021, nous avons concentré nos efforts sur l'accompagnement de nos partenaires de transport et de services en les sensibilisant et en les formant aux meilleures mesures de sécurité. Nous aspirons à la promotion de notre « culture sécurité » et à sa transmission au-delà de nos sites de production.

Être plus proches de nos parties prenantes

Nous avons toujours été conscients de l'importance de faire accepter notre activité auprès de nos populations riveraines et du fait d'être un bon voisin. Aujourd'hui, en plus de l'engagement social, ces questions sont devenues de plus en plus prioritaires. Ce constat, qui ressort de l'étude de matérialité, est le résultat de nombreux défis mais, également, d'un engagement croissant pour une responsabilité sociétale qui se traduit dans la gestion quotidienne de l'entreprise.

Relever les défis du changement climatique

Notre maison mère avait lancé la stratégie « Beyond 2020 », laquelle venait renforcer ses engagements en matière de durabilité à l'horizon 2030 dont, notamment, la réduction des émissions de CO₂ de 30 %. Pour rappel, à l'échelle globale, HeidelbergCement a déjà réussi à atteindre 22 % de réduction en 2019, d'où la décision d'avancer l'échéance initiale à l'an 2025.

Ainsi, pour réduire notre empreinte sur l'environnement, Ciments du Maroc s'est alignée aux engagements du Groupe. L'introduction et l'utilisation de combustibles alternatifs, l'amélioration de notre efficacité énergétique, l'utilisation de matériaux à faible teneur en carbone, la poursuite de projets innovants, à l'instar du projet pilote du parc de micro-algues dans notre usine de Safi, pour l'absorption du CO₂, ou encore, le projet de valorisation des déchets ménagers à Agadir... sont autant de mesures que nous avons mises en œuvre pour asseoir notre position d'entreprise citoyenne et responsable.



PROFIL DE CIMENTS DU MAROC

- Présentation du Groupe
- Implantation au Maroc
- Production et durabilité du Ciment
- Métiers

Présentation du Groupe

À PROPOS DE NOUS

Filiale d'HeidelbergCement, Ciments du Maroc est l'un des opérateurs cimentiers majeurs du pays et le premier opérateur dans le béton prêt à l'emploi et les granulats.

Employant plus de 700 salariés, Ciments du Maroc dispose d'un solide ancrage territorial qui s'appuie sur un dispositif industriel complet constitué aujourd'hui de 33 sites comprenant des cimenteries, des centres de broyage, des carrières et des centrales à béton. Ce sont, donc, 3 cimenteries intégrées à Aït Baha (Agadir), Had Hrara (Safi) et M'zoudia (Marrakech), 4 centres de broyage (2 à Laâyoune, 1 à Jorf Lasfar et 1 en cours de construction à Nador), 5 carrières de granulats et 21 centrales à béton qui constituent l'ensemble de notre implantation au Maroc.

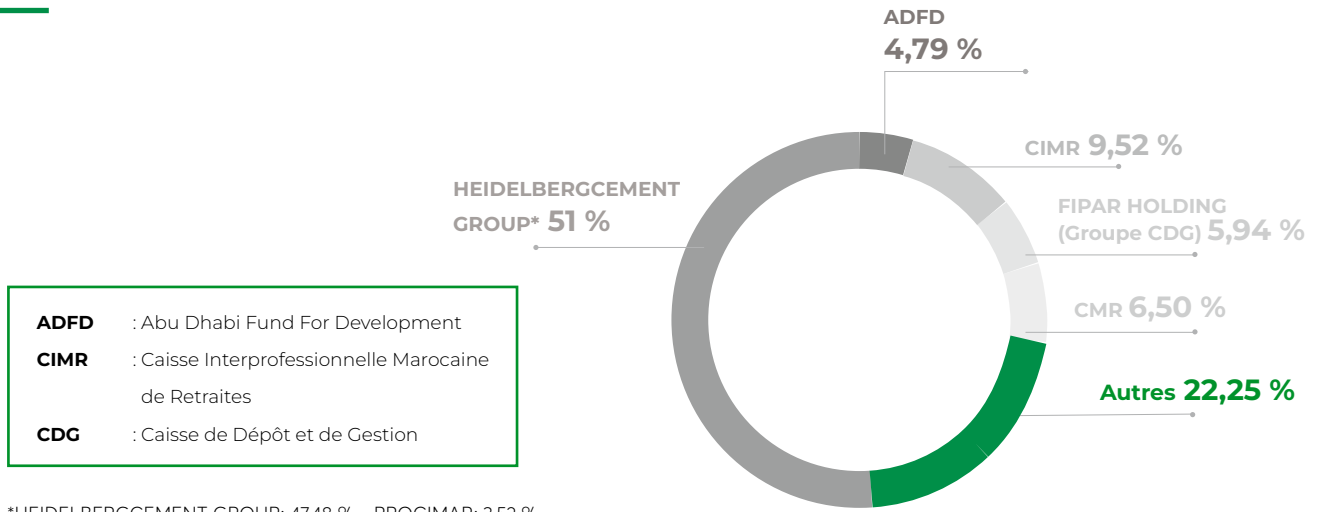
FORME JURIDIQUE

Société anonyme régie par la législation marocaine, et notamment la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 et n° 78-12 et par le Dahir portant loi n° 1-93- 212 du 21 septembre 1993 relatif à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) .

CAPITAL

1443600400 MAD

ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2021

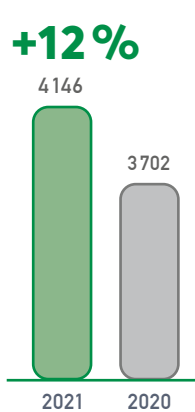


ADFD : Abu Dhabi Fund For Development
CIMR : Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites
CDG : Caisse de Dépôt et de Gestion

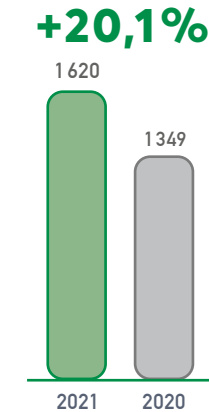
*HEIDELBERGCEMENT GROUP: 47,48 % - PROCIMAR: 3,52 %

COMPTES CONSOLIDÉS

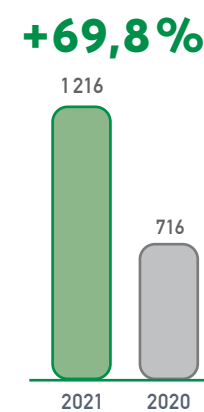
CHIFFRE D'AFFAIRES (MMAD)



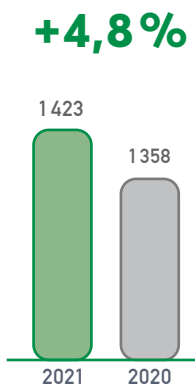
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (MMAD)



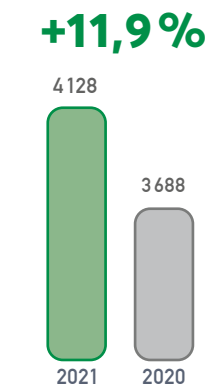
RÉSULTAT NET (MMAD)



CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (MMAD)






















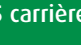


CHIFFRE D'AFFAIRES OPÉRATIONNEL (MMAD)



Implantation au Maroc

UN RÉSEAU NATIONAL

| VILLES | DISPOSITIF |
|-------------|---|
| Aït Baha | 1  1  |
| Marrakech | 1  1  |
| Safi | 1  1  |
| Berrechid | 1  |
| El Jadida | 2  |
| Benslimane | 1  |
| Rabat | 3  |
| Casablanca | 5   |
| Settat | 1  |
| Tanger | 2  |
| Oulad Abbou | 1  |
| Jorf Lasfar | 1  |
| Oued Souss | 1  |
| Agadir | 3  |
| Laâyoune | 5  1  2  |
| Nador | 1  |



3 cimenteries



5 carrières granulats



4 centres de broyage



1 parc éolien

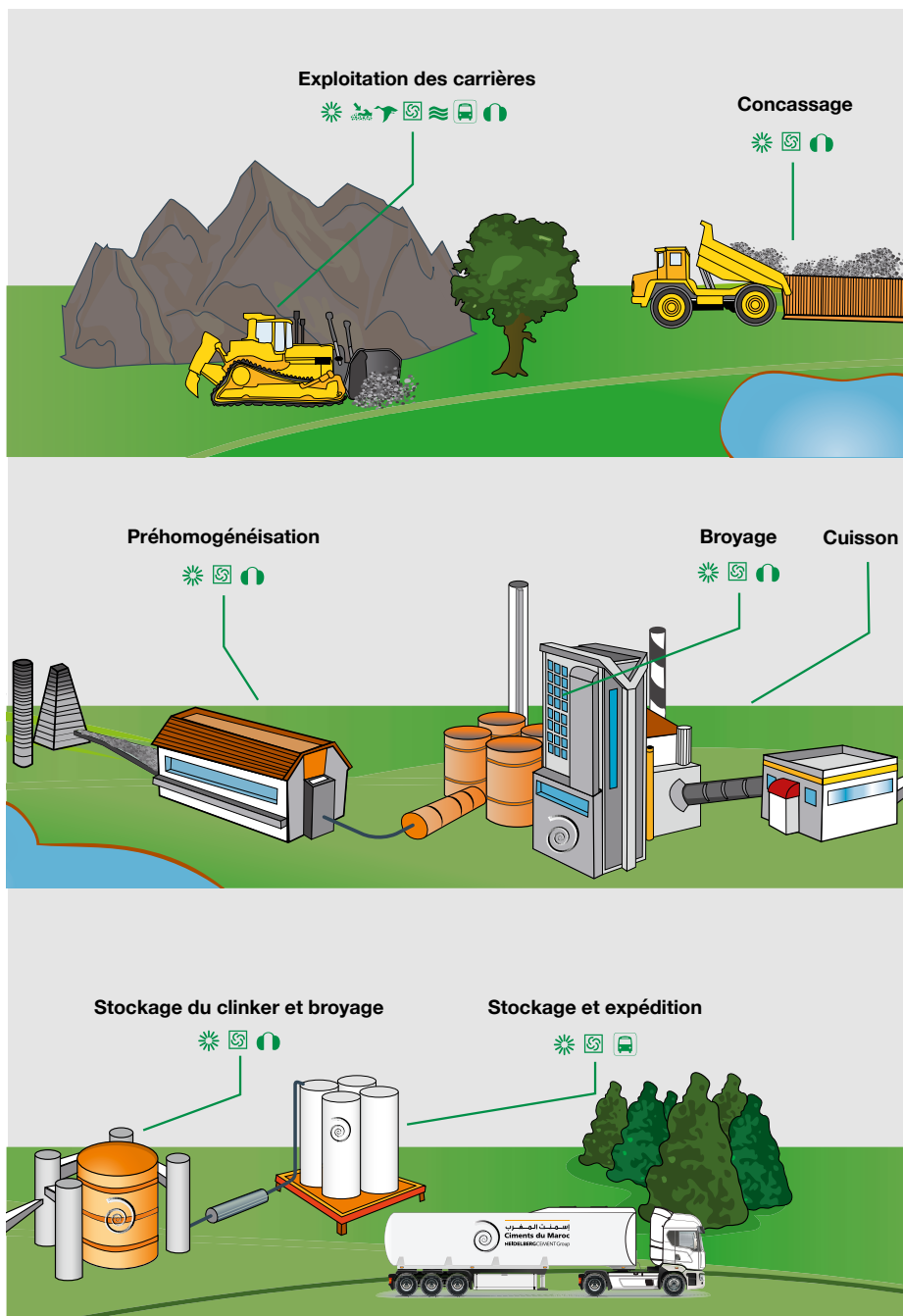


23 centrales BPE



Siège social

Production et durabilité du ciment



ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

- Consommation d'énergie
- Émissions d'air
- Consommation de matières premières
- Utilisation d'eau
- Trafic
- Bruit
- Écosystème et protection du paysage
- Gaz à effet de serre

ASPECTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Développement économique régional, modernisation des infrastructures, transfert de technologies, emploi, santé et sécurité des employés, santé et bien-être communautaire, soutien à la communauté.

Métiers

Le ciment

Le ciment est un produit dont la production nécessite des investissements lourds et des réserves en matières premières suffisantes et de bonne qualité. Les usines de Ciments du Maroc sont installées à proximité de carrières dont les réserves permettent de faire face à leurs besoins d'exploitation à long terme. Les matières premières prélevées dans les carrières (calcaire 80 % et argile 20 %) sont concassées, broyées finement puis séchées pour donner le « cru ».

Porté à une température avoisinant les 1450 degrés Celsius dans un four rotatif, ce cru subit des réactions chimiques complexes qui le transforment en clinker. Enfin, ce dernier est finement broyé avec du gypse et divers ajouts qui déterminent les qualités escomptées du produit final, à savoir le ciment.

Le béton prêt à l'emploi (BPE)

Les bétons prêts à l'emploi répondent aux différents besoins des entrepreneurs du bâtiment, des travaux publics, de la voirie et du génie civil. Le BPE est un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants, dont la composition répond à des exigences techniques très rigoureuses. Il durcit pour former le matériau de construction le plus couramment utilisé dans le monde. Sa résistance à la traction et à la pression, sa durabilité, ses temps de prise, sa facilité de pose, son esthétique et sa maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction sont les principales caractéristiques que nos clients prennent en compte pour l'achat de ce produit. Il est livré par des camions toupies directement sur les chantiers aux entreprises de construction.

En garantissant une qualité régulière, une cadence importante des livraisons et une assistance à la mise en œuvre, notre BPE permet aux entreprises de gagner du temps et d'assurer leurs prestations dans de brefs délais.

Les granulats

Les granulats servent de matière première pour le béton, la maçonnerie et l'asphalte. Ils sont également utilisés comme matériaux de base pour la construction de routes, de remblais et de bâtiments.

Les granulats sont des sables et des graviers naturels provenant de carrières de roches alluvionnaires ou massives. Les granulats se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier par leur granulométrie et leur dureté. La géologie locale détermine les types de granulats disponibles sur un marché donné et tous les granulats ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Environ 70 % des granulats sont utilisés dans l'industrie du bâtiment et constituent les composants essentiels des matériaux de construction: béton, béton prêt à l'emploi, préfabrication... Le reste de la production est destiné aux travaux routiers.

Ciment: les produits et services

Ciments du Maroc commercialise une gamme complète de produits cimentiers adaptés aux besoins de ses clients et à tous les usages. Ces produits sont, soit fabriqués dans nos usines conformément aux normes marocaines, soit importés.

Ces produits peuvent être conditionnés en sacs (avec ou sans palettes) ou bien, présentés en vrac. Ils peuvent être livrés en FOB (vente départ usine) ou en CFR (vente rendu).

- | Lamaalem 35®
- | CimarPro 45®
- | Cimartob®
- | Cimagglo 55® et Cimagglo 55 ultra® et Cimagglo optima®
- | Cimagglo 65 ultra plus®
- | Awrach 55®
- | Almokaouem 45® et 55®
- | Teknikima 55®
- | Teknikima 65R®



L'assistance technique

Ciments du Maroc offre à ses clients un service d'assistance technique reposant sur un laboratoire dédié à cet effet. Situé dans notre usine de Marrakech, ce laboratoire permet de réaliser une large palette de tests de pointe sur granulats, mortier, béton frais, béton durci, agglos et hourdis ainsi que des essais spéciaux: maturométrie, essais MBE (Mortier du Béton Équivalent), essais sur coulis de ciment ou identification rapide des ciments. Nos entreprises clientes des secteurs de la préfabrication, du béton prêt à l'emploi et de la route peuvent également compter sur les services de notre département assistance technique pour optimiser des études de formulation de béton, participer à la mise au point du processus industriel en préfabrication ou proposer des essais spécifiques liés au développement de nouvelles techniques.

Une large gamme de produits béton organisée autour du concept de la performance

Ciments du Maroc propose une nouvelle offre élargie et innovante de bétons prêts à l'emploi organisée autour du concept de la « Performance » pour toutes les applications constructives. Le nouveau portefeuille produits béton permet aux clients d'accéder à un éventail complet de solutions constructives par performance et/ou par domaine d'application.

Granulats

Il existe 5 classes granulaires:

- Les fillers (0/D avec $D < 0,08$ mm);
- Les sablons et sables (0/D avec $D \leq 4$ mm);
- Les gravillons et graviers (d/D avec $d \geq 3$ mm et $D \leq 40$ mm);
- Les graves (d/D avec $d \geq 0$ mm et $D \leq 80$ mm);
- Les enrochements.



STRATÉGIE ET MANAGEMENT

- Vision et missions - engagements
- Responsabilité et organisation
- Défis et stratégie
- Engagement envers les parties prenantes
- Étude de matérialité

Vision et missions

Vision et missions

Pour Ciments du Maroc, être un important opérateur cimentier signifie également accorder une place de choix à la préservation de l'environnement et privilégier l'humain, et c'est cette vision qui a façonné notre stratégie de développement durable.

Nous avons conscience qu'atteindre notre objectif de développement à long terme va de pair avec un apport bénéfique à la société dans laquelle nous opérons. Nous avons, donc, parfaitement intégré l'importance d'une utilisation responsable des ressources naturelles qui représentent la base de notre activité.

Pour ce faire, nous avons généralisé notre responsabilité sociétale à l'ensemble de nos sites et auprès de l'ensemble de nos employés. Pour ces derniers, nous nous sommes donnés pour objectif de leur assurer un revenu stable et de hautes qualifications. Dans nos activités de production, nous avons à cœur de leur assurer les conditions de travail et les connaissances nécessaires pour garantir leur santé et leur sécurité au travail.

Ces valeurs se répercutent positivement sur les partenariats que nous scellons avec nos clients puisque, grâce à notre gestion « sociétalement » et « environnementalement »

responsable, nous leur proposons des produits et des services de grande qualité. Une gestion que nous étendons à l'ensemble de nos fournisseurs avec lesquels nous entretenons de bonnes relations et dont nous attendons le respect de nos standards de durabilité.

Nous nous imposons pour mission de respecter les bonnes pratiques commerciales, les lois et réglementations en vigueur. Nous encourageons la création d'une valeur ajoutée dans nos sites et participons au soutien des communautés locales voisines.

En somme, nous visons une croissance durable qui n'est pas antinomique avec la préservation de l'environnement et le développement sociétal, et c'est ce qui débouche sur des résultats satisfaisants pour nos actionnaires et encourage davantage d'investissements pour contribuer à protéger ce qui nous entoure.

Engagements de durabilité à l'horizon 2030

Ciments du Maroc a adopté les engagements de durabilité à l'horizon 2030 mis en place par sa maison mère, HeidelbergCement Group. Ces engagements décrivent nos actions les plus importantes en matière de durabilité, et ce, dans l'ensemble de nos activités et dans tous nos sites. En voici les principes:

- Stimuler la croissance et l'innovation: nous assurerons une rentabilité durable grâce à la gestion efficace de tous nos processus et ressources et grâce à l'innovation continue des produits et services;
- Atteindre l'excellence en matière de santé et de sécurité au travail: nous nous engageons à continuellement revoir et améliorer les conditions de santé et de sécurité au travail de nos salariés, entreprises extérieures et tiers;

- Réduire notre empreinte environnementale: nous nous engageons à apporter notre contribution dans la responsabilité globale de maintenir la hausse de la température en dessous de 2°C, et de continuer à réduire nos incidences sur l'air, le sol et l'eau;
- Favoriser l'économie circulaire: nous conservons le niveau de nos ressources naturelles en augmentant continuellement l'usage de ressources alternatives comme substituts aux matières premières naturelles;
- Être un bon voisin: nous nous engageons à soutenir le développement social et économique des régions où nous sommes implantés et à assurer une communication transparente vis-à-vis de nos parties prenantes;
- Assurer le respect des règles et favoriser la transparence: nous respectons les droits de l'homme, les règles anti-corruption et la législation du code du travail et coopérons de manière ouverte et transparente avec nos parties prenantes.

Nouveaux objectifs

D'ici 2025, HeidelbergCement vise à réduire de 30 % ses émissions de CO₂ par rapport à 1990 (réduction des émissions nettes spécifiques de CO₂ à moins de 525 kg par tonne de ciment). Cet objectif était initialement prévu pour 2030. Ayant déjà réussi à réduire ses émissions de CO₂ de 22 % en 2019, le Groupe a, ainsi, avancé l'objectif de 30 % à 2025. HeidelbergCement ambitionne même de proposer un béton neutre en carbone d'ici 2050.



> Promouvoir la puissance économique et l'innovation

« Nous assurons une rentabilité durable grâce à la gestion efficace de tous les processus et ressources et à l'innovation continue des produits et services ».



> Atteindre l'excellence en matière de santé et de sécurité au travail

« Nous nous sommes engagés à améliorer continuellement les conditions de santé et sécurité au travail de nos employés, fournisseurs et tiers ».



> Réduire notre empreinte environnementale

« Nous nous sommes engagés à respecter notre part de la responsabilité globale de maintenir la hausse de température en dessous de 2 degrés Celsius, et nous continuerons à réduire nos impacts sur l'air, la terre et l'eau ».



> Faciliter l'économie circulaire

« Nous conservons nos réserves naturelles en utilisant de plus en plus les ressources alternatives comme substituts aux matières premières naturelles ».



> Être un bon voisin

« Nous nous sommes engagés à soutenir le développement social et économique de nos communautés voisines et à assurer une communication transparente vis-à-vis de toutes nos parties prenantes ».



> Assurer la conformité et instaurer de la transparence

« Nous adhérons aux normes internationales en matière de droits de l'homme, de lutte contre la corruption, et de normes de travail, et coopérons de manière proactive, ouverte et transparente avec toutes nos parties prenantes ».



Responsabilité et organisation

L'efficacité de nos systèmes de gestion est garante du processus d'amélioration continue que nous impose notre stratégie de durabilité. Dans le cadre de ces systèmes, nous avons défini des domaines de responsabilité et créé des structures qui servent de support et de suivi aux mesures que nous avons établies pour atteindre nos objectifs de durabilité. Ces objectifs sont axés sur la santé et la sécurité au travail, la protection de l'environnement et la conformité.

Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail constituent l'une des valeurs fondamentales de notre entreprise. Il s'agit là d'une responsabilité qui incombe à tous les Directeurs. Notre organisation de la sécurité au travail relève de la compétence du Directeur Général auquel le Chef du Département Sécurité rend compte directement. Ce dernier est épaulé par des animateurs sécurité basés dans les sites de production ainsi qu'au siège.

Les mesures individuelles de santé et de sécurité au travail sont définies par le Groupe HeidelbergCement et, localement, par Ciments du Maroc en fonction de leur nature et de leur impact. Les mesures de sécurité au travail font partie de l'accord d'objectif personnel des membres du Comité de Direction, des Directeurs des sites et du middle management.

Depuis l'année 2020, la santé et la sécurité au travail font partie des objectifs de l'ensemble des cadres. Enfin, chaque employé, chaque sous-traitant et chaque visiteur se doit de respecter les règles de sécurité au travail.

Environnement

La protection de l'environnement fait partie intégrante de la stratégie définie par le Conseil d'Administration de Ciments du Maroc. L'organisation de Ciments du Maroc comporte un Département Environnement au sein de la Direction Technique, lequel département s'appuie sur des Responsables Environnement basés dans les sites de production.

Le Département Environnement soutient des activités prospectives de HeidelbergCement dans le domaine de la durabilité environnementale à l'échelle locale. Concrètement, ce département procède à des évaluations comparatives internes et externes, et coordonne les plans d'actions après avoir identifié, au préalable, les mesures à appliquer pour atteindre les objectifs du Groupe en matière d'environnement. Enfin, le département Environnement veille à l'application des lignes directrices de HeidelbergCement en la matière.

Conformité

L'organe de conformité est placé sous l'autorité du Directeur Général, auquel le « Compliance Officer » rend directement compte. Veiller à ce que les employés se comportent conformément aux lois et règlements en vigueur est une responsabilité qui incombe à tous les directeurs et aux employés eux-mêmes.

Défis et stratégie

Chez Ciments du Maroc, nous ne nous contentons pas de privilégier notre capital humain et de respecter l'environnement, nous déployons nos efforts pour faire rimer croissance économique de notre entreprise avec solutions sociales et environnementales. Un défi de taille que nous nous réjouissons de relever en nous concentrant sur les domaines suivants:

Santé et sécurité au travail

Conscients que nous opérons dans un secteur à risques, nous accordons la plus haute importance à la santé et à la sécurité au travail. C'est ainsi que nous usons d'outils précis mesurant et améliorant nos performances en termes de sécurité au travail et sensibilisant nos employés et nos sous-traitants au respect des consignes de sécurité.

Sécuriser l'approvisionnement en matières premières et préserver les ressources

Nos activités dépendent de l'accès à long terme aux matières premières se trouvant à proximité de nos usines. Ces ressources sont limitées et leur exploitation locale entraîne souvent des conflits. C'est pourquoi nous considérons la sécurité de l'approvisionnement en matières premières et la conservation des ressources comme des défis stratégiques essentiels. Notre stratégie de conservation des ressources dans la production de ciment inclut l'utilisation de matières premières et de combustibles alternatifs.

Protection de la biodiversité

La nature de notre activité nous contraint à empiéter temporairement sur les ressources hydriques, sur le sol, sur la flore et sur la faune afin de nous approvisionner en matières premières. D'un autre côté, notre utilisation des terres crée des refuges pour les espèces animales et végétales. Nous exploitons nos carrières conformément à la législation nationale et aux bonnes pratiques environnementales. Nous avons pour objectif d'ici 2030 de gérer tous nos sites d'extraction sur la base de plans

d'exploitation et de réhabilitation convenus avec les autorités locales et tenant compte des besoins de la communauté.

Nous nous efforçons d'intégrer les recommandations pour la promotion de la biodiversité dans chaque nouveau plan de réhabilitation.

Efficacité énergétique

La production du ciment est une opération énergivore. Par conséquent, nous devons améliorer en permanence notre efficacité énergétique. Un défi que nous nous devons de relever aussi bien pour l'environnement que pour nos intérêts économiques. Par ailleurs, la production de ciment occasionne également un niveau élevé d'émissions de CO₂. Le Groupe auquel nous appartenons, HeidelbergCement, s'est engagé à assumer sa part de responsabilité dans la limitation de l'augmentation de la température mondiale à moins de 2 degrés Celsius. L'objectif déclaré par notre maison mère est de réduire, à l'échelle globale, les émissions spécifiques de CO₂ de 30 % d'ici 2030, par rapport au niveau de 1990, et de réaliser notre vision d'un béton neutre en CO₂ d'ici 2050. Nous prévoyons de contribuer à atteindre cet objectif en augmentant la proportion de matières premières et de combustibles alternatifs neutres en CO₂ dans notre production. Pour ce faire, nous comptons sur le développement de types de ciment innovants avec une empreinte carbone plus faible. Aussi, sur le long terme, nous avons prévu de développer des projets de capture et d'utilisation des émissions de CO₂ (CCU) à l'instar de la ferme de micro-algues installée dans notre usine de Safi.

Engagements envers les parties prenantes

Compte tenu de la forte orientation locale de nos activités, notre réussite dans le long terme est étroitement liée aux relations que nous entretenons avec les différents acteurs de la société. C'est dans cette optique que nous établissons et maintenons un dialogue basé sur la confiance avec toutes nos parties prenantes. L'échange d'idées et d'opinions qui en résulte nous aide à identifier les problèmes critiques, à les résoudre à un stade précoce et, par conséquent, à exercer nos activités dans les meilleures conditions.

Au niveau local, le dialogue avec les parties prenantes est opéré et supervisé par nos directeurs d'usines. Ces derniers sont soutenus par les responsables administratifs locaux, les responsables Environnement et la Direction communication, relation presse et RSE.

Nos carrières et nos usines sont majoritairement situées à proximité de communes locales. Il est, par conséquent, tout à fait logique que nous soyons à leur écoute, à l'écoute des autorités locales et des associations. Parce que nous faisons partie de cet écosystème, notre objectif est de faire coïncider les intérêts de l'entreprise avec ceux de la communauté locale.

Les préoccupations de nos parties prenantes varient d'une région à une autre. Elles peuvent aller d'une simple demande de renseignement ou de visite, à

du soutien pour la réalisation de projets locaux, en passant par des actions sportives, culturelles ou éducatives. Les parties prenantes peuvent également émettre des réserves quant aux mesures imminentes de modernisation et d'expansion. Elles peuvent aller jusqu'à se plaindre des nuisances sonores ou de la poussière occasionnée par nos usines et carrières. Nous répondons au mieux aux plaintes et fournissons des informations transparentes chaque fois que cela est possible.

Enfin, Ciments du Maroc est membre de l'Association Professionnelle des Cimentiers qui est une association à but non lucratif regroupant l'ensemble des producteurs de ciment et de clinker au Maroc. Ce type d'adhésion favorise l'échange avec d'autres entreprises du même secteur sur une détermination commune à atteindre une plus grande durabilité. Les thèmes abordés portent essentiellement sur la protection de l'environnement, les économies d'énergie, l'économie circulaire, la valorisation des déchets, la santé et la sécurité au travail, ainsi que les questions sociales et professionnelles. L'objectif commun est de promouvoir le développement durable et d'assumer collectivement la responsabilité sociale.

Étude de matérialité

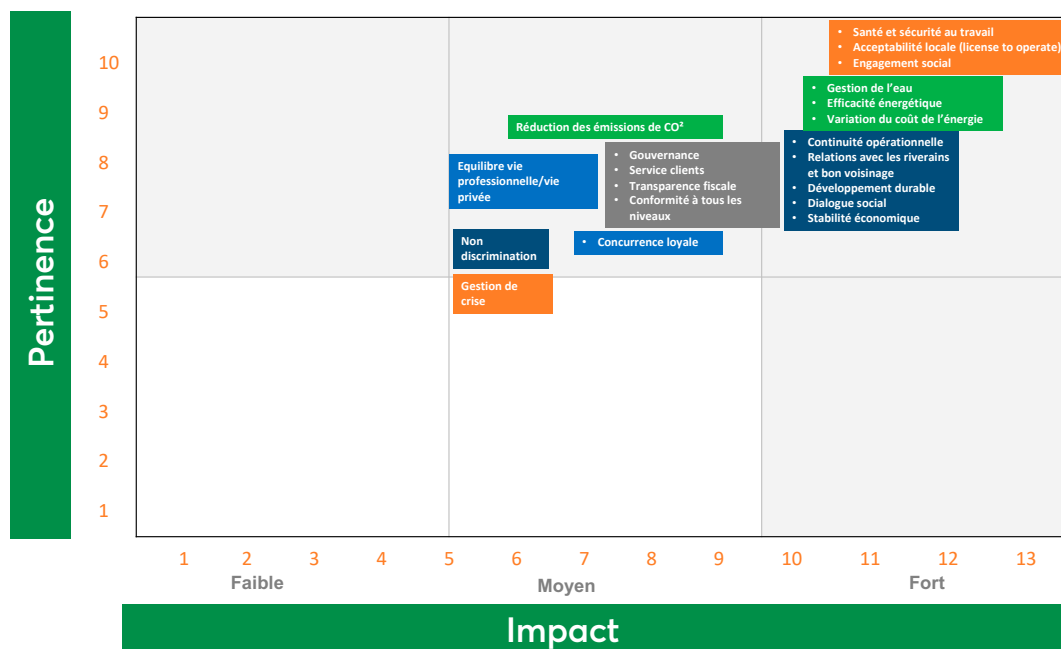
Nous avons utilisé une analyse de matérialité pour examiner la pertinence des différents thèmes de durabilité. L'analyse nous a, ainsi, aidés à identifier et à évaluer les enjeux les plus importants pour notre entreprise aujourd'hui ou ceux susceptibles de l'être à l'avenir.

Engagement des parties prenantes

Afin de déterminer les thèmes pertinents pour Ciments du Maroc, nous avons comparé les thèmes de durabilité identifiés dans le cadre des différents systèmes de management avec les listes de thèmes utilisées par la Global Reporting Initiative (GRI) ainsi que celles mentionnées dans le cadre d'autres exigences de l'industrie, et avons examiné leur pertinence pour l'entreprise. Il en est ressorti 66 domaines d'action. L'étape suivante a consisté à élaborer une analyse du point de vue des parties prenantes et à déterminer l'impact social, économique et environnemental de notre activité. Une priorisation et un reclassement des thématiques et enjeux ont été effectués. Ce processus a abouti à une sélection et à la mise en place d'une matrice de matérialité qui a été utilisée dans le présent rapport.

Sélection et classement des thématiques et enjeux suite à l'étude de matérialité

- Santé et sécurité au travail
- Acceptabilité locale (license to operate)
- Engagement social
- Gestion de l'eau
- Efficacité énergétique
- Variation du coût de l'énergie
- Continuité opérationnelle
- Relations avec les riverains et bon voisinage
- Développement durable
- Dialogue social
- Stabilité économique
- Réduction des émissions de CO₂
- Equilibre vie professionnelle/vie privée
- Gouvernance
- Service clients
- Transparence fiscale
- Conformité à tous les niveaux
- Non-discrimination
- Concurrence loyale
- Gestion de crise.



Cette photo a été prise dans le jardin botanique de notre cimenterie de Safi.



03

NOTRE DÉMARCHE RSE

- Engagements et ambitions
- Axes de la RSE
- Principales réalisations

Engagements et ambitions

L'intégration des enjeux de la durabilité dans la stratégie de Ciments du Maroc n'est pas une démarche récente. En effet, nous avons toujours été convaincus que le développement de nos activités ne peut se faire sans prendre en considération les dimensions environnementale et sociale. Plus nous opérons en harmonie avec la Société et avec notre environnement, mieux nous nous développons.

L'ouverture et le dialogue, l'équité envers nos employés et envers nos partenaires commerciaux, un partenariat juste et honnête avec les représentants de nos employés, la préservation des ressources naturelles et la minimisation de notre impact sur l'environnement sont les principes directeurs des activités de Ciments du Maroc.

Après une année 2020 marquée par la Covid-19, l'année 2021 a été l'occasion de renforcer notre engagement en recentrant davantage notre démarche sur nos parties prenantes. L'écoute de ces dernières nous a permis de mieux suivre l'évolution de notre environnement et de mettre en place des plans d'actions adaptés. Notre objectif a été de poursuivre notre croissance tout en créant de la valeur ajoutée pour nos clients, nos employés, nos actionnaires et les communautés locales proches de nos sites de production.

La responsabilité sociétale, le maintien des bonnes relations avec nos parties prenantes et le bon voisinage sont aussi l'une des responsabilités de notre Comité de Direction et de nos directeurs de sites. Ceci implique la compréhension des besoins ainsi que la sélection, la mise en place et le suivi des projets dédiés aux communautés locales. Nous sommes tous attentifs aux défis qu'impose notre position d'acteur majeur sur le marché et nous les relevons en préservant, chaque jour un peu plus, les intérêts de nos différentes parties prenantes et en participant activement au développement de notre pays.



Axes de la RSE

Fer de lance de la stratégie de Ciments du Maroc en matière de durabilité, la responsabilité sociétale s'articule autour des axes suivants:

- Architecture et infrastructures: nous apportons notre expertise, nos moyens financiers et nos produits à la construction de bâtiments et d'infrastructures;
- Environnement, climat et biodiversité: nous soutenons les initiatives pour la promotion de la protection de l'environnement et pour le renforcement de la diversité de la nature dans nos sites;
- Santé et éducation: selon les besoins spécifiques de chaque région où sont implantés nos sites de production, nous soutenons les initiatives d'accès à la santé, à l'éducation et à la culture.

Par ailleurs, nous avons défini des critères d'évaluation pour assurer la transparence et l'efficacité de nos actions.

Enfin, nous soutenons les projets et les initiatives qui sont implémentées à proximité de nos sites de production et qui ont un impact sur les communautés avec qui nous avons un lien direct.



Architecture et infrastructures



**Environnement, climat
et biodiversité**



Santé et éducation

Principales réalisations

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

Mobilisés auprès des communautés locales

La RSE est au cœur de la stratégie de Ciments du Maroc puisque nous faisons évoluer nos modèles de sorte à proposer à toutes nos parties prenantes des solutions et actions à la fois responsables et durables.

Ciments du Maroc s'est engagé à créer de la valeur autrement. La société conçoit et développe des programmes adaptés, performants et innovants qui répondent aux enjeux du développement. Ils nous permettent de réduire les impacts négatifs sur l'environnement, de prendre en compte les attentes des parties prenantes et de participer au développement de notre pays. Les bonnes pratiques de chacun des métiers de Ciments du Maroc matérialisent cette approche au quotidien.

En 2021, la société a poursuivi et renforcé ses actions autour de trois axes majeurs en matière de RSE: la santé et l'éducation, l'architecture et les infrastructures, l'environnement, le climat et la biodiversité.

Préserver la santé et promouvoir l'éducation

- Mise à niveau et aménagement d'écoles proches de nos sites de production via des travaux de peinture, la construction de nouvelles classes, leur équipement en matériel informatique et audiovisuel mais aussi la création d'espaces verts;
- Distribution de paniers alimentaires auprès des populations

riveraines durant le mois de Ramadan;

- Accompagnement à la création et la gestion de coopératives agricoles et artisanales en faveur de la population rurale riveraine dans la région de Had Hrara;
- Soutien au Centre de protection de l'enfance des filles d'Agadir en faveur de l'éducation et de la formation des jeunes en situation précaire;
- Soutien à l'Association de l'école coranique Ida Oumanou afin d'améliorer les services aux étudiants et enseignants;
- Soutien au club « Jeunes sans frontières » d'Anza à Agadir pour son action auprès des jeunes;
- Distribution de fournitures scolaires à travers nos sites de production à l'occasion de la rentrée scolaire 2021;
- Soutien à la fondation Academia dont Ciments du Maroc est membre fondateur.

Participer au développement d'infrastructures et de constructions

- Soutien financier et matériel au projet de construction du complexe coranique et culturel Al Houda à Agadir, un édifice de grande envergure;
- Dons en ciment et en d'autres matériaux pour la construction de routes, la réhabilitation de mosquées, la rénovation et l'aménagement d'écoles, les travaux de reconstruction de murs d'endiguement ou de clôtures de douars.

Protéger l'environnement, le climat et la biodiversité

- Participation, depuis plus de 10 ans, au programme « Plages propres » de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, avec le parrainage de trois plages dans la région de Safi. En 2021, CimENTS du Maroc a participé à l'aménagement de trois plages (Safi ville, Lalla Fatna et Kourram Daif) et a poursuivi son programme d'information, de sensibilisation et d'éducation à la protection de l'environnement, à l'hygiène et à la sécurité à Safi ville.
- Lancement du concours Quarry Life Award, un programme initié par HeidelbergCement et organisé tous les trois ans en faveur de la biodiversité dans les carrières. Après une première participation en 2018, CimENTS du Maroc a pris part à l'initiative pour la seconde fois en 2021 avec les sites de Safi et Aït Baha.
- Participation au programme Spring Alive initié par l'ONG Birdlife pour la sensibilisation des écoliers à proximité de notre site de production de Safi à la préservation des nids des oiseaux durant les périodes de migration.



04

RÉFÉRENTIEL ADOPTÉ

Ce rapport, qui présente notre démarche pour apporter notre contribution sociétale, répond aux exigences de l'AMMC en matière de reporting extra-financier selon la circulaire n° 03/19.

Cette circulaire s'applique aux entreprises cotées à la Bourse de Casablanca. Elle rend obligatoire la publication d'un rapport ESG (Environnement, Social et Gouvernance) chaque année, au plus tard 4 mois après la clôture de l'exercice. Ce rapport est donc publié dans le cadre de cette exigence.

Pour l'élaboration de ce rapport, nous nous sommes inspirés des lignes directrices de « Global Reporting Initiative » suivant ainsi l'un des standards internationaux les plus connus. Par ailleurs, nous référons également dans ce rapport aux Objectifs de Développement Durables des Nations Unies (ODD).

05

CHAMPS DU REPORTING

Les informations contenues dans ce rapport concernent le périmètre de consolidation de Ciments du Maroc, incluant sa filiale Indusaha.

La période du reporting est basée sur l'année calendaire du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 pour assurer une cohérence avec les reportings déjà existants dans l'entreprise.

Dans le cas où certaines données concernent une période de reporting différente de l'année calendaire, cela est précisé dans le rapport. C'est le cas des différents indicateurs 2021 comparés aux années 2020 et 2019, ou des actions menées lors des trois dernières années dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise.

06

MÉTHODOLOGIE

L'élaboration de présent rapport s'est appuyée sur un ensemble d'informations et d'indicateurs recueillis auprès des différentes directions au sein de Ciments du Maroc.

Certains indicateurs proviennent d'informations déjà pilotées et consolidées en interne dans le cadre d'autres reportings.

Ce rapport n'a pas fait l'objet de vérification externe.

Ce rapport servira de base à une organisation et une amélioration des informations alignées avec les exigences réglementaires permettant ainsi, chaque année de mettre à jour les indicateurs de performance, les enrichir et à améliorer, par conséquent, notre reporting extra-financier.

Cette photo a été prise dans notre carrière granulats de Ouled Abbou

0

7



ENVIRONNEMENT

- Management environnemental
- Efficacité énergétique
- Combustibles alternatifs
- Émissions de CO₂
- Exploitation des carrières et biodiversité
- Intégration dans l'environnement

Management environnemental

Cela fait plusieurs années que Ciments du Maroc s'est engagée sur la voie de la protection de l'environnement. Conscients que nous opérons dans un secteur énergivore, nous avons fait de la réduction de notre empreinte sur la planète notre première préoccupation. La mise en place d'une démarche d'amélioration de nos performances environnementales a fait de nous un cimentier précurseur en la matière et une entreprise citoyenne en phase avec les ambitions de notre pays.

Cela s'est traduit, notamment, par le recours aux combustibles de substitution, l'intégration de leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre et par le développement de nouvelles sources d'énergie. Cette volonté s'est également répercutée sur notre rapport aux ressources énergétiques non-renouvelables dont nous développons en permanence l'optimisation.

Concrètement, le recours à l'énergie éolienne a permis, grâce au parc éolien d'Indusaha à Laâyoune, d'épargner près de 11200 tonnes de CO₂ par an et près de 163000 tonnes en 2021 via des parcs éoliens tiers. Autre démarche innovante et non des moindres, la cogénération permet d'économiser 150000 tonnes d'eau et d'épargner plus de 6700 tonnes de CO₂ par an. Ce sont autant d'initiatives qui témoignent de l'engagement de Ciments du Maroc en faveur du climat.

Enfin, Ciments du Maroc a mis en place dans tous ses sites de production un système de management

environnemental certifié ISO 14001, actant ainsi son engagement dans ce cercle vertueux qu'est l'amélioration progressive de sa gestion en faveur de la limitation de son impact sur l'environnement. La première certification remonte à 2003.

Mesures prises et objectifs fixés en matière d'environnement

Ciments du Maroc a adopté une politique visant l'intégration des sites de production dans l'environnement. Cette démarche est continuellement mise à jour en tenant compte des demandes des parties intéressées et des orientations de HeidelbergCement en la matière.

Sur le plan opérationnel, l'intégration de nos sites dans l'environnement implique:

- La diminution des émissions de poussière et de gaz;
- L'amélioration des relations avec les parties intéressées;
- L'amélioration continue de nos performances;
- La valorisation des sous-produits et;
- L'économie des ressources naturelles.

Tout notre dispositif de production ciment est certifié ISO 14001 V 2015 ainsi que notre carrière granulats située à Ouled Abbou.

Efficacité énergétique

Ciments du Maroc a mis en place une politique énergétique alignée aux engagements du Maroc en la matière. En effet, nous avons misé sur la diversification de nos approvisionnements en énergie que nous produisons nous-même et que nous achetons à des tiers.

Ainsi, le parc éolien que nous avons construit au niveau du centre de broyage d'Indusaha à Laâyoune alimente ce dernier à hauteur de 71 % de ses besoins en énergie. En y additionnant l'électricité produite par les parcs éoliens tiers, nous avons réalisé plus de 76 % de substitution par de l'énergie d'origine propre consommée au niveau de nos sites de production. Le CO₂ équivalent épargné par l'usage de l'énergie éolienne des parcs tiers, du parc Indusaha et de l'installation du système de cogénération d'Ait Baha a été estimé à plus de 181000 tonnes en 2021. .

Certification ISO 50001

Afin de réduire leur facture énergétique et leurs émissions de CO₂, nos sites de production ont mis en place des plans d'actions constamment mis à jour et qui s'appuient sur:

- Des bilans et audits énergétiques pour identifier les potentiels d'optimisation;

- Des investissements en équipements à haute efficacité énergétique (broyage vertical, variateurs de vitesse, etc.);
- L'optimisation de la conduite des installations de production.

C'est dans ce cadre que nous avons décidé de mettre en place un système de management de l'énergie à l'usine d'Ait Baha et de le certifier ISO 50001. Première cimenterie au Maroc à obtenir cette certification, ce site a, ainsi, été le premier à bénéficier d'un cadre d'exigences lui permettant d'élaborer une politique d'utilisation efficiente de l'énergie. En nous donnant, notamment, des données sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour mesurer les résultats de cette politique, la certification ISO 50001 nous permet de prendre des décisions éclairées et d'améliorer continuellement notre management de l'énergie.

Ciments du Maroc sensibilise, également, son personnel aux bonnes pratiques en matière d'énergie.

Combustibles alternatifs

Optimisation de l'utilisation des combustibles de substitution et économie des matières non-renouvelables.

Les combustibles et matières de substitution (CMS) représentent un axe capital autour duquel Ciments du Maroc n'a de cesse de déployer ses efforts. Grâce à un choix optimisé des sources d'énergie, nous évoluons

vers une maximisation de la part des combustibles de substitution et des sous-produits, ce qui nous permet d'opérer une économie considérable concernant les matières premières non-renouvelables et leur utilisation de manière responsable.

Émission de CO₂

Le processus de fabrication du ciment produit diverses émissions de CO₂ (dioxyde de carbone), qui est l'un des principaux gaz à effet de serre. C'est le cas lorsqu'on utilise de l'électricité, notamment dans les installations de broyage, ou que l'on utilise des combustibles fossiles et de substitution. Pour cause, la décarbonation du calcaire (principale matière première du ciment), réaction chimique déclenchée par la soumission du calcaire à des températures très élevées dans le four. Cette matière se décompose alors en chaux (CaO) et en CO₂ de procédé.

Pour réduire ces émissions de CO₂, nous avons mis en place des leviers s'appuyant sur:

- La réduction de la part du clinker dans le ciment via l'amélioration de la réactivité du clinker et l'incorporation d'agents hydrauliquement réactifs;

- L'investissement dans les meilleures technologies disponibles;
- L'utilisation des combustibles de substitution en valorisation thermique (co-processing).

Une Road Map a été mise en place en cohérence avec nos ambitions pour l'horizon 2030 et les objectifs de décarbonation du Groupe.

Au niveau des usines, les émissions de CO₂ subissent un contrôle drastique. Toutes les cheminées de nos fours sont équipées d'analyseurs qui permettent de mesurer, en continu et en temps réel, les émissions de gaz et de poussière issus de la cuisson. Ces contrôles se font en interne mais également par des organismes spécialisés.

Les résultats de ces mesures sont conformes aux seuils réglementaires et aux standards du Groupe.

Exploitation des carrières et biodiversité

Le réaménagement des carrières est l'un des pivots de la politique environnementale de Ciments du Maroc. Toutes les carrières alimentant nos sites en matières premières sont, en effet, sujettes à des plans de réaménagement approuvés par des bureaux d'études spécialisés.

Ainsi, pour une insertion paysagère optimale, Ciments du Maroc s'engage à la réhabilitation des sites exploités. Ce réaménagement se fait soit au fur et à mesure de l'extraction du gisement, soit en fin d'exploitation.

Intégration dans l'environnement

Les activités de nos sites de productions ayant un impact direct ou indirect sur l'environnement sont:

- L'exploitation des carrières et l'extraction des matières premières;
- Le concassage des matières premières;
- Le broyage cru et le stockage;
- Le broyage des combustibles;
- La cuisson et la production du clinker;
- Le broyage, le stockage et l'expédition du ciment.

Description de tout litige ou poursuite relatifs à des problématiques d'ordre environnemental, dont Ciments du Maroc, ou l'une de ses filiales, a fait l'objet en 2021

(Aucun litige à signaler).

Les mesures prises pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité

Pour tout nouveau projet, Ciments du Maroc élabore une étude d'impact sur l'environnement (EIE) qu'elle soumet à l'approbation des parties concernées selon la loi en vigueur. Une EIE permet de mettre en place, d'une manière proactive, les actions nécessaires pour la compliance et la prévention des risques environnementaux.

Dans nos sites de productions et d'extraction des matières premières, nous avons mis en place des plans de surveillance environnementale accompagnant ainsi toutes les phases d'exploitation. Ces mesures comprennent l'ensemble

des contrôles prévus par la réglementation et les études d'impact sur l'environnement. Des analyses sont également réalisées pour l'évaluation des impacts de l'activité opérée dans ces sites. Ces mesures sont elles-mêmes contrôlées par des plans de management environnementaux que nous avons élaborés.

Enfin, nous établissons un reporting régulier sur la performance et l'application de tous ces processus que nous adressons au Groupe et au ministère concerné.

Pour mener à bien cette politique, nous avons alloué un budget important aux investissements majeurs relatifs aux actions de contrôles, d'entretien et d'amélioration de la surveillance environnementale.

Les mesures de gestion et d'élimination des déchets

De la collecte au traitement en passant par le stockage, la gestion de nos déchets obéit à la maîtrise de procédures d'atténuation des risques susceptibles d'en découler. Concrètement, des parcs internes sont aménagés pour l'identification et le stockage des déchets générés par nos activités. S'en suivent la collecte et le tri, deux tâches qui sont confiées à des entreprises spécialisées avant leur évacuation conformément à un processus défini.

Le personnel interne ainsi que celui des entreprises engagées pour la sous-traitance sont sensibilisés aux risques et exigences liés à la gestion des déchets.



08



SOCIAL

- Politique RH
- Santé, sécurité & hygiène
- Droits humains au travail

Privilégier l'humain est une valeur-phare de notre politique. Avec l'environnement, nos ressources humaines représentent le cœur de nos préoccupations. Nous n'avons de cesse d'œuvrer pour une gestion toujours en phase avec le bien-être et le développement professionnel de nos hommes et de nos femmes.

Politique RH

L'essor du groupe Ciments du Maroc repose sur les épaules de près de 700 collaborateurs, femmes et hommes compétents et dévoués. Il était, donc, logique que notre politique de gestion des ressources humaines soit articulée autour du capital humain, notre atout le plus précieux. C'est pourquoi nous accompagnons nos collaborateurs dans la gestion de leurs projets professionnels via un plan de carrière adapté.

Hygiène et Santé de nos employés

En étroite collaboration avec la Direction Générale, nos médecins de travail conseils et les autorités sanitaires du Maroc, la Direction des Ressources Humaines de Ciments du Maroc déploie toutes ses ressources pour mettre en place les mesures pouvant s'attaquer efficacement à tout l'éventail des dangers sanitaires menaçant la santé de nos collaborateurs.

Ainsi, en période de pandémie ou de maladies à forte contagion, Ciments du Maroc se réfère aux principes généraux de prévention répondant aux normes établies par l'Organisation Mondiale de la Santé et par les autorités du pays en matière de protection de la santé sur les lieux du travail.

En effet, nous déclinons nos efforts afin de permettre la poursuite de nos activités dans les sites de production et au siège tout en évaluant les risques d'expositions au virus. Nos mesures de prévention visent aussi bien l'éradication des risques à la source que la réduction maximale des expositions qui ne peuvent être supprimées.

Compliance RH

Ayant à cœur d'être conforme aux règles et conventions en vigueur en matière de gestion du capital humain, notre Direction des Ressources Humaines veille au quotidien

à se tenir au courant des nouvelles réglementations au Maroc et à l'étranger et surtout, à leur application.

En effet, le monde du travail étant en constante évolution en matière réglementaire et déontologique, nos actions sont orchestrées de manière à agir en permanence dans le respect des règles de compliance entérinées par le législateur marocain. Nos actions sont également conformes aux conventions internationales signées par le Maroc en la matière.

Concrètement, notre politique Compliance RH s'articule autour des points suivants:

- le strict respect du Code du Travail;
- la protection des données personnelles de nos employés et de nos sous-traitants;
- le respect des principes de base des droits de l'Homme;
- le respect des normes environnementales;
- le respect des règles de conformité et de bonne conduite en matière de gestion RH élaborées par notre groupe.

Recrutement et intégration

Les collaborateurs recherchés par Ciments du Maroc sont des profils hautement qualifiés dans leurs spécialités, dotés d'un fort esprit d'équipe, responsables, engagés et susceptibles d'être force de proposition.

Le recrutement obéit à un processus de recherche ciblée. En premier lieu, nous procédons à une définition précise du poste. S'en suivent des entretiens organisés tout aussi orientés avec les responsables, puis, la mise en place de cursus d'intégration et de formations appropriés.

Un dispositif de mobilité a été adopté par notre groupe dans le dessein d'offrir aux collaborateurs à haut potentiel une diversité d'opportunités d'évolution au Maroc et dans les filiales de HeidelbergCement Group à l'étranger.

Aussi, dans cette même optique de fidélisation, de motivation

et de soutien, des avantages sociaux sont octroyés à l'ensemble de nos collaborateurs. Ces derniers bénéficient également d'une politique de rémunération équitable en interne et en externe, notre objectif étant de leur assurer les meilleures conditions de travail possibles mais aussi, de contribuer à leur garantir une meilleure qualité de vie.

Ainsi, la méritocratie est une valeur qui prime sur toutes les autres au sein de notre groupe. Ce principe se matérialise par une totale objectivité durant le recrutement, en ce sens que nous ne faisons aucune distinction entre les candidatures des personnes à besoins spécifiques et les autres prétendants au poste à pourvoir. Le même processus est appliqué à tous. Aussi, nos locaux et usines sont aménagés de sorte à faciliter l'accès aux personnes ayant des besoins spécifiques et les y accueillir.

Développement des ressources humaines

Le développement de notre capital humain repose sur un processus bien défini de gestion des performances et des compétences. Il s'agit d'un instrument d'écoute interactive et de communication structurée. Deux approches qui nous permettent de définir des objectifs de performance et de comportement, d'identifier les opportunités professionnelles adaptées à chaque collaborateur et, enfin, de déterminer les axes de formation et de développement personnel.

Ciments du Maroc se porte garant de l'application de l'égalité des chances pour tous, et ce, du recrutement jusqu'à l'accès aux postes de prise de décision, en passant par les échelons de promotion.

Nous sommes fiers de voir aujourd'hui des femmes et des hommes que nous avons accompagnés occuper des postes de responsabilités au sein de notre groupe. Nous continuerons à faire de l'évolution de notre capital humain un levier de notre développement.

Formation

Plus qu'un instrument de développement de nos ressources humaines, la formation est un moyen de renforcer l'expertise du collaborateur et de lui faire acquérir de nouvelles approches et méthodes de travail. La formation est également un bon moyen d'ouverture du collaborateur vers de nouvelles perspectives de carrière comme, à titre d'exemple, une reconversion au sein-même de notre groupe. Par conséquent, il s'agit pour nous d'un dispositif de prédilection pour atteindre les objectifs stratégiques de Ciments du Maroc. C'est pour cette raison que la formation est au cœur de notre politique RH.

Le processus commence durant la période d'essai post-recrutement. A cette étape, nos employés sont formés sur les règles de bonne conduite appliquées au sein de notre groupe ainsi que sur les bases de compliance et d'éthique. Ils sont également sensibilisés sur l'importance du partage des connaissances et des expériences. Cette dynamique est véhiculée tout au long de la gestion des carrières de nos employés quel que soit leur niveau hiérarchique.

Les formations que nous proposons à nos employés peuvent être:

- Internes: elles cernent différents domaines et sont animées par les employés les plus expérimentés du groupe. Aussi, des programmes de formations dans nos métiers sont périodiquement organisés via la plateforme en ligne E@Campus ;
- Externes: elles sont assurées par des organismes spécialisés dans différents domaines et selon le besoin.

Représentativité du personnel et dialogue social

Chaque usine ou site de Ciments du Maroc dispose d'un bureau de représentants des salariés ou délégués du personnel. Les représentants sont élus conformément aux dispositions légales du code du travail marocain relatives au respect de la représentativité des salariés au sein des entreprises. Des élections de délégués du personnel ont lieu périodiquement en réponse aux exigences des autorités compétentes en la matière.

Par ailleurs, la Direction des Ressources Humaines de Ciments du Maroc ainsi que les directions de chaque site maintiennent continuellement un dialogue ouvert et constructif avec les délégués du personnel, et ce, dans le strict respect du droit et du principe de la liberté de l'exercice de l'affiliation syndicale.

Tous les chantiers de réorganisation et d'adaptation des postes aux profils font l'objet d'une étroite concertation avec les représentants des salariés afin de parvenir à des solutions acceptées par toutes les parties. Solutions qui, bien entendu, prennent en compte la dimension sociale des salariés et respectent les dispositions légales en la matière.

Santé, sécurité et hygiène

Nous opérons dans un secteur industriel à haut potentiel de sinistralité. C'est pourquoi, à Ciments du Maroc, la santé et la sécurité de nos employés au travail constituent une priorité absolue doublée d'une de nos principales valeurs d'entreprise.

Notre objectif déclaré est de maintenir le « Zéro accident ». Grâce à un ensemble de leviers, nous avons mis en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels : l'information, la formation, l'évaluation des risques, la mise à disposition d'équipements adaptés...

Des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail ont été mis en place dans l'ensemble de nos sites conformément à la politique générale du groupe. Ces systèmes exigent des responsables hiérarchiques locaux une approche structurée incluant une planification, un processus clair et sûr et des contrôles visant à assurer une amélioration continue.

C'est ainsi que depuis des années, nous conjugons technicité et organisation pour réduire le taux de fréquence des accidents.

Objectifs et engagements

Nous sommes convaincus que les accidents peuvent être évités. C'est pourquoi nous nous efforçons continuellement d'en minimiser les risques aussi bien pour nos employés

que pour nos sous-traitants ou pour les tiers.

Pour atteindre le risque « Zéro accident », un ensemble de « Règles cardinales » a été défini. Celles-ci concernent en particulier les activités qui ont été identifiées comme principaux domaines de risques d'accidents et leur application est obligatoire pour nos employés et pour nos sous-traitants.

La formation que nous dispensons à ces derniers leur permet de rester informés de ces règles et des bonnes pratiques afin de contribuer à réduire le nombre d'incidents et d'éviter les accidents, en particulier ceux entraînant le décès.

La sécurité au travail dans la Gestion

Revêtant la même importance que les autres thèmes de formations, celles relatives à la sécurité sont obligatoires à Ciments du Maroc et ce, aussi bien pour notre personnel que pour nos sous-traitants.

Ainsi, en 2021, les thèmes liés à la sécurité au travail ont représenté environ 30 % des heures de formation, ce qui correspond à une moyenne d'environ 10 heures par employé.

Evolution des chiffres relatifs aux accidents

Nous avons à cœur de veiller à ce qu'à la fin de leur journée de travail, nos employés rentrent chez eux sains et saufs et en bonne santé.

En 2021, nous avons enregistré 3 accidents avec arrêt de l'activité sur l'ensemble de nos sites, ce qui a ramené le taux de fréquence des accidents (LTIFR - Lost Time Injury Frequency Rate) à 1,9.

Nous analysons chaque accident, aussi bénin soit-il, et partageons les informations y afférentes à travers notre groupe afin d'éviter des accidents similaires sur d'autres sites.

En 2021, une importance capitale a été accordée à l'accompagnement de nos partenaires de transport et de services. C'est ainsi que toutes les actions que nous avons lancées ont été conçues pour relever les trois défis suivants:

- Accompagner les sous-traitants et les transporteurs dans la mise en place de leur propre système de gestion de la sécurité et de maîtrise des activités opérationnelles;
- Passer de la sensibilisation à la formation;
- Assurer la maturité de notre système.



Droits humains au travail

Ciments du Maroc appartient au groupe HeidelbergCement lequel est très attaché aux valeurs touchant aux droits humains au travail. C'est en ce sens que chez Ciments du Maroc, nous nous assurons en permanence de la stricte application des lois et règlements relatifs aux normes reconnues sur le plan international en la matière, et qui sont les suivantes:

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme;
- Les huit normes fondamentales du travail établies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT);
- Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales;
- Les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme (Cadre de référence « Protéger, respecter et réparer »).

Notre engagement en faveur du respect des droits humains au travail est tel que nous l'étendons à nos employés et à l'ensemble de nos partenaires. De ces deux derniers, nous attendons une totale conformité aux directives et recommandations-clés.

Nos collaborateurs

Notre ambition d'être parmi les leaders de notre secteur nous impose l'intégration d'une conduite juridiquement et éthiquement irréprochable. Pour ce faire, Ciments du Maroc a adopté le Code de Conduite Professionnelle mis en place par le Groupe HeidelbergCement. Tout un arsenal qui nous conforte dans nos valeurs juridiques et éthiques élevées et que nous appliquons à l'ensemble de nos activités, de la planification stratégique aux affaires courantes.

Les conditions de travail de nos collaborateurs sont conformes aux normes de travail fondamentales ainsi qu'aux lois en vigueur dans notre pays. Cela inclut la prévention du travail des enfants et du travail forcé, le respect du principe de non-discrimination, le droit à la liberté d'association ainsi que la négociation collective.



09

GOVERNANCE

- Organes de gouvernance
- Gestion et contrôle des risques
- Gestion de la conformité
- Ethique déontologie et prévention de la corruption
- Relations avec les actionnaires

Organes de gouvernance

COMPOSITION DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE AU 22 MARS 2022:

Membres exécutifs et non exécutifs

| | |
|---|-----------------------------|
| Mohamed CHAIBI (Président du Conseil d'Administration) | Administrateur non exécutif |
| Matteo Maria ROZZANIGO (Administrateur Directeur Général) | Administrateur exécutif |
| Hakan GÜRGAL | Administrateur non exécutif |
| Abdellatif ZAGHNOUN | Administrateur non exécutif |
| Ahmed NAKKOUCH | Administrateur indépendant |
| Amina FIGUIGUI | Administrateur indépendant |
| CIMENTS FRANCAIS (Antoine HABAR) | Administrateur non exécutif |
| PROCIMAR (Gennaro PUPPO) | Administrateur non exécutif |
| COFIPAR (Dominik MICHEL) | Administrateur non exécutif |
| MENAF (Francesco BRAMBILLA) | Administrateur non exécutif |
| FIPAR HOLDING (Khalid ZIANE) | Administrateur non exécutif |
| CIMR (Mohamed ABOUMEJD) | Administrateur non exécutif |
| ABOU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT (SE Khalifa Abdulla AL QUBAISI) | Administrateur non exécutif |
| Mustapha FARIS (Président d'honneur non-administrateur) | |

Membres indépendants

| | |
|----------------|----------------------------|
| Ahmed NAKKOUCH | Administrateur indépendant |
| Amina FIGUIGUI | Administrateur indépendant |

> Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants

Garant d'une gouvernance équilibrée, les administrateurs indépendants sont appelés à contribuer, par leur compétence et leur liberté de jugement, à permettre au conseil d'exercer au mieux sa mission. Ils sont également membres du Comité d'audit qui est présidé par l'un d'eux.

Les administrateurs doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieur en ingénierie, en finances, en juridique et/ou en fiscalité délivré par une école de renom. Ils doivent disposer d'un parcours professionnel de haut niveau en tant que dirigeants, chefs d'entreprise ou directeurs au sein d'une grande structure.

Par ailleurs, ils doivent nécessairement être libres de tout conflit d'intérêt et de tout lien avec la société, ses actionnaires et ses dirigeants et doivent remplir les critères suivants prévus par la loi:

- (i)** Ne doivent pas être actionnaires de CIMAR;
- (ii)** Ne doivent pas exercer les fonctions de Président du Conseil d'administration, de Directeur Général, de Directeur Général Délégué ou tout autre mandat exécutif (au sein de CIMAR);
- (iii)** ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) années précédant sa nomination, salariés ou membres des organes d'administration ou de direction de CIMAR;
- (iv)** ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) dernières années, représentants permanents, salariés ou membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'un actionnaire de CIMAR ou d'une société que CIMAR consolide;
- (v)** ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) dernières années, membres de l'organe d'administration ou de surveillance, ou de direction, d'une société dans laquelle CIMAR détient une participation quel que soit son pourcentage;

- (vi)** ne doivent pas être, membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle CIMAR dispose d'un mandat au sein de l'organe d'administration ou de surveillance,
- (vii)** ne doivent pas être, membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle un membre des organes d'administration ou de surveillance ou de direction de CIMAR, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois (3) ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration, de surveillance ou de direction;
- (viii)** ne doivent pas avoir été ou représenté, durant les trois (3) dernières années, un partenaire commercial ou financier ou exerçant une mission de conseil auprès de CIMAR;
- (ix)** ne doivent pas avoir un lien de parenté jusqu'au deuxième degré avec un actionnaire ou un membre du conseil d'administration de CIMAR ou avec le conjoint de l'actionnaire ou du membre du Conseil d'administration;
- (x)** ne doivent pas avoir été commissaires aux comptes de CIMAR au cours des six (6) années précédant leur nomination.

Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance, et date d'expiration de leur mandat

| | | |
|--|--------------------------------|---|
| Mohamed CHAIBI (Président du Conseil d'Administration) | AG 28.05.2020 CA 28.05.2020 | AGOA 2022 statuant sur les comptes de l'exercice 2021 |
| Matteo Maria ROZZANIGO (Administrateur Directeur Général) | AG 28.05.2021 CA 23.03.2021 | AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022 |
| Hakan GÜRGAL | AG 28.05.2021 | AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022 |
| Abdellatif ZAGHNOUN | AG 28.05.2020 | AGOA 2022 statuant sur les comptes de l'exercice 2021 |
| Ahmed NAKKOUCH | CA 20.03.2020 | AGOA 2022 statuant sur les comptes de l'exercice 2021 |
| Amina FIGUIGUI | CA 20.03.2020 | AGOA 2022 statuant sur les comptes de l'exercice 2021 |
| CIMENTS FRANCAIS (Antoine HABAR) | AG 28.05.2020 | AGOA 2022 statuant sur les comptes de l'exercice 2021 |
| COCIMAR (Antonio CLAUSI) | AG 28.05.2021 | AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022 |
| COFIPAR (Dominik MICHEL) | AG 28.05.2021 | AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022 |
| MENAF (Francesco BRAMBILLA) | AG 28.05.2021 | AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022 |
| FIPAR HOLDING (Khalid ZIANE) | AG 28.05.2021 | AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022 |
| CIMR (Mohamed ABOUMEJD) | AG 28.05.2021 | AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022 |
| ABOU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT (SE Khalifa Abdulla AL QUBAISI) | AG 28.05.2021 | AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022 |

Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes

Mohamed CHAÏBI: Président du Conseil

Matteo ROZZANIGO: Directeur Général

Hakan GÜRDAL: Membre du Directoire de HeidelbergCement AG- CEO de la Région Afrique et le Bassin Est Méditerranéen

La parité et les règles suivies en la matière

1 administrateur de sexe féminin parmi les 13 administrateurs composant le Conseil.

Le nombre de mandats par administrateur

| Identité de l'administrateur | Nombre de mandats occupés dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance |
|--------------------------------|---|
| Mohamed CHAIBI | 6 mandats en sus de CIMAR |
| Matteo ROZZANIGO | 5 mandats en sus de CIMAR |
| Hakan GÜRGAL | 19 en sus de CIMAR |
| Abdellatif ZAGHNOUN | 32 en sus de CIMAR |
| CIMENTS FRANCAIS | 4 en sus de CIMAR |
| COCIMAR | NA |
| COFIPAR | 2 en sus de CIMAR |
| MENAF | 2 en sus de CIMAR |
| FIPAR HOLDING | 8 en sus de CIMAR |
| CIMR | 9 en sus de CIMAR |
| ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT | 2 en sus de CIMAR |

Les comités spécialisés et leurs compositions respectives

> Comité d'audit:

Mme Amina FIGUIGUI: Administrateur indépendant et Présidente du Comité d'audit

M. Ahmed NAKKOUCH: Administrateur indépendant

M. Mohamed CHAÏBI: Administrateur non exécutif

M. Khalid ZIANE: Administrateur non exécutif

M. Mohamed ABOUMEJD: Administrateur non exécutif

M. Dominik MICHEL: Administrateur non exécutif

> Comité stratégique

M. Mohamed CHAÏBI (Président)

M. Matteo ROZZANIGO

M. Hakan GÜRDAL

M. Abdellatif ZAGHNOUN

M. Mohamed ABOUMEJD

M. Francesco BRAMBILLA

L'assiduité aux séances du Conseil (nombre de réunions du Conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois. Les taux de présence effective des administrateurs pour cet exercice sont les suivants:

| Administrateur | Taux de présence effective |
|---------------------------------|----------------------------|
| Mohamed CHAIBI | 100 % |
| Matteo ROZZANIGO | 100 % |
| Hakan GÜRGAL | 50 % |
| Abdellatif ZAGHNOUN | 25 % |
| Amina Figuigui | 100 % |
| Ahmed Nakkouch | 75 % |
| CIMENTS FRANCAIS | 100 % |
| COCIMAR | 33,33 % |
| COFIPAR | 75 % |
| MENAF | 100 % |
| FIPAR HOLDING | 100 % |
| CIMR | 100 % |
| ABOU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT | 75 % |

Rémunération des administrateurs

La rémunération des administrateurs est décidée annuellement par l'Assemblée Générale. À titre indicatif, l'Assemblée Générale en date du 28 mai 2021 avait décidé d'allouer la somme de 2060000 dirhams aux membres du Conseil d'administration et des différents comités.

Gestion et contrôle des risques

La politique de gestion des risques au niveau de Ciments du Maroc est une composante essentielle de déploiement de la stratégie de la société et du Groupe qui est axée sur la stabilité de l'entreprise et son développement à long terme. La société s'appuie sur un processus continu d'identification et d'analyse des risques pour déterminer ceux susceptibles de nuire à l'atteinte de ses objectifs.

Les éléments constituant ce système de gestion des risques sont établis de manière à déceler en temps opportun les menaces affectant la performance et la continuité de la société, et de fournir ainsi une assurance raisonnable que les mesures et plans d'action adéquats sont mis en place.

Notre activité est toujours tournée vers l'avenir et opère dans un environnement en constante évolution, elle est par conséquent exposée à des risques qui, s'ils se matérialisaient, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière, y compris ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie, sa réputation ou ses perspectives.

L'identification des risques, leur analyse et leur compréhension, ainsi que leur évaluation et leur réduction systématiques relèvent de la responsabilité de chaque direction ainsi que du département audit interne et gestion des risques. Le dispositif de gestion des risques est structuré autour de chaque secteur d'activité (ciments, BPE, granulats), où chaque activité est directement impliquée et responsabilisée, et son évaluation est principalement pilotée par la direction Audit interne & gestion des risques.

La gestion des opportunités et des risques chez Ciments du Maroc est étroitement surveillée par

des systèmes de planification et de suivi à l'échelle locale mais également à l'échelle du Groupe HeidelbergCement. En ligne avec le principe de transparence, les risques significatifs sont présentés trimestriellement par chaque pays et sont discutés au Comité de Direction Groupe.

Par ailleurs, une cartographie des risques significatifs ainsi que sa mise à jour est régulièrement présentée au comité d'audit. La démarche de cartographie des risques est un processus dynamique qui alimente le plan d'audit annuel, fondé sur une analyse des risques et des dispositifs de maîtrise des risques.

Ainsi, dans le cadre du suivi de l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de l'audit interne en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable, financière et extra-financière, le Comité d'audit est informé du plan d'audit annuel, du programme de travail du département Audit interne et gestion des risques, et de son organisation sur lesquels il peut formuler tout avis. Le Comité est, en outre, destinataire d'une synthèse des rapports d'audit interne qui fait l'objet d'une présentation spécifique lors de chaque comité examinant les comptes semestriels.

Les risques susceptibles d'avoir un impact sur notre patrimoine, notre situation financière et nos résultats sont évalués suivant la probabilité de leur survenance et leur impact financier (résultat d'exploitation, résultat net, cash) et sont divisés en quatre catégories sur la base du catalogue de risques établi dans l'entreprise: risques financiers, risques stratégiques, risques opérationnels, risques juridiques et de conformité. Ces risques comprennent également les risques de durabilité et les risques non financiers.

Gestion de la conformité

Nous avons mis en place un programme de conformité en ligne avec celui de notre Groupe. Ce programme est basé sur le code de conduite professionnelle duquel découlent d'autres directives internes destinées à adopter une conduite conforme à la fois à la loi et aux règlements.

Les politiques et directives en matière de conformité exigent de tous les employés qu'ils adhèrent à nos principes de base de gouvernance d'entreprise responsable, que ces principes constituent ou pas une obligation légale.

Le programme de conformité est amélioré et mis à jour en permanence afin d'y apporter les ajustements nécessaires en fonction des évolutions juridiques et sociales actuelles.

Un élément central de ce programme est l'engagement pris par la Direction de l'entreprise de ne pas tolérer les violations des lois applicables et d'imposer des sanctions le cas échéant. Il comprend également des lignes directrices et des mesures internes qui expriment concrètement les dispositions légales et les valeurs du Groupe. En plus de la communication régulière de ces directives, la Direction diffuse des lettres de conformité pour sensibiliser au respect des lois et des règlements.

D'autres outils ont également été mis en place: système de déclaration d'incidents via Internet et par téléphone, formations des employés par des modules d'apprentissage en ligne. L'éventail des formations dispensées directement et en ligne couvre des sujets tels que la discrimination et le harcèlement sur le lieu de travail, le droit de la concurrence et la prévention de la corruption.

La mise en œuvre du programme de conformité est contrôlée par des audits internes réguliers, ainsi que par un rapport semestriel spécial sur la conformité, établi par le Directeur de la conformité Groupe à l'intention du Directoire, du Comité d'audit et du Conseil de Surveillance de HeidelbergCement. Ce dernier contrôle l'efficacité du programme de conformité et vérifie en particulier s'il satisfait de manière adéquate aux normes de conformité du Groupe. Un rapport trimestriel supplémentaire informe régulièrement les membres du Directoire du Groupe ayant une responsabilité régionale des incidents de conformité dans leur domaine de compétence.

Éthique déontologie et prévention de la corruption

Ciments du Maroc accorde une importance particulière à la prévention des conflits d'intérêts et de la corruption.

L'un des objectifs du programme de Conformité à l'échelle du Groupe est de prévenir les comportements de corruption. En effet, en plus du code de bonne conduite, il existe une directive spécifique ayant pour objectif de prévenir les conflits d'intérêts et la corruption. La politique anticorruption définit des principes tels que le comportement avec intégrité envers les partenaires commerciaux ou les conflits d'intérêts.

Plusieurs actions de formation et de sensibilisation

sur la conformité et la déontologie ont été mises en place en tenant compte des exigences locales et de celles du Groupe. En plus, des outils spécifiques ont été mis en place pour permettre aux employés d'alerter le Directeur de la conformité sur les comportements non éthiques.

Tous les employés dont le travail implique un comportement potentiel de corruption doivent recevoir une formation anticorruption au moins une fois tous les deux ans. Dans ce sens, l'une des mesures prises pour la lutte contre la corruption est l'adoption et l'application des principes du « double regard », de la rotation du personnel et du renforcement de la documentation.

Relations avec les actionnaires

> Informations communiquées aux actionnaires

Les statuts de Ciments du Maroc prévoient la possibilité pour les actionnaires de participer aux réunions des Assemblées Générales par visioconférence ou de voter par correspondance.

Les actionnaires jouissent des droits d'information qui leur sont conférés par la loi et les statuts de la société. Ainsi et à titre indicatif, tout actionnaire a le droit de prendre connaissance au siège social dans les délais impartis par la loi:

- 1) de l'ordre du jour de l'assemblée;
- 2) du texte et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration ou le directoire et, le cas échéant, par les actionnaires;
- 3) de la liste des administrateurs au Conseil d'administration, ainsi que, le cas échéant, des renseignements concernant les candidats à ces organes;
- 4) de l'inventaire, des états de synthèse de l'exercice écoulé, arrêtés par le Conseil d'administration;
- 5) du rapport de gestion du Conseil d'administration soumis à l'assemblée;
- 6) du rapport des commissaires aux comptes soumis à l'assemblée et du rapport spécial sur les conventions réglementées;
- 7) du projet d'affectation des résultats;
- 8) de la liste prévue, selon le cas, au deuxième alinéa de l'article 57 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée;
- 9) la liste des conventions réglementées. Toutefois, tout actionnaire peut obtenir à ses frais une copie desdites conventions.

À compter de la convocation de toutes autres assemblées, ordinaires ou extraordinaires, générales ou spéciales, tout actionnaire a également le droit, au moins pendant le délai de quinze jours qui précède la date de la réunion, de prendre, au même lieu, connaissance du texte des projets de résolutions, du rapport du Conseil d'administration et le cas échéant, du rapport des commissaires aux comptes.

Pendant le délai de quinze jours avant la réunion de toute assemblée générale, tout actionnaire a le droit d'obtenir communication de la liste des actionnaires avec l'indication du nombre et de la catégorie d'actions dont chaque actionnaire est titulaire.

La société dispose également d'un site internet lui permettant de remplir les obligations d'information qui lui incombent à l'égard des actionnaires.

Tout actionnaire a droit, à tout moment, d'obtenir communication des documents sociaux visés à l'article 141 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes et concernant les trois derniers exercices ainsi que des procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées générales tenues au cours de ces exercices.

Par ailleurs, la société publie dans un journal d'annonces légales, en même temps que l'avis de convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle, les états de synthèse relatifs à l'exercice écoulé, établis conformément à la législation en vigueur en faisant apparaître clairement s'il s'agit d'états vérifiés ou non par le ou les commissaires aux comptes.





MAINTIEN DES BONNES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

- À proximité de nos sites de production
- Nos partenaires commerciaux
- Mise en œuvre et surveillance

À proximité de nos sites de production

Être un bon voisin

Nous ambitionnons de nous positionner en employeur attrayant, en partenaire fiable et en bon voisin. C'est pourquoi nous participons à divers projets autour de nos sites. Notre engagement est axé sur des domaines dans lesquels nous avons une expertise spécifique et pouvons obtenir les meilleurs résultats pour les communautés locales:

- Architecture et infrastructures;
- Environnement, climat et biodiversité;
- Santé et éducation.

À travers notre engagement, nous aimerions être un acteur de choix dans l'évolution sociale et la promotion des droits humains de notre entourage.



Faune observée à la carrière d'Ait Baha dans le cadre du QLA

Nos partenaires commerciaux

Nos clients

Nos produits sont fabriqués dans nos usines et centres conformément aux normes en vigueur. Grâce à un contrôle continu et une gestion rigoureuse, nous en garantissons une qualité élevée et veillons à ce qu'ils ne constituent aucun risque pour les humains et pour l'environnement. Nous fournissons à nos clients des fiches techniques sur tous nos produits et les assistons pour leur manipulation en toute sécurité.

Gestion des relations avec les fournisseurs

Ciments du Maroc accorde une grande importance au respect des normes de durabilité dans la chaîne d'approvisionnement. Les directives d'achat à l'échelle du groupe fournissent des instructions claires concernant nos relations avec les fournisseurs et nos activités d'achat. L'outil le plus important utilisé à cette fin est notre Code de conduite des fournisseurs que nous communiquons systématiquement à ces derniers. Le code intègre les éléments-clés de la norme internationale de responsabilité sociale SA 8000, la norme environnementale internationale

ISO 14001 et les principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Si un fournisseur n'est pas conforme à ce code et ne corrige pas une faiblesse ou une déficience identifiées, cela peut entraîner la résiliation de la relation contractuelle.

Aussi, nous ne nous contentons pas des critères commerciaux dans la sélection de nos fournisseurs. La protection de l'environnement, la santé et la sécurité au travail, les normes sociales ainsi que la conformité sont également des critères d'évaluation, et non des moindres, des relations d'approvisionnement nouvelles et existantes et sont intégrés dans le Code de Conduite Professionnelle de HeidelbergCement. Nous avons également une plateforme centrale en ligne EASYSUPPLY pour la gestion des fournisseurs, ainsi que la plateforme Ariba sourcing depuis 2021 qui viendra remplacer la précédente. Elle a pour rôle de simplifier l'enregistrement et la consolidation systématiques des données des fournisseurs ainsi que leur évaluation conformément aux aspects de la durabilité abordés dans notre code de conduite des fournisseurs.

Mise en œuvre et surveillance

La transparence est l'une de nos valeurs fondamentales. À cet effet, nous publions le rapport annuel de Ciments du Maroc, qui présente nos réalisations économiques, environnementales et sociales. De plus, et à partir de 2020,

nous publions un rapport distinct sur notre engagement en matière de RSE, mettant ainsi en exergue les aspects environnement, sociaux et de gouvernance.



ANNEXES



Indicateurs

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

| Sous-indicateur | Unité | Usine d'Ait Baha | | | Usine de Safi | | |
|-------------------------|-------|------------------|---------|---------|---------------|---------|--------|
| | | 2019 | 2020 | 2021 | 2019 | 2020 | 2021 |
| Eau | m3 | 166207 | 167890 | 155436 | 86199 | 145663 | 109541 |
| Petcoke | Tonne | 136616 | 150814 | 182053 | 66855 | 60794 | 73187 |
| Pneus | | 21946 | 32757 | 38770 | 6209 | 10767 | 12551 |
| Grignons d'olive | | 537 | 0 | 7155 | 1041 | | 287 |
| Bois | MWh | | | 159 | | | |
| Electricité ONEE/RADEEJ | Tonne | 139344 | 145228 | 29076 | 67072 | 64997 | 16488 |
| Electricité NA-REVA | | | | 107546 | | | 53394 |
| Electricité COPG | | | | | | | |
| Electricité WHR | | | | 9716 | | | |
| Calcaire | | 2064182 | 2533682 | 2596041 | 1082991 | 1001531 | 927689 |
| Argile | | 449642 | 486586 | 453138 | 50489 | 17695 | 170757 |
| Bauxite | | | 0 | | | | |
| Schiste | | 9620 | 3824 | 5547 | | | |
| Fluorine | | | | | | | 1450 |
| Oxyde de fer | | 27532 | 38376 | 32099 | 16052 | 12210 | 10638 |
| Gypse | | 52916 | 54886 | 54508 | 23359 | 24927 | 32586 |
| Calcaire | | 283032 | 249063 | 241979 | 43894 | 33402 | 61357 |
| Pouzollane | | | 0 | | | | |
| Cendres volantes | | | 0 | | 108565 | 110084 | 110794 |

| Usine de Marrakech | | | Centre de broyage Jorf Lasfar | | | Indusaha | | | TOTAL 2021 |
|--------------------|--------|--------|-------------------------------|-------|--------|----------|-------|----------|------------|
| 2019 | 2020 | 2021 | 2019 | 2020 | 2021 | 2019 | 2020 | 2021 | |
| 112006 | 80663 | 98002 | 3686 | 3222 | 4644 | 5206 | 4762 | 8363 | 375986 |
| 57317 | 37366 | 43842 | | | | | | | 299081 |
| 5173 | | | | | | | | | 51321 |
| 19833 | 28539 | 32741 | | | | | | | 40183 |
| | | | | | | | | | 159 |
| 87425 | 80084 | 4629 | 15558 | 15417 | 17106 | 12503 | 9867 | 8968,724 | 76268 |
| | | 68905 | | | | | | 4140,316 | |
| | | | | | | | | 7394,128 | |
| | | | | | | | | | |
| 956034 | 736348 | 709524 | | | | | | | 4233254 |
| | | | | | | | | | 623895 |
| 2553 | 5044 | 2765 | | | | | | | 2765 |
| 115367 | 46137 | 88955 | | | | | | | 94502 |
| | | | | | | | | | 1450 |
| 6858 | 6954 | 8184 | | | | | | | 50921 |
| 31591 | 28131 | 27786 | 17341 | 15756 | 20719 | 12394 | 9668 | 25591 | 161190 |
| 63450 | 132938 | 143772 | 3529 | 5559 | 2096 | 80841 | 50750 | 115155 | 564359 |
| 39644 | 28664 | 7024 | | | | 14899 | 7717 | 7657 | 14681 |
| 38406 | 30077 | 45273 | 93437 | 93086 | 114649 | | 1988 | 10379 | 281095 |

Indicateurs

INDICATEURS RH

| Indicateurs | Unité | 2019 | 2020 | 2021 |
|---|-------------|---------|---------|---------|
| Effectif | Nombre | 721 | 722 | 708 |
| | dont femmes | % | 9,0 % | 9,4 % |
| | dont hommes | % | 91,0 % | 90,6 % |
| Nombre de stagiaires | Nombre | 63 | 31 | 70 |
| Nombre CDI | Nombre | 99,9 % | 100,0 % | 99,0 % |
| Nombre CDD | % | 0,1 % | 0,0 % | 1,0 % |
| Recrutements | Nombre | 24 | 19 | 38 |
| | dont femmes | % | 20,8 % | 11,0 % |
| | dont hommes | % | 79,2 % | 89,0 % |
| Nombre de licenciements | Nombre | 2 | 2 | 0 |
| Nombre de démission | Nombre | 11 | 12 | 6 |
| Taux de démission | % | 1,5 % | 1,7 % | 0,8 % |
| | dont femmes | % | 9,1 % | 0,0 % |
| | dont hommes | % | 91,0 % | 100,0 % |
| Age > à 50 ans | % | 30,1 % | 22,9 % | 25,4 % |
| Age entre 40 et 50 ans | % | 25,9 % | 43,1 % | 29,9 % |
| Age entre 30 et 40 ans | % | 39,9 % | 19,8 % | 37,0 % |
| Age moins de 30 ans | % | 4,0 % | 14,5 % | 7,6 % |
| Ancienneté Plus de 20 ans | % | 26,9 % | 25,1 % | 24,7 % |
| Ancienneté entre 10 ans et 20 ans | % | 40,6 % | 37,4 % | 39,9 % |
| Ancienneté entre 5 ans et 10 ans | % | 20,8 % | 20,3 % | 24,2 % |
| Ancienneté Moins de 5 ans | % | 11,7 % | 17,3 % | 11,2 % |
| Top Management | Nombre F | 1 | 1 | 1 |
| | Nombre H | 16 | 15 | 14 |
| Managers | Nombre F | 3 | 3 | 3 |
| | Nombre H | 24 | 28 | 31 |
| Cadres | Nombre F | 13 | 17 | 19 |
| | Nombre H | 79 | 76 | 82 |
| Non cadres | Nombre F | 48 | 47 | 43 |
| | Nombre H | 537 | 535 | 515 |
| Congé maternité | Nombre | 2 | 4 | 1 |
| Effectif en situation d'handicape | Nombre | 4 | 2 | 2 |
| Accidents de travail (AT+MT) | % | 0,3 % | 0,4 % | 3,0 % |
| Absentéisme | % | 0 % | 0 % | 0 % |
| Visites médicales | Nombre | 780 | 1805 | 650 |
| Bilan de santé | Nombre | 55 | 45 | 3 |
| Budget de Formation | KMAD | 2777 | 2827 | 2005 |
| Jours de formation / Salariés | Nombre | 2,6 | 1,9 | 2,0 |
| Actions de formations pour Top Management | % | 16,1 % | 1,1 % | 0,0 |
| Actions de formations pour Managers | % | 23,5 % | 3,9 % | 0,1 |
| Actions de formations pour Cadres | % | 30,3 % | 45,0 % | 0,2 |
| Actions de formations pour Non cadres | % | 30,1 % | 50,0 % | 0,7 |
| Taux des employés ayant bénéficiés d'au moins 1 formation | % | 77,3 % | 67,5 % | 0,8 |
| Promotion interne | % | 1,7 % | 1,2 % | 1,1 % |
| Salariés bénéficiant d'entretiens périodiques | % | 18,9 % | 19,4 % | 21,2 % |
| Salariés couverts par les conventions collectives | % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |
| Accords signés | Nombre | 4 | 2 | 3 |
| représentants du personnel | Nombre | 26 | 26 | 26 |
| Réunions avec les Représentants du personnel | Nombre | 36 | 15 | 13 |
| Jours de grève | Nombre | 0 | 0 | 0 |
| Litiges sociaux | Nombre | 3 | 1 | 0 |

INDICATEURS SÉCURITÉ

| Indicateurs de performance réalisés | Unité | 2019 | 2020 | 2021 |
|-------------------------------------|--------|--------|--------|--------|
| Taux de fréquence des accidents | % | 0,58 | 0 | 1,9 |
| Taux de gravité des accidents | % | 155,64 | 0 | 40,7 |
| Taux de fatalité % | % | 0 | 0 | 0 |
| Nombres de presque-accident (AID) | Nombre | 8 609 | 11 163 | 11 065 |
| Conversations Sécurité (AID) | Nombre | 32 623 | 38 193 | 42 685 |

| Indicateurs | | Unité | 2019 | 2020 | 2021 |
|----------------------|----------------|--------|------|------|------|
| Fatalités | Employés | Nombre | 0 | 0 | 0 |
| | Sous-traitants | Nombre | 0 | 1 | 0 |
| Accidents avec arrêt | Employés | Nombre | 1 | 0 | 3 |
| | Sous-traitants | Nombre | 3 | 1 | 1 |
| Jours non travaillés | Employés | Nombre | 269 | 0 | 64 |
| MTI (*) | Employés | Nombre | 1 | 3 | 0 |

FORMATIONS SÉCURITÉ

| Indicateurs | Unité | 2019 | 2020 | 2021 |
|--|--------|----------|------|------|
| Actions de formation sécurité en faveur du personnel | Nombre | 45 | 73 | 64 |
| Actions de formation sécurité en faveur des sous-traitants | Nombre | 46 | 29 | 36 |
| Cadres bénéficiaires des formations sécurité | % | 86,70 % | 17 % | 26 % |
| Mensuels bénéficiaires des formations sécurité | % | 506,70 % | 83 % | 74 % |
| Heures de formation sécurité/employé | Nombre | 7 | 2,82 | 9,0 |
| Heures de formation sécurité /Total des heures de formations | % | 30 % | 20% | 38 % |

Cette photo a été prise dans notre carrière de Safi



12



INDEX

| Code GRI | Indicateur | Page | Commentaire |
|---------------------------------|---|--------------------|--|
| Déclarations Générales | | | |
| Profil de l'organisation | | | |
| 102.1 | Nom de l'organisation | 10 | |
| 102.2 | Activités, marques produits et services | 14,15, 13,12 | |
| 102.3 | Lieu où se trouve le siège de l'organisation | 80 | |
| 102.4 | Lieux où se trouvent les activités | 10 | |
| 102.5 | Capital et forme juridique | 10 | |
| 102.6 | Marchés desservis (répartition géographique, secteurs desservis et types de clients et de bénéficiaires) | 12,13, 14, 15 | |
| 102.7 | Taille de l'organisation | 10 | |
| 102.8 | Informations sur les collaborateurs et les autres travailleurs | 68 | |
| 102.9 | Informations sur la chaîne d'approvisionnement | 13, 21 | |
| 102.10 | Changements substantiels de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement | - | Au cours de l'année de référence, il n'y a pas eu de changements significatifs |
| 102.11 | Application des principes de précaution ou approche préventive | 56 | |
| 102.12 | Adhésion à des initiatives externes | 22, 26, 27, 28, 29 | |
| 102.13 | Adhésion à des associations | 22 | |
| Stratégie | | | |
| 102.14 | Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer | 7 | |
| 102.15 | Description des principaux impacts, risques et opportunités | 21, 22, 23 | |

| Code GRI | Indicateur | Page | Commentaire |
|-------------------------------|---|------------------------|-------------|
| Déclarations Générales | | | |
| Ethique et intégrité | | | |
| 102.16 | Valeurs, principes, normes et règles de conduite de l'organisation | 18, 19, 26, 44, 45, 49 | |
| 102.17 | Mécanismes de Conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques | 20, 57, 58 | |
| Gouvernance | | | |
| 102.18 | Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance | 52 à 59 | |
| 102.21 | Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux | 22, 23 | |
| 102.22 | Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités | 52 à 55 | |
| 102.23 | Préciser si le Président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction | 52 | |
| 102.24 | Nomination et sélection de l'instance supérieure de gouvernance | 53 | |
| 102.25 | Prévention des conflits d'intérêt au niveau de l'instance supérieure de gouvernance | 53 | |
| 102.26 | Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement des objectifs, des valeurs et de la stratégie | 7, 21 | |
| 102.29 | Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'identification et la gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux | 7, 21 | |
| 102.30 | Efficacité des procédures de gestion des risques | 56 | |
| 102.31 | Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux par l'instance supérieure de gouvernance | 20 | |

| Code GRI | Indicateur | Page | Commentaire |
|--|--|--------------------|--|
| Déclarations Générales | | | |
| Implication des parties prenantes | | | |
| 102.40 | Liste des groupes des parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue | 28, 29, 58, 59, 62 | |
| 102.41 | Pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective | 68 | |
| 102.42 | Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles il faut établir un dialogue | 22, 62 | |
| 102.43 | Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes, y compris la fréquence du dialogue | 22 | |
| 102.44 | Thèmes et préoccupations-clés soulevées dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation y a répondu, notamment pour son reporting | 21 à 23 | |
| Pratiques de reporting | | | |
| 102.45 | Entités incluses dans les états financiers consolidés | 33 | |
| 102.46 | Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu | 23, 31, 33, 35 | |
| 102.47 | Enjeux pertinents identifiés au cours du processus de définition du contenu du rapport | 23 | |
| 102.48 | Retraitement des informations | | Au cours de l'année de référence, les informations n'ont pas été retraitées. |

| Code GRI | Indicateur | Page | Commentaire |
|-------------------------------|--|---------|---|
| Déclarations Générales | | | |
| Pratiques de reporting | | | |
| 102.49 | Modifications relatives au reporting | | Au cours de l'année de référence, il n'y a pas eu de changement dans le reporting |
| 102.50 | Période de reporting correspondant aux informations fournies | 33 | |
| 102.51 | Date du rapport le plus récent | | Rapport 2020 publié en avril 2021 |
| 102.52 | Cycle de reporting | 31 | |
| 102.53 | Points de contact pour les questions relatives au rapport | 79 | |
| 102.54 | Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI | 31 | |
| 102.55 | Index du contenu GRI | 70 | |
| 102.56 | Vérification externe | | Ce rapport n'a pas fait l'objet de vérification externe |
| Approche managériale | | | |
| 103.1 | Explication de l'enjeu pertinent et son périmètre | 21 à 23 | |

| Code GRI | Indicateur | Page | Commentaire |
|---|---|----------------|--|
| Eléments spécifiques liés aux enjeux matériels | | | |
| Impacts économiques indirects | | | |
| 203.1 | Investissements dans les infrastructures et mécénat | 27, 28, 29 | |
| Pratiques d'achats | | | |
| 103 | Approche managériale | 18, 19, 62, 63 | |
| Lutte contre la corruption | | | |
| 205.2 | Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption | 58 | |
| Comportement anticoncurrentiel | | | |
| 206.1 | Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leur issue | | Au cours de l'année de référence, Ciments du Maroc n'a fait l'objet d'aucune action en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques |
| Energie | | | |
| 302.1 | Consommation directe d'énergie | 39, 40, 66, 67 | |
| 302.4 | Réduction de la consommation énergétique | 39, 40, 66, 67 | |

| Code GRI | Indicateur | Page | Commentaire |
|---|--|------------|-------------|
| Eléments spécifiques liés aux enjeux matériels | | | |
| Eau | | | |
| 303.3 | Consommation d'eau | 38, 66, 67 | |
| Biodiversité | | | |
| 304.2 | Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité | 21, 41 | |
| 304.3 | Habitats protégés ou réhabilités | 21 | |
| Emissions | | | |
| 103 | Approche managériale | 21, 38 | |
| Effluents et déchets | | | |
| 103 | Approche managériale | 21, 40 | |
| Evaluation environnementale des fournisseurs | | | |
| 308.2 | Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et les mesures prises | 62, 63 | |
| Emploi | | | |
| 401.1 | Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique | 68 | |
| 401.2 | Avantages sociaux accordés aux salariés à temps plein et non aux intérimaires, ni aux salariés à temps partiel, par principaux sites opérationnels | 44, 45 | |

| Code GRI | Indicateur | Page | Commentaire |
|---|---|------------|---|
| Eléments spécifiques liés aux enjeux matériels | | | |
| Santé et sécurité au travail | | | |
| 103 | Approche managériale | 7, 18 à 21 | |
| 403.2 | Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportions de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe | 69 | |
| Formation et éducation | | | |
| 404.1 | Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié | 68 | |
| 402.2 | Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière | 68 | |
| 404.3 | Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière | 68 | |
| Evaluation sociale des fournisseurs | | | |
| 414.2 | Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur la société dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises | 63 | |
| Confidentialité des données des clients | | | |
| 418.1 | Plaintes fondées relatives aux atteintes à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients | - | Au cours de l'année de référence, Ciments du Maroc n'a pas fait l'objet de plaintes fondées relatives aux atteintes à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients |
| Conformité socio-économique | | | |
| 419.1 | Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques | - | Au cours de l'année de référence, Ciments du Maroc n'a pas fait l'objet de non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques |

CONTACT

Siège social

621, boulevard Panoramique,
20150 Casablanca - Maroc

Téléphone

+212522 85 94 50 à 59
www.cimentsdumaroc.com

Rapport ESG 2021

Direction Communication, Relations Publiques et RSE
e-mail : contact@cimar.co.ma

Ciments du Maroc

621, boulevard Panoramique, 20 150 Casablanca - Maroc
Téléphone +212 522 85 94 50 à 59 - Fax +212 522 50 45 80
www.cimentsdumaroc.com



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENT Group